

Entre janvier et octobre 2024, 18 États membres (EM) de l'UE et la Norvège ont déclaré des données de premières ventes pour 10 groupes de produits.

En octobre 2024, dans les pays déclarants auprès de l'EUMOFA, les premières ventes de petits pélagiques ont atteint 86.098 tonnes pour une valeur de 90,1 millions d'euros. Par rapport à octobre 2023, cela représente une hausse de 11% en valeur et une diminution de 5% en volume.

Au cours de la période de 36 mois analysée (de novembre 2021 à octobre 2024), le prix moyen pondéré de première vente de sprat s'est élevé à 0,40 EUR/kg au Danemark, soit 22% de plus qu'en Pologne (0,33 EUR/kg) et 27% de plus qu'en Suède (0,31 EUR/kg).

Entre les semaines 46/2021 et 45/2024, le prix des sardines congelées du Maroc a fluctué entre 0,39 EUR/kg (semaine 50/2023) et 1,40 EUR/kg (semaine 25/2024). 72% des prix hebdomadaires se sont situés entre 0,80 EUR/kg et 1,00 EUR/kg.

En octobre 2024, la consommation mensuelle moyenne des ménages italiens en calmar frais a atteint 585 tonnes, pour un prix moyen de 17,52 EUR/kg.

En Afrique, la production aquacole a progressé à un rythme régulier, passant de 120.471 tonnes en 1992 à 2,5 millions de tonnes en 2022, pour une valeur de 6,3 milliards d'euros.

En 2023, l'UE a importé de pays tiers 141.660 tonnes (poids net) d'algues, pour une valeur de 124,4 millions d'euros, avec une augmentation du déficit commercial.

L'Union européenne a adopté une législation visant à rendre plus sélective la pêche de poissons plats dans la mer Baltique et à réduire les captures accidentelles de cabillaud d'au moins 55 % dans les sous-divisions 22 à 26 du CIEM. Les opérateurs auront jusqu'au 9 avril 2025 pour adapter leurs engins de pêche aux nouvelles règles.



Contenu



Premières ventes en Europe

La sardine commune (France, Pays-Bas, Espagne) et le sprat (Danemark, Pologne, Suède)



Prix hebdomadaires moyens à l'importation dans l'UE de certains produits de pays d'origine sélectionnés



Consommation

Le calmar en Italie



Études de cas

L'aquaculture en Afrique
Les algues dans l'UE



Faits saillants mondiaux



Contexte macroéconomique

Carburant maritime, prix à la consommation et taux de change



Vous trouverez toutes les données, les informations et bien plus encore à l'adresse suivante :

www.eumofa.eu

@EU_MARE #EUMOFA

1. Premières ventes en Europe

Entre **janvier et octobre 2024**, 18 États membres (EM) de l'UE et la Norvège ont déclaré des données de premières ventes pour 10 groupes de produits. Les données de premières ventes reposent sur les notes de vente et les données recueillies auprès des criées. Les données de premières ventes analysées dans la section « Premières ventes en Europe » proviennent de l'EUMOFA¹.

1.1. Janvier-octobre 2024 par rapport à la même période en 2023

Augmentation de la valeur et du volume : la Bulgarie, la Grèce et la Norvège ont connu une augmentation de la valeur et du volume de leurs premières ventes. C'est en Grèce que la hausse a été la plus prononcée, principalement sous la poussée de la sole commune et de la plie commune.

Baisse de la valeur et du volume : une diminution de la valeur et du volume des premières ventes a été enregistrée à Chypre, au Danemark, en Allemagne, en Italie, au Portugal, en Espagne, en Belgique et en Suède. La chute a été plus importante dans ces deux derniers pays en raison d'une baisse des ventes de sprat et de hareng en Suède, ainsi que de sole commune et de plie commune en Belgique.

Tableau 1. **BILAN DES PREMIÈRES VENTES ENTRE JANVIER ET OCTOBRE DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)***

Pays	Janvier-octobre 2022		Janvier-octobre 2023		Janvier-octobre 2024		Évolution par rapport à janv-oct 2023	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	11.680	73,67	11.616	72,11	9.001	54,56	-23%	-24%
Bulgarie	1.876	1,24	2.633	1,37	2.896	2,02	10%	47%
Chypre	588	2,60	601	2,87	530	2,65	-12%	-8%
Danemark	555.698	404,42	653.025	451,24	628.717	441,16	-4%	-2%
Estonie	52.429	14,76	57.047	22,64	50.944	25,52	-11%	13%
Finlande	42.485	10,28	46.346	13,58	37.519	14,05	-19%	3%
France	238.570	636,30	214.358	591,48	214.111	584,70	0%	-1%
Allemagne	26.963	81,90	26.070	60,15	22.793	45,10	-13%	-25%
Grèce	8.791	23,69	12.481	36,04	25.047	74,39	101%	106%
Irlande	164.047	253,42	162.862	218,95	166.335	217,71	2%	-1%
Italie	69.299	308,70	61.614	274,06	52.249	231,56	-15%	-16%
Lettonie	33.826	7,42	33.888	9,57	31.866	11,44	-6%	19%
Lituanie	765	0,51	296	0,62	309	0,44	4%	-30%
Pays-Bas	78.602	164,56	48.598	115,51	20.707	130,66	-57%	13%
Pologne	54.242	13,55	56.978	23,01	50.032	26,04	-12%	13%
Portugal	99.100	255,92	105.525	255,54	96.194	239,78	-9%	-6%
Espagne	390.368	1.325,82	367.011	1.207,99	349.160	1.188,92	-5%	-2%
Suède	115.636	76,84	97.146	68,18	43.665	51,33	-55%	-25%
Norvège	2.526.075	2.878,58	2.575.761	2.744,42	2.476.905	2.729,0	-1%	-4%

Les écarts éventuels dans les variations en pourcentage sont dus aux arrondis.

* Les volumes sont exprimés en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont exprimés en EUR/kg (sans TVA). Pour la Norvège, les prix sont exprimés en EUR/kg (poids vif). Les données relatives au Danemark sont soumises à des mesures de confidentialité et ne correspondent donc pas exactement au total des premières ventes dans ce pays.

¹ Données de premières ventes mises à jour le 02-01-2025.

1.2. Octobre 2024 par rapport à octobre 2023

Augmentation de la valeur et du volume : une hausse des premières ventes a été observée à Chypre, en France, en Irlande, en Italie, en Lettonie, en Lituanie, aux Pays-Bas, en Pologne et au Portugal. En termes relatifs, la plus forte hausse s'est produite en Lituanie suite à la progression des ventes de flet d'Europe et d'éperlan.

Baisse de la valeur et du volume : les premières ventes ont fléchi en Belgique, en Estonie, en Finlande, en Espagne et en Allemagne. C'est dans cette dernière que la baisse de la valeur et du volume a été la plus significative en termes relatifs, principalement en raison de la chute des premières ventes de cabillaud, de crabe et d'églefin.

Tableau 2. **BILAN DES PREMIÈRES VENTES EN OCTOBRE DANS LES PAYS DÉCLARANTS**
(volume en tonnes et valeur en millions d'euros) *

Pays	Octobre 2022		Octobre 2023		Octobre 2024		Évolution par rapport à octobre 2023	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	1.395	8,1	984	6,2	556	3,2	-44%	-48%
Bulgarie	24	0,0	295	0,214	174	0,283	-41%	32%
Chypre	12	0,1	23	0,2	29	0,2	25%	27%
Danemark	38.732	48,7	42.243	45,8	36.151	50,4	-14%	10%
Estonie	8.674	2,5	7.365	4,1	6.085	3,3	-17%	-20%
Finlande	2.573	0,7	2.866	1,0	2.329	0,8	-19%	-24%
France	23.669	73,7	21.534	65,1	24.279	73,6	13%	13%
Allemagne	2.990	12,4	2.746	15,7	398	2,0	-86%	-87%
Grèce	1.006	3,0	3.089	9,8	2.900	9,9	-6%	1%
Irlande	7.719	19,8	12.253	22,7	13.620	27,1	11%	20%
Italie	8.446	32,1	6.744	27,0	8.816	35,1	31%	30%
Lettonie	5.092	1,2	3.413	1,1	4.343	1,7	27%	52%
Lituanie	4	0,010	5,91	0,0113	8	0,018	37%	57%
Pays-Bas	3.951	23,2	1.980	13,0	2.603	16,1	31%	24%
Pologne	633	0,2	4.108	2,206	5.573	2,8	36%	28%
Portugal	10.202	22,0	11.275	23,7	13.683	26,8	21%	13%
Espagne	37.852	114,3	32.363	110,4	32.003	108,1	-1%	-2%
Suède	4.312	6,9	5.469	7,7	4.179	8,2	-24%	6%
Norvège	264.660	255,2	297.334	380,7	249.351	349,2	-16%	-8%

Les écarts éventuels dans les variations en pourcentage sont dus aux arrondis.

* Les volumes sont exprimés en poids net pour les États membres de l'UE et le Royaume-Uni, et en équivalent poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont exprimés en EUR/kg (sans TVA). Pour la Norvège, les prix sont exprimés en EUR/kg (poids vif). Les données relatives au Danemark sont soumises à des mesures de confidentialité et ne correspondent donc pas exactement au total des premières ventes dans ce pays.

Les données hebdomadaires les plus récentes, relatives aux premières ventes, sont disponibles sur le site web de l'EUMOFA et peuvent être consultées [ici](#).

Les données mensuelles les plus récentes, relatives aux premières ventes, sont disponibles sur le site web de l'EUMOFA et peuvent être consultées [ici](#).

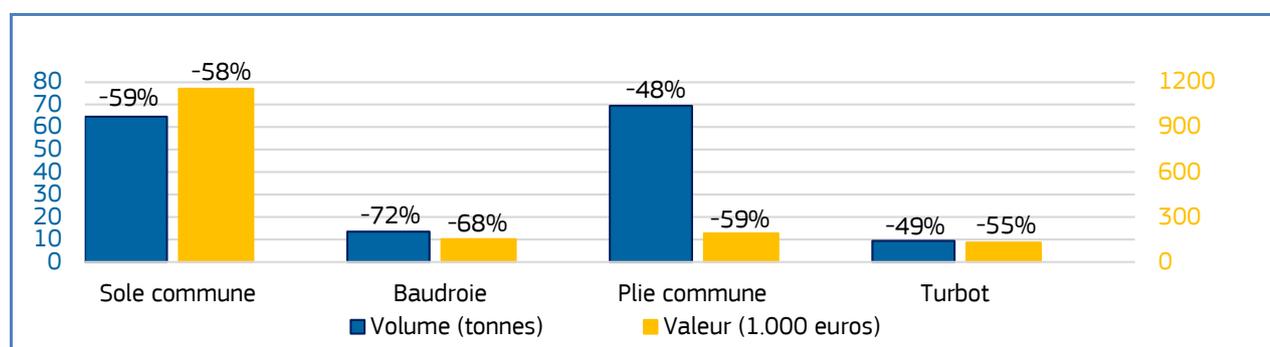
1.3. Premières ventes dans une sélection de pays

Les données de premières ventes analysées dans ce chapitre proviennent de l'EUMOFA².

Tableau 3. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE

 Belgique	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	54,6 millions d'euros, -24%	9.001 tonnes, -23%	Sole commune, plie commune, calmar, raie.
Oct. 2024 vs Oct. 2023	3,2 millions d'euros, -48%	556 tonnes, -44%	Sole commune, baudroie, plie commune, turbot.

Graphique 1. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE, OCTOBRE 2024



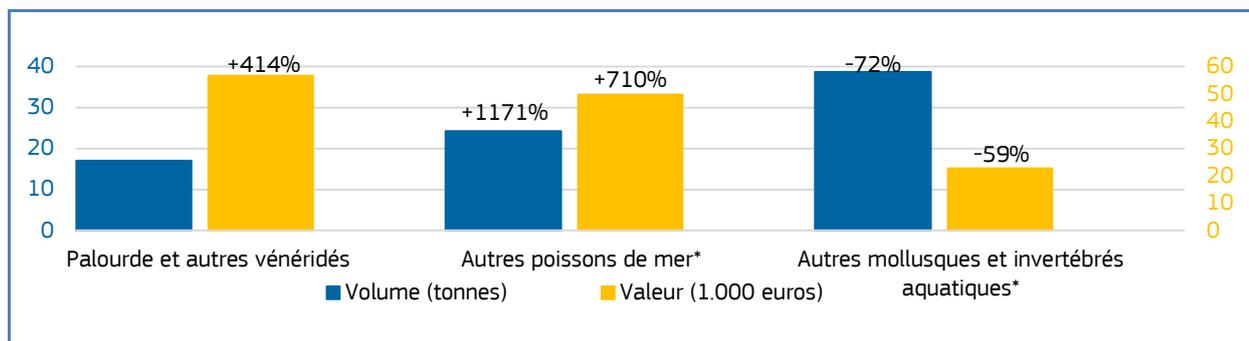
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 4. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE

 Bulgarie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	2,0 millions d'euros, +47%	2.896 tonnes, +10%	Sprat, palourde et autres vénéridés, rouget.	En octobre 2024, les premières ventes de palourde et autres vénéridés ont connu une forte augmentation par rapport à octobre 2023. En Bulgarie, la pêche de la palourde s'effectue uniquement le long des côtes de la mer Noire, au moyen de navires de petite taille. Les captures ne sont soumises à aucun TAC (total admissible de capture). Il convient de noter que 15% des palourdes vendues en octobre 2023 provenaient de débarquements en Bulgarie, contre 72% en octobre 2024. En outre, les captures débarquées ont baissé d'environ 12% entre octobre 2023 et octobre 2024. Octobre 2024 a également été marqué par une hausse considérable des premières ventes du groupe de produits « autres poissons de mer » : +710% en valeur et +1.171% en volume par rapport au même mois de l'année précédente. Cette évolution est due au tassergeral (<i>Pomatomus saltatrix</i>), dont les stocks disponibles dans les zones côtières ont entraîné une augmentation du volume des débarquements par rapport à octobre 2023.
Oct. 2024 vs Oct. 2023	0,3 million d'euros, +32%	174 tonnes, -41%	Valeur : palourde et autres vénéridés, autres poissons de mer*, rouget. Volume : autres mollusques et invertébrés aquatiques*.	

² Données de premières ventes mises à jour le 19- 12- 2024.

Graphique 2. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE, OCTOBRE 2024**

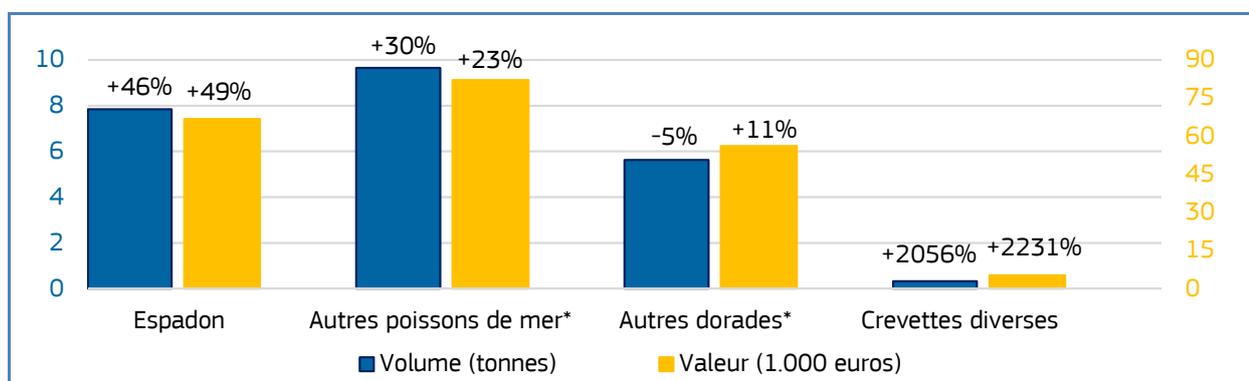


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces (voir Métadonnées 2, annexe 3 : <https://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

Tableau 5. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE**

 Chypre	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	2,7 millions d'euros, -8%	530 tonnes, -12%	Thon blanc, picarel, espadon, rouget.
Oct. 2024 vs Oct. 2023	0,2 million d'euros, +27%	29 tonnes, +25%	Espadon, autres poissons de mer*, autres dorades*, crevettes diverses.

Graphique 3. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE, OCTOBRE 2024**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces.

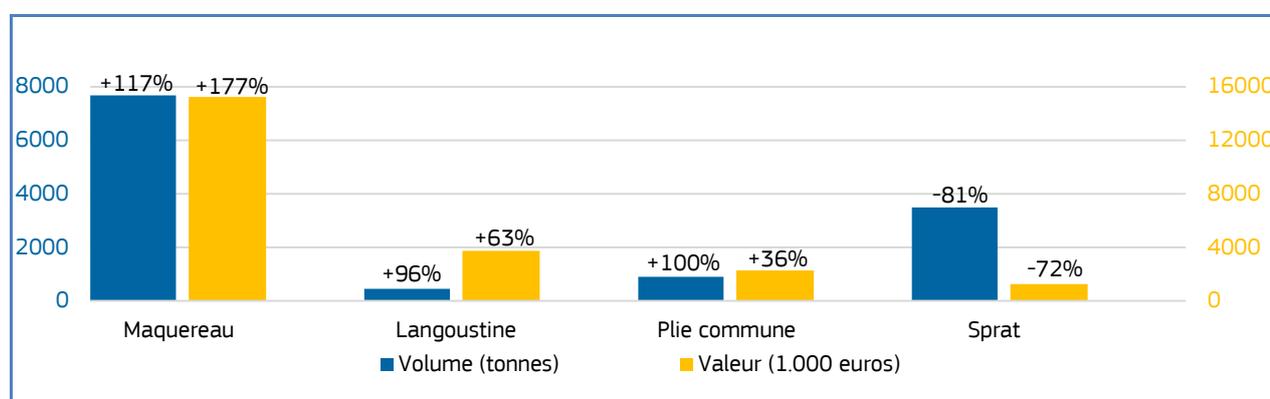
Tableau 6. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK**

 Danemark	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	441,2 millions d'euros, -2%	628.717 tonnes, -4%	Autres poissons de fond*, sprat, plie commune, crevette d'eau froide.	En octobre 2024, les premières ventes de maquereau ont fortement grimpé par rapport à octobre 2023. Dans un contexte marqué par un assez bon état du stock ³ , cette évolution est surtout due aux fluctuations interannuelles des prises de petits pélagiques. Au cours des 10 premiers mois de 2024, les captures ont atteint environ 13.200 tonnes, soit un niveau assez proche de celui de la même période de 2023 (près de 11.900 tonnes, soit une hausse de 1.300 tonnes ou
Oct. 2024 vs Oct. 2023	50,4 millions d'euros, +10%	36.151 tonnes, -14%	Valeur : maquereau, langoustine, plis commune. Volume : sprat, hareng, merlan.	

³ Avis du CIEM, 2023 – mac.27.nea – <https://doi.org/10.17895/ices.advice.21856533>

11%). Toujours en octobre 2024, les premières ventes de **plie commune** ont augmenté par rapport à octobre 2023. Les captures enregistrées en octobre 2023, de l'ordre de 450 tonnes, font figure d'exception par rapport à celles observées durant les mêmes mois des années précédentes (825 tonnes en 2022, 1.500 tonnes en 2021, 1.300 tonnes en 2020 et 1.000 tonnes en 2019. Dans un contexte marqué par un très bon état du stock⁴, cette évolution s'explique donc par les fluctuations interannuelles des prises danoises de plie, qui ont atteint environ 8.300 tonnes au cours des 10 premiers mois de 2024, soit un niveau similaire à celui de la même période de 2023 (environ 8.050 tonnes).

Graphique 4. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK, OCTOBRE 2024**

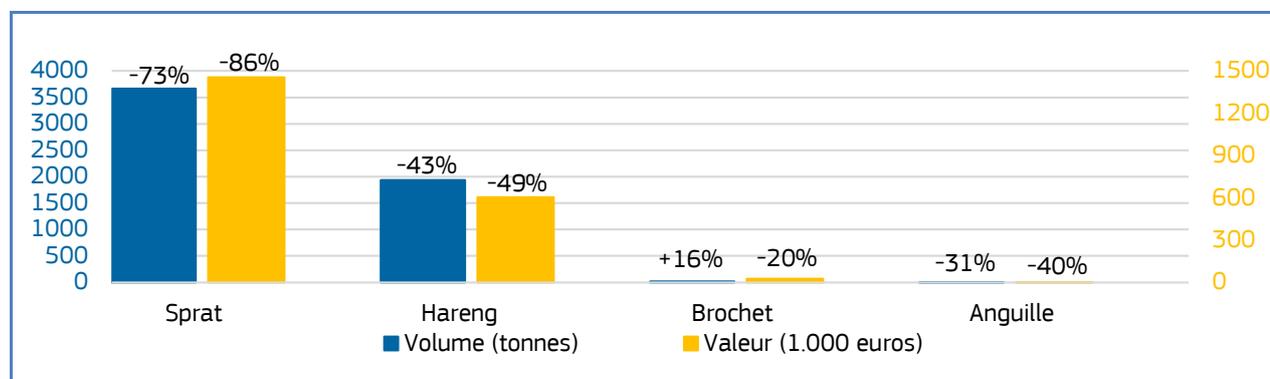


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 7. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE**

 Estonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	25,5 millions d'euros, +13%	50.944 tonnes, -11%	Valeur : sprat, hareng, autres poissons d'eau douce*. Volume : hareng, sprat, brochet.
Oct. 2024 vs Oct. 2023	3,3 millions d'euros, -20%	6.085 tonnes, -17%	Sprat, hareng, brochet, anguille.

Graphique 5. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE, OCTOBRE 2024**



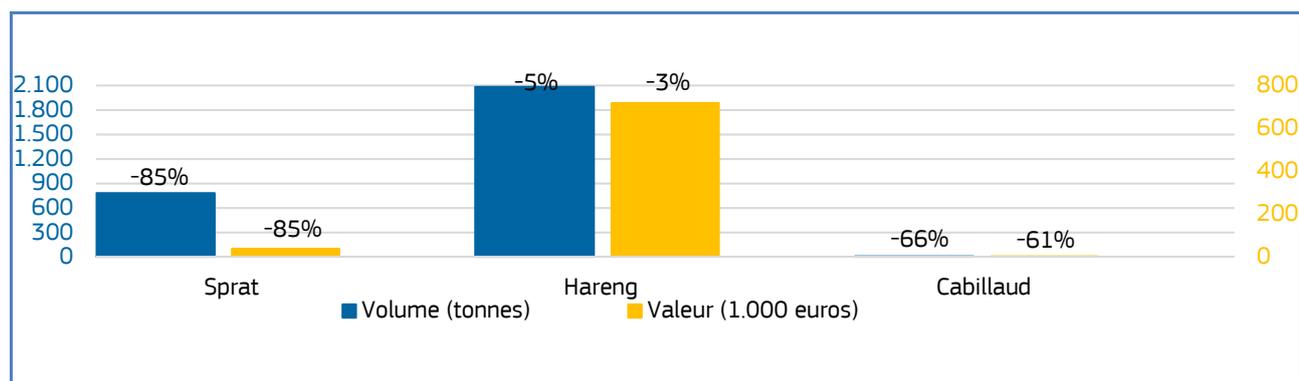
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces.

⁴ Avis du CIEM, 2024 – ple.27.420 – <https://doi.org/10.17895/ices.advice.25019441>

Tableau 8. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE

 Finlande	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	14,0 millions d'euros, +3%	37.519 tonnes, -19%	Hareng, cabillaud, sprat.
Oct. 2024 vs Oct. 2023	0,8 millions d'euros, -24%	2.329 tonnes, -19%	

Graphique 6. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE, OCTOBRE 2024



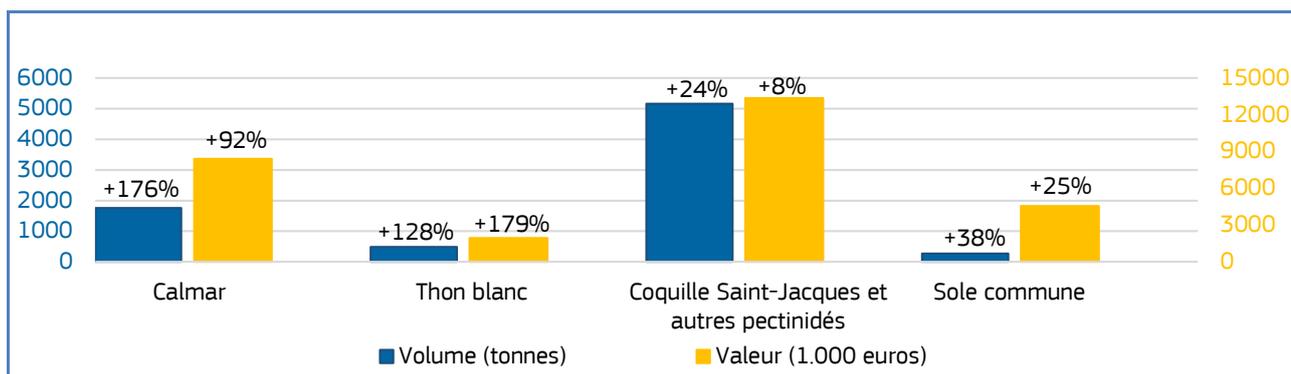
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 9. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE

 France	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	584,7 millions d'euros, -1%	214.111 tonnes, 0%	Autres mollusques et invertébrés aquatiques*, poulpe, anguille, sardine.	En octobre 2024, les premières ventes de calmar ont légèrement augmenté par rapport à octobre 2023. La pêche du calmar est très saisonnière. En Bretagne et en Normandie, la haute saison se déroule entre septembre et janvier, suivie d'une période de ralentissement entre février et août. Toutefois, les prises observées en janvier 2024 étaient faibles par rapport à janvier 2023. Dans le même temps, la saison de pêche a débuté un peu plus tôt (août 2024). Les captures enregistrées au cours des dix premiers mois semblent donc assez stables. En octobre 2024, les premières ventes de thon blanc ont légèrement augmenté par rapport à octobre 2023. Dans un contexte marqué par un assez bon état du stock, voire une augmentation de ce dernier en 2024 ⁵ , la hausse des ventes d'octobre 2024 compense en partie la chute survenue entre juillet 2024 par rapport à juillet 2023 (-510 tonnes), tandis que la production globale restait relativement stable lors des dix premiers mois.
Oct. 2024 vs Oct. 2023	73,6 millions d'euros, +13%	24.279 tonnes, +13%	Calmar, thon blanc, coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, sole commune.	

Graphique 7. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE, OCTOBRE 2024

⁵ https://www.iccat.int/documents/scrs/execsum/alb_eng.pdf, page 68.

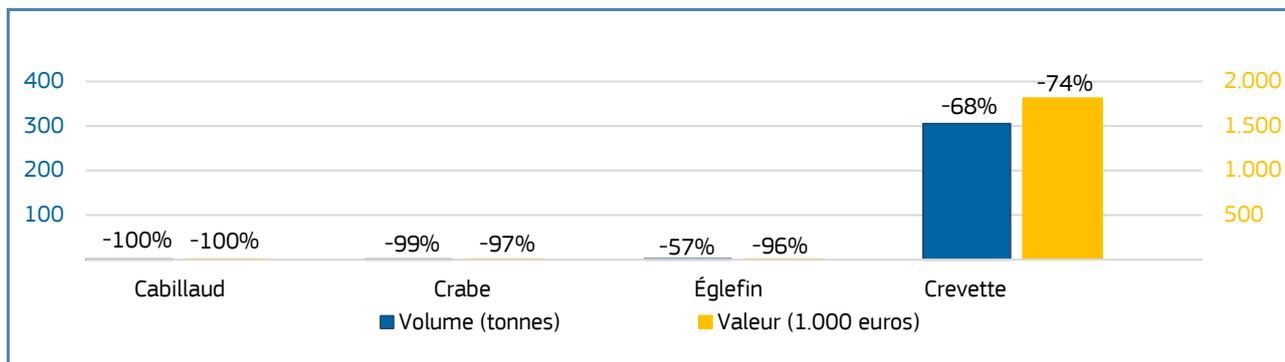


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 10. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE

 Allemagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	45,1 millions d'euros, -25%	22.793 tonnes, -13%	Cabillaud, crevette <i>Crangon</i> spp., flétan noir, maquereau.
Oct. 2024 vs Oct. 2023	2,0 millions d'euros, -87%	398 tonnes, -86%	Cabillaud, crabe, églefin, crevette <i>Crangon</i> spp.

Graphique 8. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE, OCTOBRE 2024

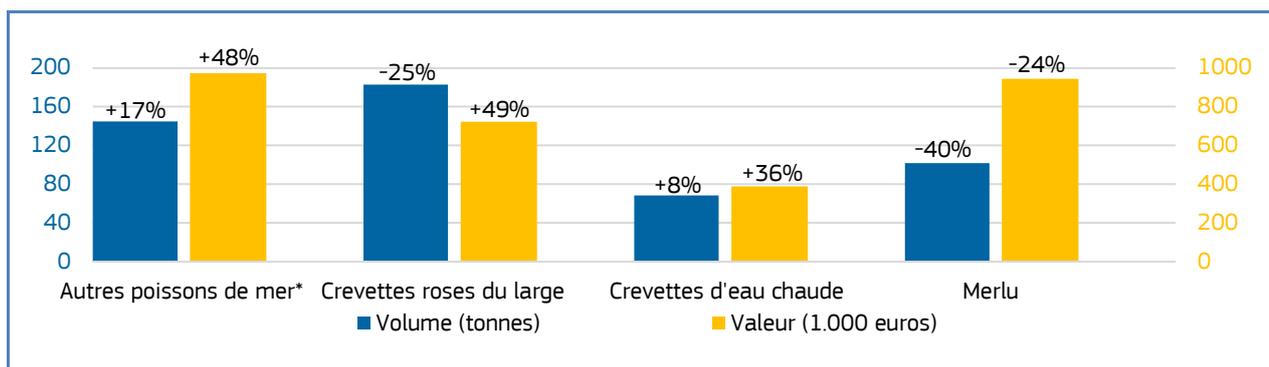


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 11. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN GRÈCE

 Grèce	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	73,4 millions d'euros, +106%	25.047 tonnes, +101%	Anchois, sardine, autres poissons de mer*, merlu.
Oct. 2024 vs Oct. 2023	9,9 millions d'euros, +1%	2.890 tonnes, -6%	Valeur : autres poissons de mer*, crevettes roses du large, crevettes d'eau chaude. Volume : merlu, crevettes roses du large, calmar.

Graphique 9. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN GRÈCE, OCTOBRE 2024

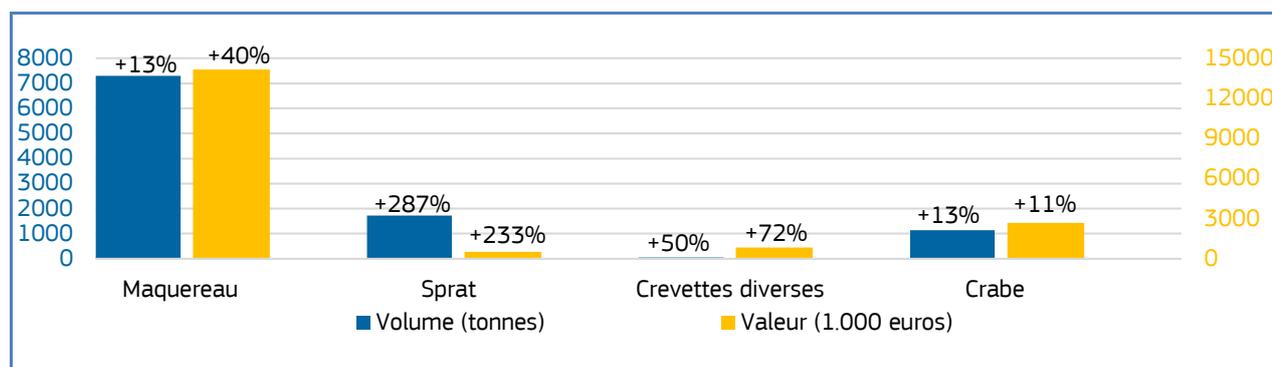


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 12. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN IRLANDE

 Irlande	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	217,7 millions d'euros, -1%	166.336 tonnes, +2%	Valeur : églefin, autres mollusques et invertébrés aquatiques*, crabe. Volume : merlan bleu, sprat, langoustine.	En octobre 2024, les premières ventes de sprat ont connu une augmentation sensible par rapport à octobre 2023. La production irlandaise de sprat s'étend généralement de septembre à janvier, avec un pic entre novembre et décembre (3.600 tonnes en 2019, 12.450 tonnes en 2020, 3.200 tonnes en 2021 et 2.500 tonnes en 2022). Mais cette espèce est sujette à d'importantes fluctuations interannuelles, comme la plupart des petits pélagiques (par ex., environ 3.600 tonnes ont été débarquées en octobre 2019).
Oct. 2024 vs Oct. 2023	27,1 millions d'euros, +20%	13.620 tonnes, +11%	Maquereau, sprat, crevettes diverses, crabe.	

Graphique 10. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN IRLANDE, OCTOBRE 2024



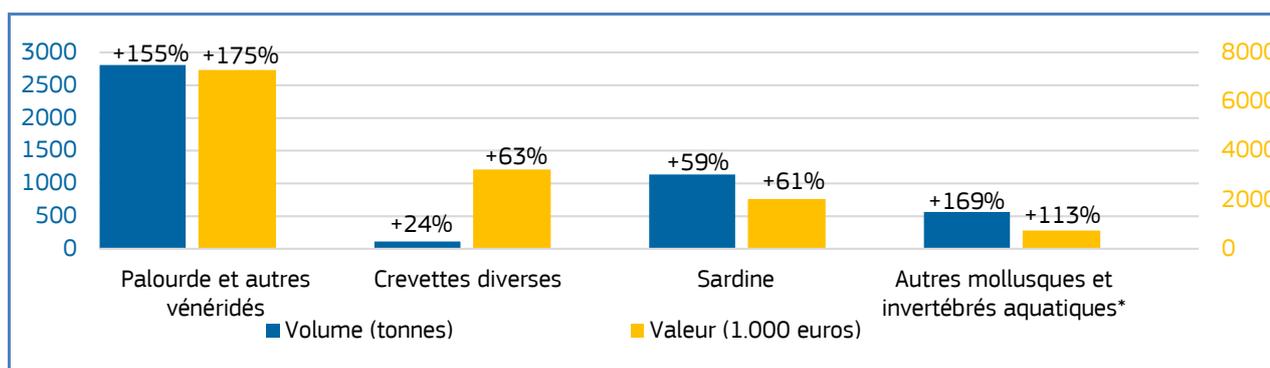
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 13. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE

 Italie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	231,6 millions d'euros, -16%	52.249 tonnes, -15%	Crevettes diverses, merlu, anchois, crevettes roses du large.	En octobre 2024, la catégorie « autres mollusques et invertébrés aquatiques » a enregistré une forte hausse de ses premières ventes par rapport à octobre 2023. L'augmentation des captures et des recettes est due aux
Oct. 2024 vs Oct. 2023	35,1 millions d'euros, +30%	8.816 tonnes, +31%	Palourde et autres vénérédés, crevettes diverses, sardine, autres	

			<p>mollusques et invertébrés aquatiques*.</p>	<p>débarquements accrus de murex-droite épine (<i>Bolinus brandaris</i>) en mer Adriatique. Une évaluation réalisée en 2020⁶ a révélé une évolution à la baisse de la biomasse et une pression de plus en plus forte des activités de pêche (mortalité par pêche), entraînant une réduction de l'effort de pêche depuis 2020⁷. Le stock résiste toutefois à la surexploitation. L'augmentation des débarquements survenue en octobre 2024 est donc vraisemblablement due à un renouvellement de ces ressources en mer. En octobre 2024, les premières ventes de palourdes ont également augmenté par rapport à octobre 2023. Le clam de Manila (<i>Ruditapes philippinarum</i>) est la principale espèce récoltée dans les lagunes italiennes et les zones côtières de l'Adriatique. Mais cette ressource a été gravement impactée par des cas d'anoxie⁸ en octobre 2023. Cette situation est due à l'introduction d'une espèce envahissante : le crabe bleu (<i>Callinectes sapidus</i>), qui, en 2023, a décimé environ 60% de son stock dans les principales zones de production. La capacité de nuisance de ce crabe s'est toutefois réduite en 2024 par rapport à l'année précédente. Pour protéger les palourdes contre la prédation, les conchyliculteurs ont mis en place de nouveaux types d'engins et de casiers. De même, une amélioration des conditions environnementales a aidé à la reconstitution des stocks. Ainsi le clam de Manila a pu faire l'objet d'une augmentation des débarquements et des recettes.</p>
--	--	--	---	--

Graphique 11. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE, OCTOBRE 2024**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 14. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE**

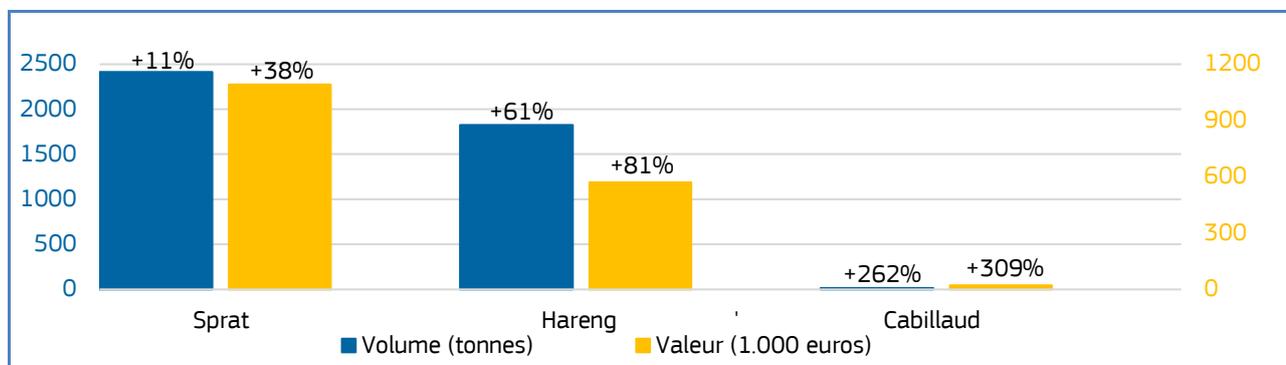
⁶ CGPM : https://gfcmsitestorage.blob.core.windows.net/website/5.Data/SAFs/DemersalSpecies/2019/BOY_GSA_17_2019_ITA.pdf

⁷ <https://www.fao.org/gfcm/managementplan-demersal-adriatic/en/>

⁸ Un événement causant une insuffisance d'apport en oxygène dans les fonds marins. Dans la plaine du Po, les cas d'anoxie ont surtout été favorisés par une mer calme exempte de tempête et par la persistance de températures estivales élevées, qui ont duré jusqu'à fin octobre. Ces facteurs, en effet, ont entraîné des apports excessifs en eau douce du Po et un appauvrissement progressif de l'oxygène dans les fonds marins. Or l'oxygénation est essentielle pour la croissance des larves de palourdes dans les zones d'élevage qui avaient été aménagées dans le chenal trois ans auparavant.

 Lettonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	11,4 millions d'euros, +19%	31.866 tonnes, -6%	Valeur : sprat, autres poissons d'eau douce*, hareng. Volume : hareng, sprat, éperlan.	En octobre 2024, les premières ventes de cabillaud ont augmenté par rapport à octobre 2023, en raison des prises accessoires de la flotte lettone. Entre ces deux dates, en effet, les captures ont connu une hausse de 199%. La capacité de pêche et certains totaux admissibles de captures ont entraîné une hausse des débarquements. Toutefois, une interdiction de pêche de cette espèce est toujours en vigueur, ce qui se traduit par un approvisionnement limité du marché. Toujours en octobre 2024, la catégorie « autres poissons d'eau douce » a enregistré une progression de ses premières ventes par rapport au même mois de l'année précédente, principalement à cause d'une augmentation du stock de vimbe. Les prises de cette dernière ont grimpé de 626% entre octobre 2023 et octobre 2024. Le bas prix affiché pour la vimbe en octobre 2023 reflète la faible demande du marché à cette période. Toujours en octobre 2024, les ventes de ce poisson ont représenté environ 66% des débarquements de la flotte lettone en Lettonie. Les conditions climatiques, la capacité de pêche et les ressources ont été propices à un effort de pêche supplémentaire, qui s'est traduit par une hausse de l'approvisionnement du marché en octobre 2024.
Oct. 2024 vs Oct. 2023	1,7 million d'euros, +52%	4.343 tonnes, +27%	Sprat, hareng, cabillaud.	

Graphique 12. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE, OCTOBRE 2024

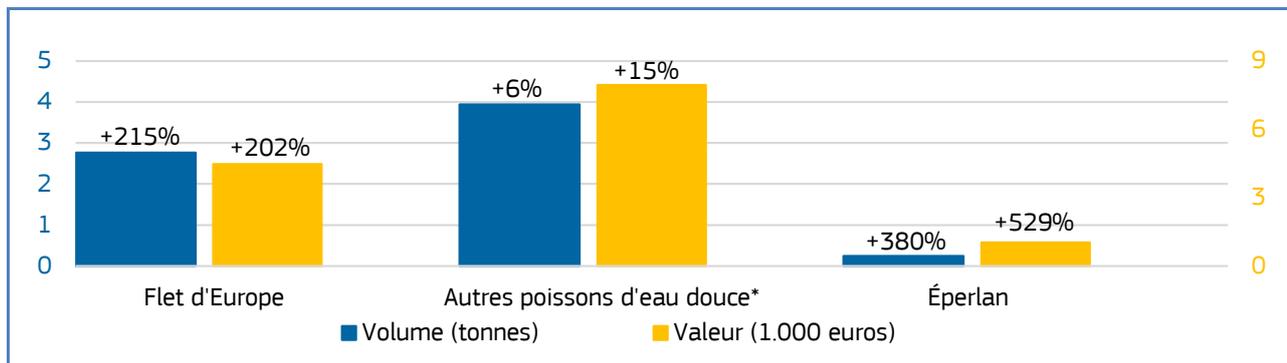


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces

Tableau 15. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE

 Lituanie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	0,4 million d'euros, -30%	308 tonnes, +4%	Valeur : éperlan, hareng, autres salmonidés*. Volume : autres poissons d'eau douce*, autres poissons de fond, petits pélagiques divers.	En octobre 2024, par rapport à octobre 2023, les premières ventes de flet d'Europe ont connu un accroissement significatif en valeur (+202%) et en volume (+215%), grâce à la disponibilité des stocks dans la zone côtière. Le prix a chuté d'environ 4%, ce qui indique que la demande du marché a été satisfaite.
Oct. 2024 vs Oct. 2023	0,2 million d'euros, +57%	8 tonnes, +37%	Flet d'Europe, autres poissons d'eau douce*, éperlan.	

Graphique 13. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE, OCTOBRE 2024**



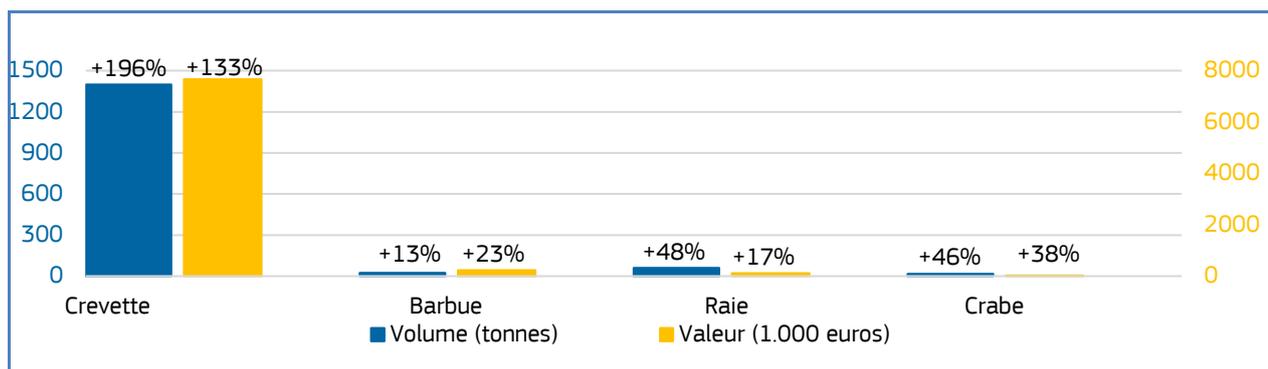
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces

Tableau 16. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS**

 Pays-Bas	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	130,7 millions d'euros, +13%	20.707 tonnes, -57%	Valeur : crevette <i>Crangon</i> spp., calmar, cabillaud, maquereau. Volume : plie commune, grondin, langoustine.	En octobre 2024, les premières ventes de crevette <i>Crangon</i> spp. (<i>Crangon crangon</i>) ont enregistré une hausse sensible par rapport à octobre 2023. La production d'octobre 2023 (472 tonnes) semble être une exception au regard de celles de 2022 (2.300 tonnes), 2021 (2.500 tonnes), 2020 (2.700 tonnes) et 2019 (2.600 tonnes). De manière plus générale, 2023 est une année plutôt anormale si l'on tient compte du fait que la production de crevette grise s'est élevée à 2.900 tonnes au cours des dix premiers mois, soit très en dessous des niveaux de 2024 (environ 8.800 tonnes), de 2022 (8.600 tonnes) et de 2021 (9.900 tonnes). Dans un contexte où le stock de crevettes « grises » de la mer du Nord semble suivre une tendance supérieure aux limites de référence ou aux approximations à la baisse, et tend à se reconstituer rapidement après des périodes de faible abondance ⁹ , des facteurs externes expliquent probablement ce changement observé en 2023.
Oct. 2024 vs Oct. 2023	16,1 millions d'euros, +24%	2.603 tonnes, +31%	Crevette <i>Crangon</i> spp, barbue, raie, crabe.	

Graphique 14. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS, OCTOBRE 2024**

⁹ https://www.fishsource.org/stock_page/1207

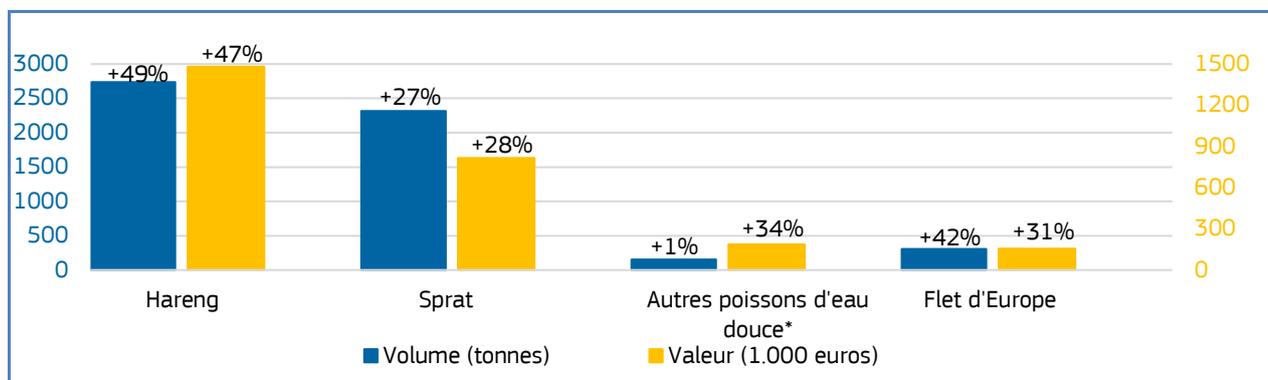


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 17. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE

 Pologne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	26,0 millions d'euros, +13%	50.032 tonnes, -12%	Valeur : sprat, autres poissons d'eau douce*, sandre, anguille. Volume : sprat, hareng, flet d'Europe, plie commune.
Oct. 2024 vs Oct. 2023	2,8 millions d'euros, +28%	5.573 tonnes, +36%	Hareng, sprat, autres poissons d'eau douce*, flet d'Europe.

Graphique 15. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE, OCTOBRE 2024



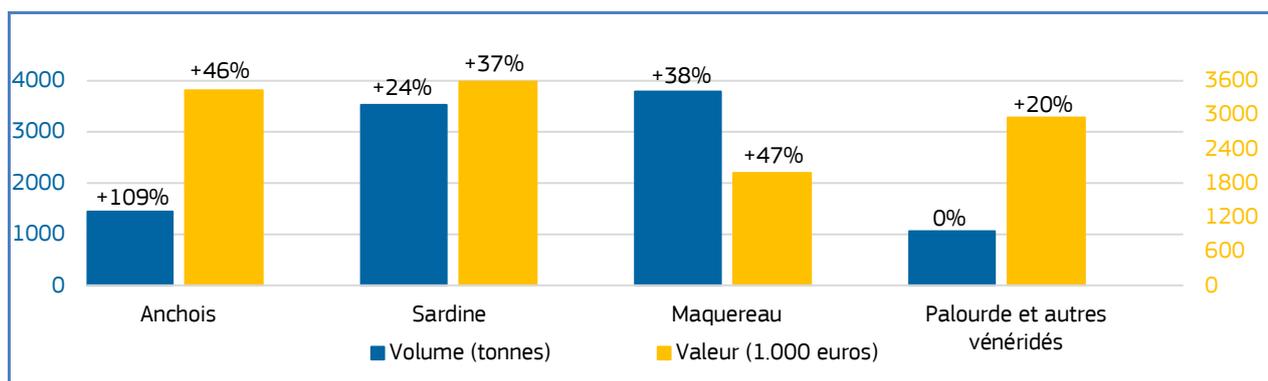
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 18. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL

 Portugal	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-sept 2024 vs Janv-sept 2023	239,8 millions d'euros, -6%	96.194 tonnes, -9%	Poulpe, anchois, maquereau, chinchard commun.	En octobre 2024, les premières ventes d' anchois ont légèrement augmenté par rapport à octobre 2023. Cette espèce est très sensible aux facteurs environnementaux et à la disponibilité de nourriture, notamment au début de sa croissance (larves et juvéniles). Ces éléments jouent un rôle essentiel dans la réussite de son recrutement. La dynamique de sa population subit de nombreuses fluctuations en raison de différentes causes, dont la variabilité éminemment naturelle de cette espèce. Durant la saison de pêche 2023-2024, l'augmentation du total admissible des
Septembre 2024 vs Septembre 2023	26,8 millions d'euros, +13%	13.683 tonnes, +21%	Anchois, sardine, maquereau, palourde et autres vénéridés.	

captures a atteint 30% par rapport à 2022-2023¹⁰. Les volumes déclarés en octobre correspondent aux prises d'anchois enregistrées entre 2017 et 2021, ce qui laisse envisager une stabilisation des captures au niveau des seuils historiques.

Graphique 16. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL, OCTOBRE 2024**

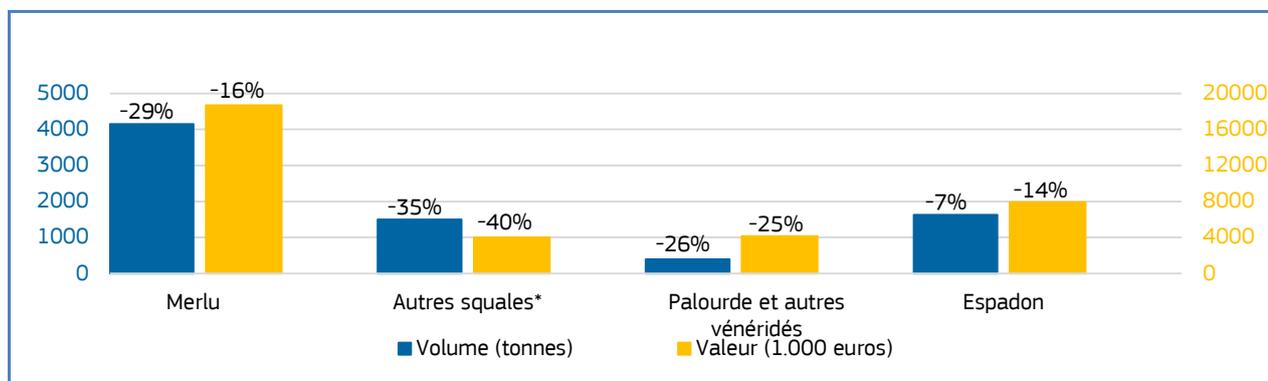


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 19. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE**

 Espagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	1.189,0 millions d'euros, -2%	349.160 tonnes, -5%	Palourde et autres vénéridés, flétan noir, thon obèse, merlu.
Oct. 2024 vs Oct. 2023	108,1 millions d'euros, -2%	32.003 tonnes, -1%	Merlu, autres squalés*, palourde et autres vénéridés, espadon.

Graphique 17. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE, OCTOBRE 2024**



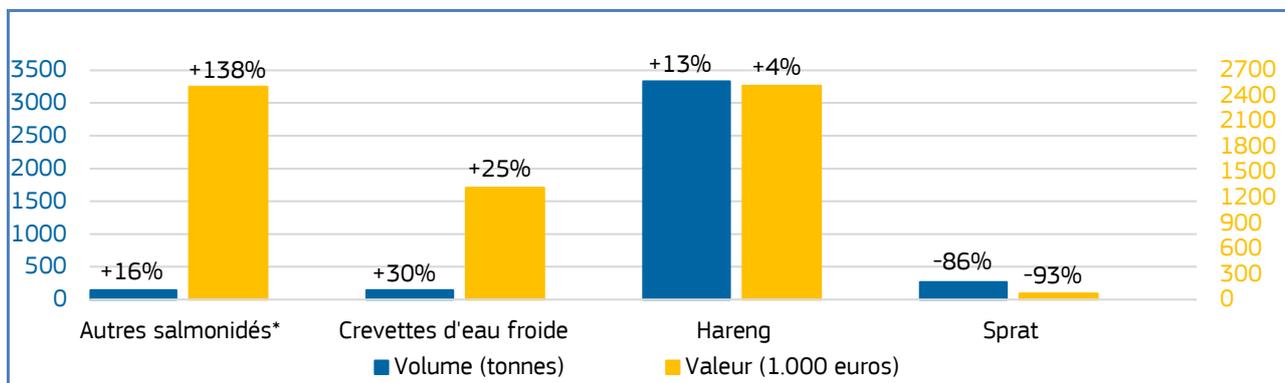
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 20. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE**

¹⁰ Rapport du CIEM sur l'anchois (*Engraulis encrasicolus*) dans la division 9.a (eaux ibériques atlantiques) 2023-2024 : https://ices-library.figshare.com/articles/report/Anchovy_Engraulis_encrasicolus_in_Division_9_a_Atlantic_Iberian_waters_/21907911

 Suède	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	51,3 millions d'euros, -25%	43.665 tonnes, -55%	Sprat, hareng, crevette d'eau froide, baudroie.	En octobre 2024, les premières ventes de la catégorie « autres salmonidés » (autres que le saumon et la truite) ont connu une croissance modérée par rapport à octobre 2023. La forte valeur enregistrée est notamment due au prix exceptionnellement élevé du corégone blanc : 97,82 EUR/kg pour 124.528 kg de poisson. De même, les données ont révélé que seulement 14% des autres salmonidés débarqués par la flotte suédoise en octobre 2024 et en octobre 2023 ont été vendus en Suède. Cela pourrait s'expliquer par une faible demande locale ou par des données de vente inexactes. Les captures de corégone blanc et de corégones ne sont soumises à aucun TAC. Malgré cela, les volumes débarqués ont légèrement augmenté (+14%), sous l'effet de la capacité de pêche et des stocks disponibles. Un léger regain des activités de pêche a également contribué à une hausse des approvisionnements du marché en corégone blanc. Les autres salmonidés font toutefois l'objet d'une demande irrégulière, ce qui explique sans doute l'instabilité des prix.
Oct. 2024 vs Oct. 2023	8,2 millions d'euros, +6%	4.179 tonnes, -24%	Valeur : autres salmonidés*, crevettes d'eau froide, hareng. Volume : sprat, lieu noir, cabillaud.	

Graphique 18. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE, OCTOBRE 2024

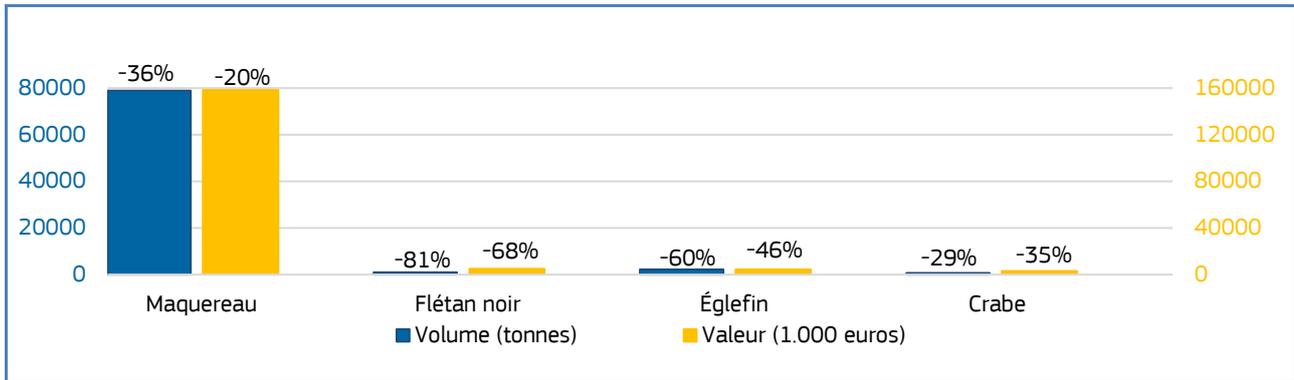


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 21. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE

 Norvège	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv-oct 2024 vs Janv-oct 2023	2.729,0 millions d'euros, -1%	2,5 millions de tonnes, -4%	Cabillaud, lieu noir, flétan noir, églefin.
Oct. 2024 vs Oct. 2023	349,2 millions d'euros, -8%	249.351 tonnes, -16%	Maquereau, flétan noir, églefin, crabe.

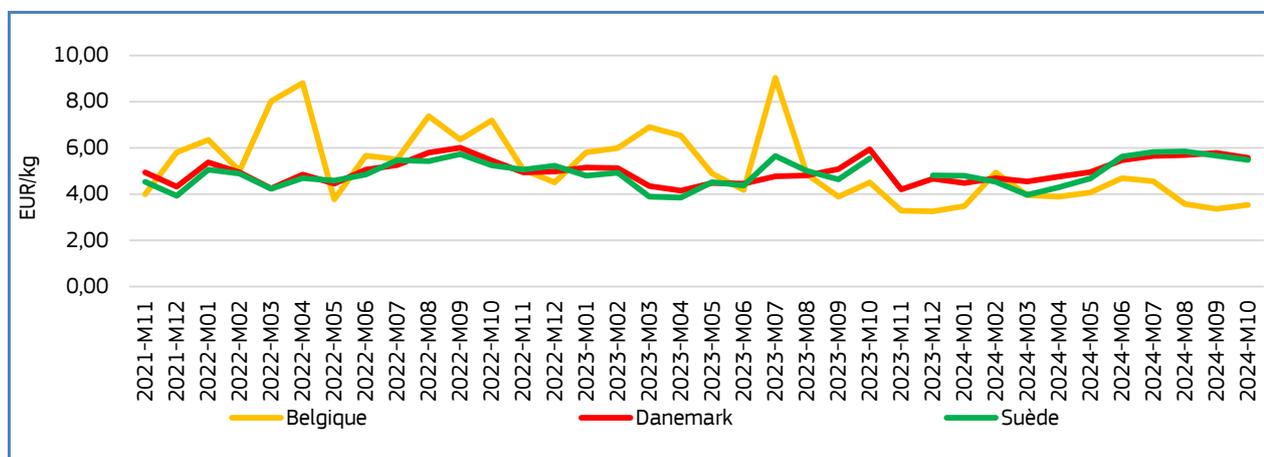
Graphique 19. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE, OCTOBRE 2024**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces.

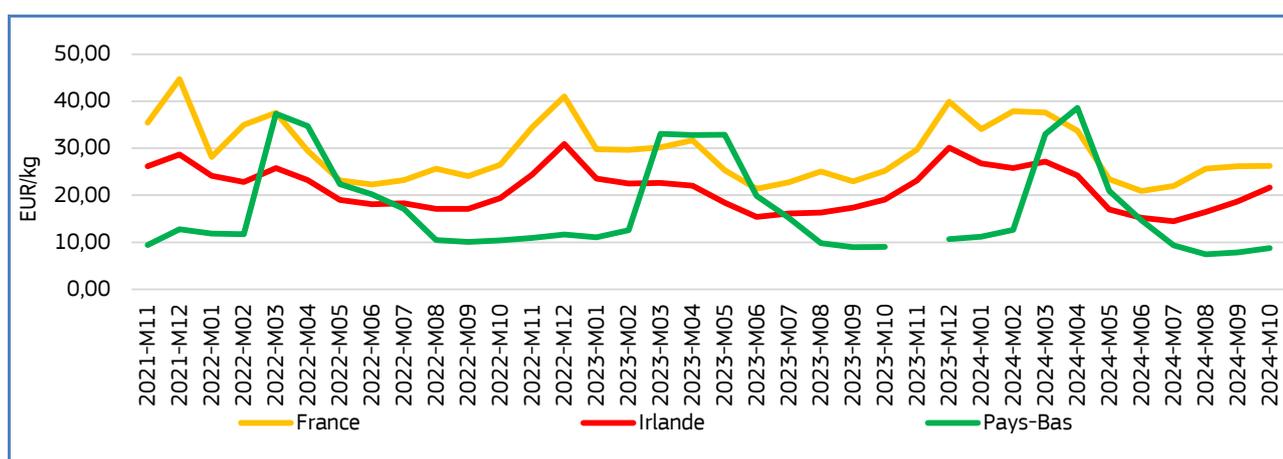
1.4. Comparaison des prix de première vente d'espèces sélectionnées dans certains pays¹¹

Graphique 20. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DU CABILLAUD EN BELGIQUE, AU DANEMARK ET EN SUÈDE



Au sein de l'UE, les premières ventes de **CABILLAUD** ont lieu dans plusieurs pays, dont la **Belgique**, le **Danemark** et la **Suède**. En octobre 2024, le prix moyen de première vente du cabillaud s'est élevé à 3,53 EUR/kg en Belgique (en hausse de 5% par rapport au mois précédent et en baisse de 22% par rapport à l'année précédente), 5,58 EUR/kg au Danemark (en baisse de 4% par rapport à septembre 2024 et de 6% par rapport à octobre 2023) et 5,48 EUR/kg en Suède (en baisse de 3% par rapport au mois précédent et de 1% par rapport à l'année précédente). Toujours en octobre 2024, par rapport à l'année précédente, l'approvisionnement a augmenté au Danemark (+21%) et a diminué en Belgique (-58%) et en Suède (-50%). Des pics de volume ont été atteints entre mai-juin et septembre-novembre en Belgique ; entre juin-août et octobre-décembre au Danemark ; entre mars-mai et septembre-novembre en Suède. En Belgique, les prix ont baissé entre les mois 11/2021 et 10/2024, principalement en mai-juin et en novembre-décembre. En revanche, ils ont augmenté au Danemark (avec des pics en septembre-octobre) et en Suède (malgré des baisses en mars-avril).

Graphique 21. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DU HOMARD EN FRANCE, EN IRLANDE ET AUX PAYS-BAS

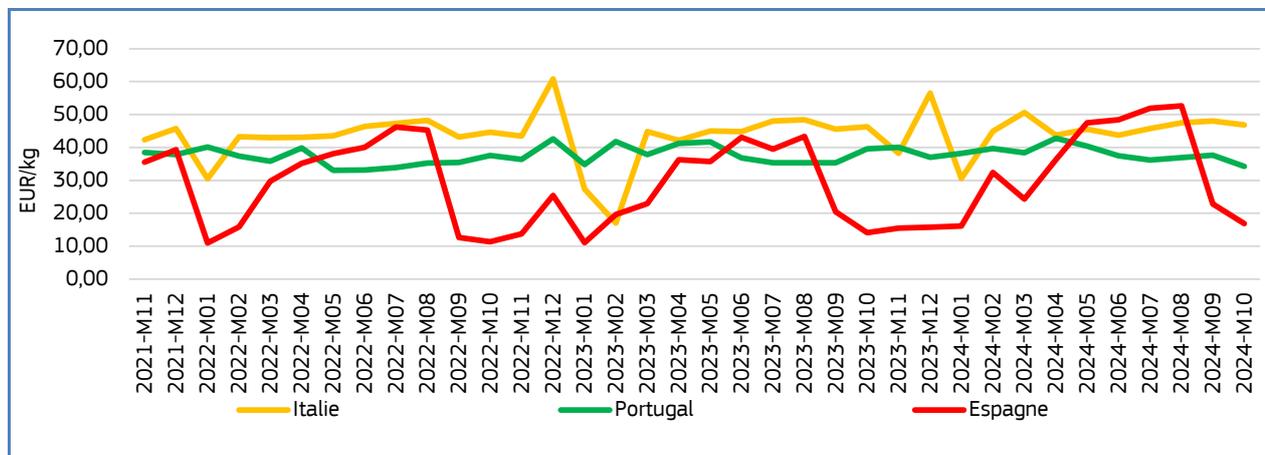


Dans l'UE, le homard fait l'objet de premières ventes en **France**, en **Irlande**, aux **Pays-Bas** et dans autres États membres. En octobre 2024, le prix moyen de première vente du homard a atteint 26,24 EUR/kg en France (identique au mois précédent et en hausse de 4% par rapport à octobre 2023), 21,66 EUR/kg en Irlande (en hausse de 16% par rapport à septembre 2024 et de 14% par rapport à octobre 2023) et 8,78 EUR/kg aux Pays-Bas (en hausse de 12% par rapport au mois précédent et en baisse de 3% par rapport à l'année précédente). Toujours en octobre 2024, l'approvisionnement a augmenté en France (+4%) et en Irlande (+14%), tandis qu'il diminuait aux Pays-Bas (-27%) par rapport à l'année précédente. Il semble connaître un pic à des périodes similaires sur les trois marchés analysés : juin-juillet en France et en Irlande, et entre juin et août aux Pays-Bas. Entre les mois

¹¹ Données de premières ventes mises à jour le 02- 01- 2025.

11/2021 et 10/2024, les prix ont fluctué et reculé dans ces trois pays. En France et en Irlande, ils ont connu un pic en décembre, tandis que ce dernier se produisait entre mars et mai aux Pays-Bas.

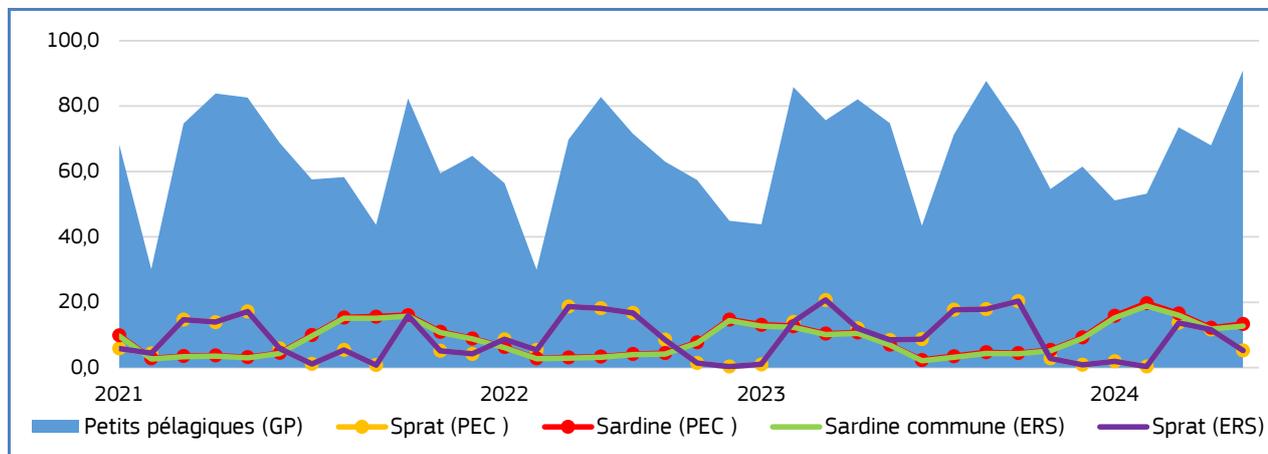
Graphique 22. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE LA LANGOUSTE EN ITALIE, AU PORTUGAL ET EN ESPAGNE



Au sein de l'UE, les premières ventes de **langouste** ont été recensées dans neuf États membres, dont l'**Italie**, le **Portugal** et l'**Espagne**. En octobre 2024, le prix moyen de première vente de cette espèce a affiché 46,87 EUR/kg en Italie (-2% par rapport au mois précédent et +1% par rapport à l'année précédente), 34,22 EUR/kg au Portugal (-9% par rapport à septembre 2024 et -14% par rapport à octobre 2023) et 16,88 EUR/kg en Espagne (-26% par rapport à septembre 2024 et +20% par rapport à l'année précédente). En octobre 2024, l'approvisionnement a reculé en Italie (-21%) et en Espagne (-48%), tandis qu'il progressait au Portugal (+55%) par rapport à l'année précédente. Il semble connaître un pic à des périodes similaires sur les trois marchés analysés : juillet-août en Italie ; juin-juillet au Portugal et en Espagne. Entre les mois 11/2021 et 10/2024, les prix ont fortement fluctué. Ils ont augmenté en Italie et diminué au Portugal et en Espagne. En Italie, les baisses les plus importantes se sont produites en janvier et février. En Espagne, les prix ont chuté à la même période qu'en Italie, ainsi qu'entre septembre et octobre.

1.5. Groupe de produits du mois : les petits pélagiques¹²

Graphique 23. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES AUX NIVEAUX GP, PEC ET ERS POUR LES PAYS DÉCLARANTS¹³, NOVEMBRE 2021 – OCTOBRE 2024**



En octobre 2024, sur les 10 groupes de produits (GP) dans les pays suivis par l'EUMOFA, le groupe de produits (GP¹⁴) « **petits pélagiques** » a atteint la première position en termes de valeur et de volume des premières ventes¹⁵. Toujours en octobre 2024, dans les pays déclarants couverts par la base de données de l'EUMOFA, les premières ventes de ce groupe de produits ont atteint 90,1 millions d'euros et 86.098 tonnes, soit une hausse de 11% en valeur et une réduction de 5% en volume par rapport à octobre 2023. Au cours des 36 derniers mois, la valeur la plus élevée des premières ventes de petits pélagiques a été enregistrée en octobre 2024 (environ 90,9 millions d'euros).

Le groupe de produits « petits pélagiques » comprend sept principales espèces commerciales (PEC) : anchois, hareng, chinchard commun, maquereau, sardine, sprat et petits pélagiques divers¹⁶.

Au niveau du système électronique d'enregistrement et de déclaration (ERS), la sardine commune (14%) et le sprat (6%) ont représenté ensemble 20% de la valeur totale des premières ventes de « petits pélagiques » en octobre 2024.

1.6. Focus sur la sardine commune



La sardine commune (*Sardina pilchardus*) est l'espèce de petit pélagique la plus répandue dans les eaux européennes. Il s'agit d'une espèce migratoire à croissance rapide, que l'on trouve habituellement dans des profondeurs allant de 25 à 55 m en journée et de 10 à 35 m pendant la nuit. Elle présente une espérance de vie de 10 à 12 ans (en moyenne). Sa longueur peut atteindre 25 cm. Elle s'alimente principalement de planctons et de crustacés. La sardine commune peuple les eaux de l'Atlantique du Nord-Est, de la Méditerranée et de la mer Noire.¹⁷

Les captures de sardine commune sont principalement réalisées à l'aide de sennes coulissantes, de chaluts pélagiques et de navires de petite taille. Deux stocks sont importants pour la gestion de la pêche dans les eaux atlantiques de l'Union européenne : le stock nord (sous-zones CIEM VII et VIII a, b, d), pêché essentiellement par les flottes française, espagnole, néerlandaise et britannique, et le stock sud (sous-zone CIEM VIII c et division IX a), capturé par des sennes coulissantes de navires croates, italiens, espagnols et portugais. Il s'agit d'une espèce commerciale importante pour les secteurs de la pêche et de la transformation (conserved)¹⁸. Les mesures de gestion concernant le stock nord comprennent des dispositions techniques et une limite des autorisations de pêche à l'aide de sennes coulissantes dans les eaux françaises. Les mesures de gestion relatives au stock sud comprennent des dispositions techniques et une limite de l'effort de pêche et des captures (périodes de fermeture et volume maximal de débarquements). Au sein de l'UE, la taille minimale est de 11 cm ou 55 spécimens par kg. La sardine est pêchée toute l'année, avec des pics en été¹⁹.

¹² Données de premières ventes mises à jour le 03-01-2025.

¹³ La Norvège, les îles Féroé et le Royaume-Uni sont exclus des analyses.

¹⁴ Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

¹⁵ Le tableau 1.2 de l'annexe contient davantage de données sur les groupes de produits.

¹⁶ La grande argentine représente la plus forte valeur et le plus grand volume de première vente dans le groupe « petits pélagiques ».

¹⁷ <http://www.fao.org/fishery/species/2910/en>

¹⁸ <http://www.fao.org/fishery/species/2910/en>

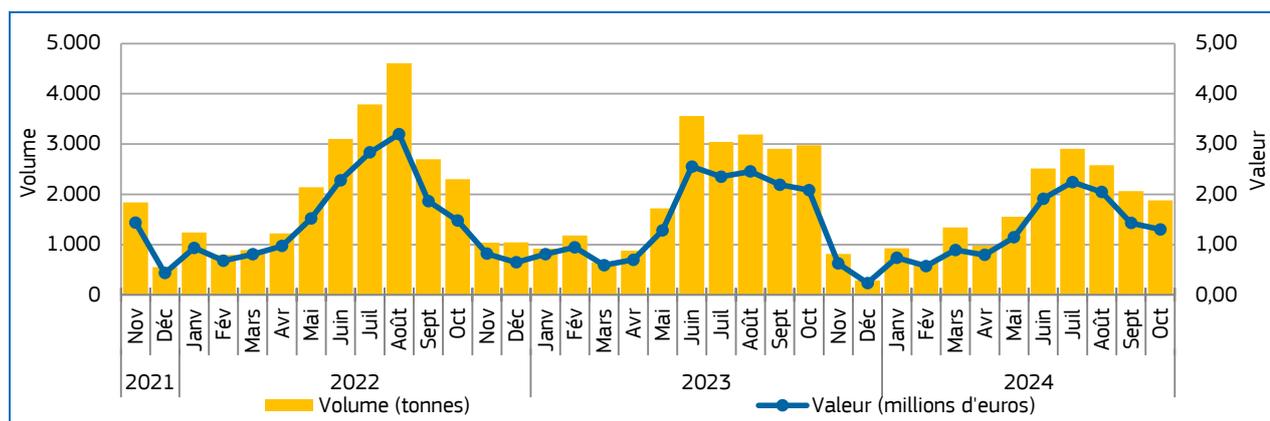
¹⁹ Règlement (CE) n° 1967/2006 du Conseil <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?qid=1481546248599&uri=CELEX:32006R1967>

Pays sélectionnés

Tableau 23. COMPARAISON DES PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE LA SARDINE COMMUNE, DES PRINCIPAUX LIEUX DE VENTE ET DE LA CONTRIBUTION AUX VENTES GLOBALES DES « PETITS PÉLAGIQUES » DANS UNE SÉLECTION DE PAYS

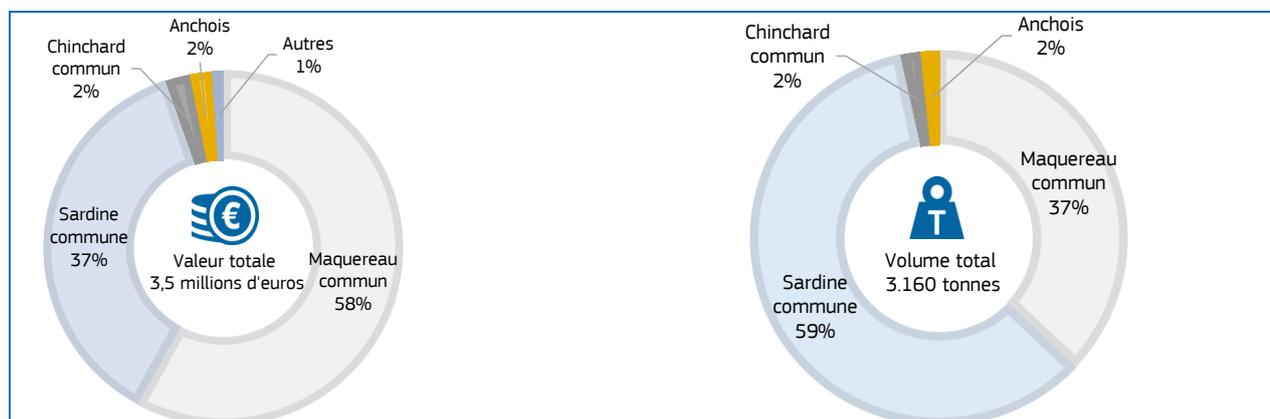
Sardine commune		Évolution des premières ventes de sardine commune entre janvier et octobre 2024 (%)		Contribution de la sardine commune au total des premières ventes de « petits pélagiques » en octobre 2024 (%)	Principaux lieux de vente en octobre 2024, en termes de valeur des premières ventes
		Par rapport à janvier-octobre 2023	Par rapport à janv-oct 2022		
France	Valeur	-18%	-21%	37%	Douarnenez, Boulogne-sur-Mer, Saint-Gilles-Croix-de-Vie.
	Volume	-17%	-24%	59%	
Pays-Bas	Valeur	-10%	+47%	7%	IJmuiden/Velsen. (100% des premières ventes)
	Volume	-3%	+94%	8%	
Espagne	Valeur	+25%	+11%	39%	Ondárroa, Santa Eugenia Ribeira, Isla Cristina.
	Volume	+21%	+24%	48%	

Graphique 24. SARDINE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE, NOVEMBRE 2021 - OCTOBRE 2024

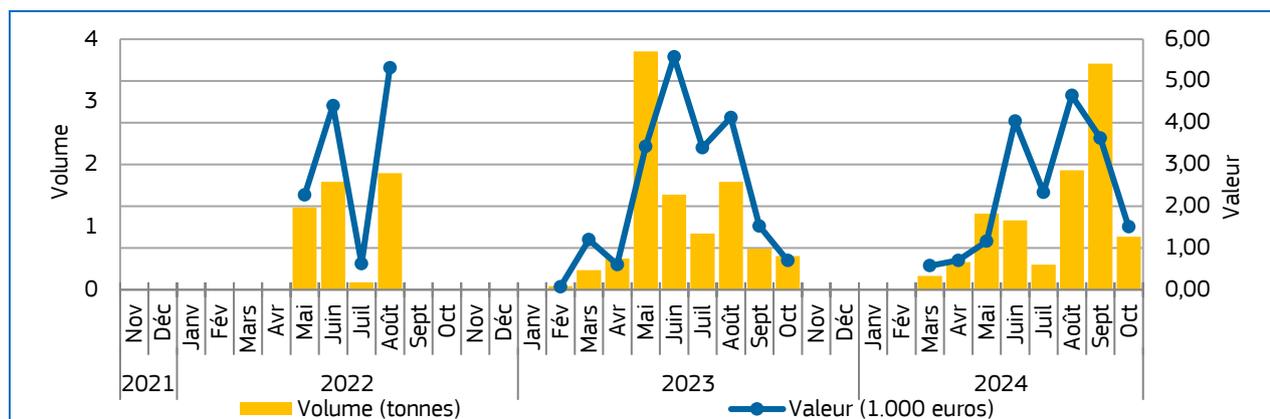


Au cours des 36 derniers mois, les premières ventes de sardine commune les plus élevées en **France** ont été enregistrées en août 2024, lorsque près de 4.607 tonnes ont été vendues pour 3,2 millions d'euros.

Graphique 25. PREMIÈRES VENTES : COMPOSITION DES «PETITS PÉLAGIQUES » (NIVEAU ERS) EN FRANCE, EN VALEUR ET EN VOLUME, NOVEMBRE 2024



Graphique 26. **SARDINE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES AUX PAYS-BAS, NOVEMBRE 2021 - OCTOBRE 2024**

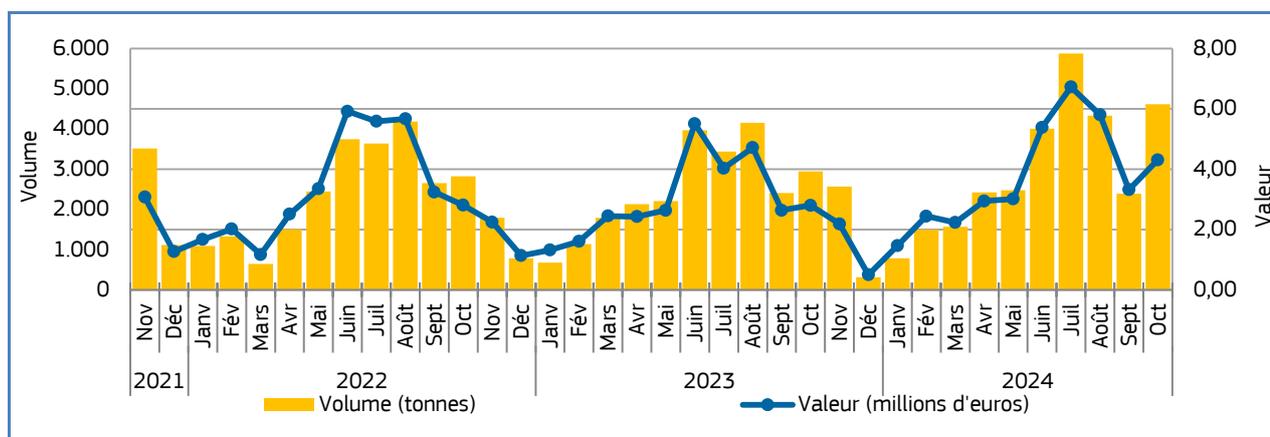


Au cours des 36 derniers mois, la valeur la plus élevée des premières ventes de sardine commune aux **Pays-Bas** a été observée en juin 2023 (environ 1,5 tonne vendue pour 5,6 millions d'euros). Le volume le plus élevé (3,8 tonnes vendues) a été atteint en mai 2023. La saison de pêche se déroule généralement lors des mois les plus chauds de l'année.

Graphique 27. **PREMIÈRES VENTES : COMPOSITION DES « PETITS PÉLAGIQUES » (NIVEAU ERS) AUX PAYS-BAS, EN VALEUR ET EN VOLUME, OCTOBRE 2024**

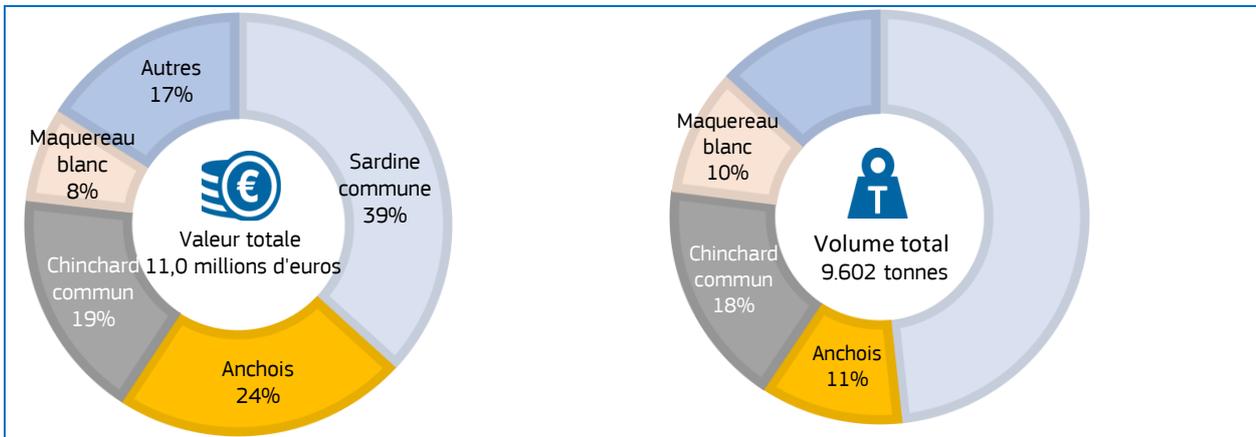


Graphique 28. **SARDINE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES EN ESPAGNE, NOVEMBRE 2021 - OCTOBRE 2024**



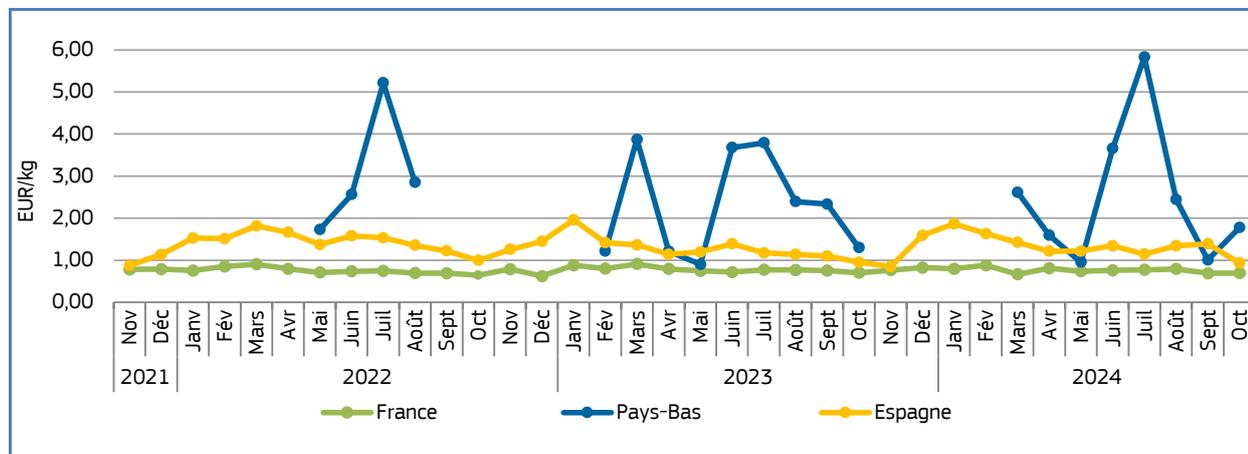
Au cours des 36 derniers mois, le volume des premières ventes de sardine commune le plus élevé en **Espagne** a été recensé en juillet 2024, lorsque 5.878 tonnes ont été vendues pour 6,7 millions d'euros. Les plus fortes ventes ont lieu habituellement en été, lorsque les activités de pêche sont les plus intenses.

Graphique 29. **PREMIÈRES VENTES : COMPOSITION DES « PETITS PÉLAGIQUES » (NIVEAU ERS) EN ESPAGNE, EN VALEUR ET EN VOLUME, OCTOBRE 2024**



Tendances des prix

Graphique 30. **SARDINE COMMUNE : PRIX DE PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS, NOVEMBRE 2021– OCTOBRE 2024**



Au cours de la période de 36 mois analysée (de novembre 2021 à octobre 2024), le prix moyen pondéré de première vente de sardine commune s'est élevé à 2,90 EUR/kg aux **Pays-Bas**, soit 181% de plus qu'en **France** (0,75 EUR/kg) et 66% de plus qu'en **Espagne** (2,82 EUR/kg). Le prix plus élevé affiché aux Pays-Bas peut être dû au volume plus faible de ses premières ventes par rapport aux autres pays analysés.

En **France**, en octobre 2024, le prix moyen de première vente de sardine commune (0,69 EUR/kg) est resté stable par rapport à octobre 2023 et a progressé de 8% par rapport au même mois de 2022. Au cours des 36 derniers mois, le prix moyen a oscillé de 0,62 EUR/kg pour 1.044 tonnes (décembre 2022) à 0,91 EUR/kg pour 646 tonnes (mars 2023).

Aux **Pays-Bas**, en octobre 2024, le prix moyen de première vente de sardine commune (1,78 EUR/kg) a augmenté de 37% par rapport à octobre 2023. Aucune vente n'a été déclarée en octobre 2022. Au cours des 36 derniers mois, le prix moyen a varié de 0,90 EUR/kg pour 3,8 tonnes (mai 2023) à 5,83 EUR/kg pour environ 0,4 tonne (juillet 2024).

En **Espagne**, en octobre 2024, le prix moyen de première vente de sardine commune (0,93 EUR/kg) a baissé de 2% par rapport à octobre 2023 et de 6% par rapport à 2022. Au cours de la période étudiée, le prix moyen a fluctué entre 0,85 EUR/kg pour 2.566 tonnes (novembre 2023) et 3,63 EUR/kg pour 672 tonnes (janvier 2023).

L'EUMOFA a également évoqué la **sardine commune** dans les *Faits saillants du mois* suivants :

Premières ventes : FSM Février 2013 (Portugal), FSM Juillet 2013 (Grèce), FSM 5/2015 (Portugal), FSM 3/2016 (Grèce), FSM 8/2017 (France, Grèce, Italie), FSM 9/2018 (France, Italie, Royaume-Uni), FSM 11/2020 (Pays-Bas, Portugal, Espagne), FSM 7/2023 (France, Portugal, Espagne).

Sujet du mois : FSM 6/2016 « Le marché de la sardine dans l'UE », FSM 5/2021 « Profil de la sardine et des produits du type sardines ».

1.7. Focus sur le sprat



Source: *Scandinavian Fishing Year Book*

Le sprat (*Sprattus sprattus*) est une espèce marine pélagique à brève durée de vie qui vit en bancs dans les zones côtières. Il affectionne les eaux à faible salinité et se nourrit de zooplanctons. Il migre vers des frayères au printemps et en été. Il rejoint la surface durant la nuit. Le frai peut se dérouler durant toute l'année, à proximité des côtes ou jusqu'à 100 km au large²⁰. On trouve le sprat dans l'Atlantique Nord-Est (de la mer du Nord et de la mer Baltique au nord de l'Afrique), en Méditerranée et en mer Noire²¹.

Très prisée des pêcheries de la mer du Nord et de la mer Baltique, cette espèce est capturée avec le hareng dans le cadre de pêches mixtes et sert de proie dans la pêche du cabillaud. Les embarcations employées à cette fin sont des chalutiers pélagiques munis de filets à fines mailles. Le sprat fait l'objet d'un plan pluriannuel²², en vertu duquel sont fixés des TAC annuels partagés entre les États membres²³. Il est surtout commercialisé en conserve ou fumé en vue de la consommation humaine. Il sert également de matière première pour la production de farine et d'huile de poisson impropres à la consommation humaine.

Pays sélectionnés

Tableau 24. **COMPARAISON DES PRIX DE PREMIÈRE VENTE DU SPRAT, DES PRINCIPAUX LIEUX DE VENTE ET DE LA CONTRIBUTION AUX VENTES GLOBALES DES « PETITS PÉLAGIQUES » DANS UNE SÉLECTION DE PAYS**

Sprat		Évolution des premières ventes de sprat entre janvier et octobre 2024 (%)		Contribution du sprat au total des premières ventes de « petits pélagiques » en octobre 2024 (%)	Principaux lieux de vente en octobre 2024, en termes de valeur des premières ventes
		Par rapport à janvier-octobre 2023	Par rapport à janvier-octobre 2022		
Danemark	Valeur	-16%	+18%	4%	n.d.
	Volume	-12%	-17%	12%	
Pologne	Valeur	+25%	+66%	36%	Hel, Kolobrzeg, Wladyslawowo, Ustaka (100% des premières ventes).
	Volume	-7%	-15%	46%	
Suède	Valeur	-91%	-91%	3%	Göteborg.
	Volume	-91%	-93%	7%	

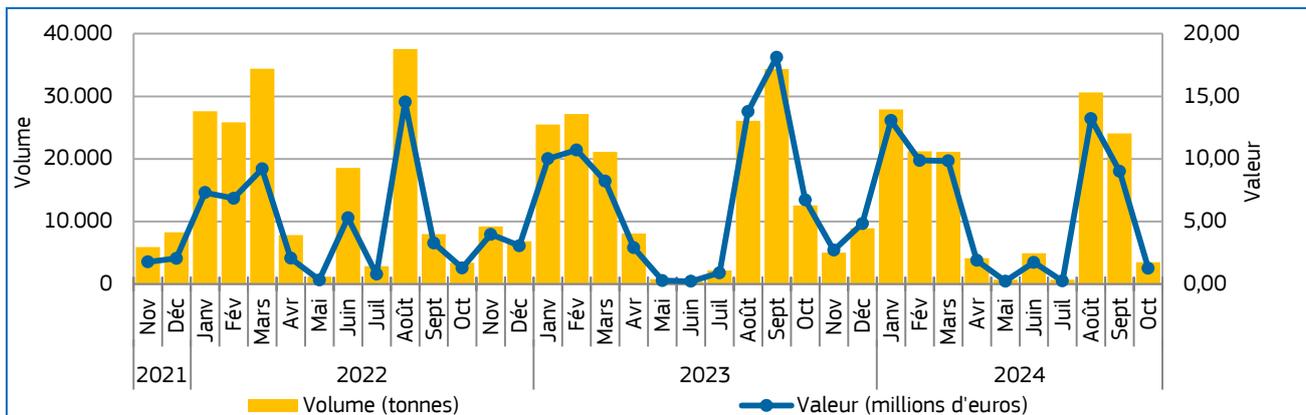
²⁰ <http://www.fao.org/fishery/species/2102/en>

²¹ https://mare.istc.cnr.it/fisheriesv2/species_en?sn=34462

²² Règlement (UE) 2016/1139 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A32016R1139>

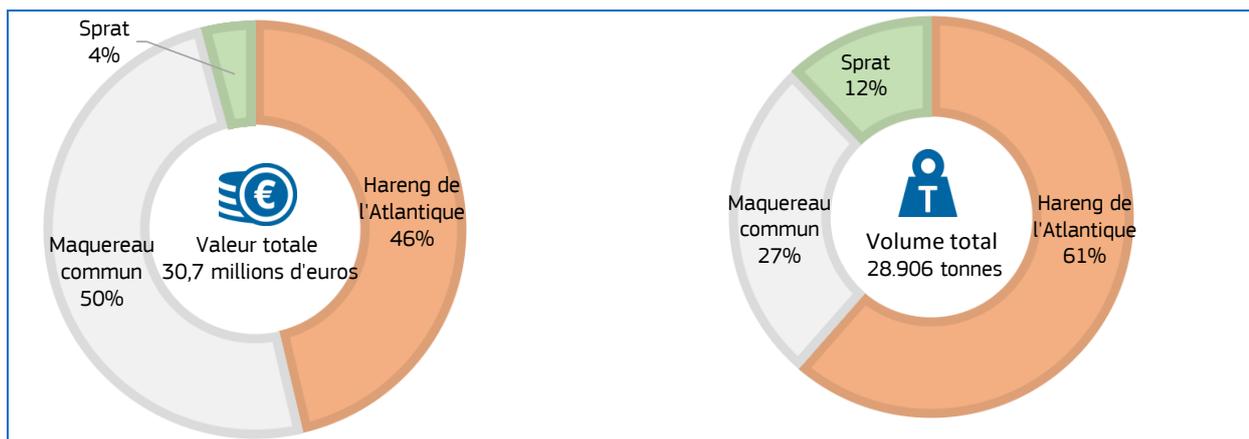
²³ Règlement (UE) 2024/257 du Conseil du 10 janvier 2024, établissant, pour 2024, 2025 et 2026, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques, applicables dans les eaux de l'Union et, pour les navires de pêche de l'Union, dans certaines eaux n'appartenant pas à l'Union, et modifiant le règlement (UE) 2023/194 <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2024/257/oj/eng>

Graphique 31. **SPRAT : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK, NOVEMBRE 2021 - OCTOBRE 2024**

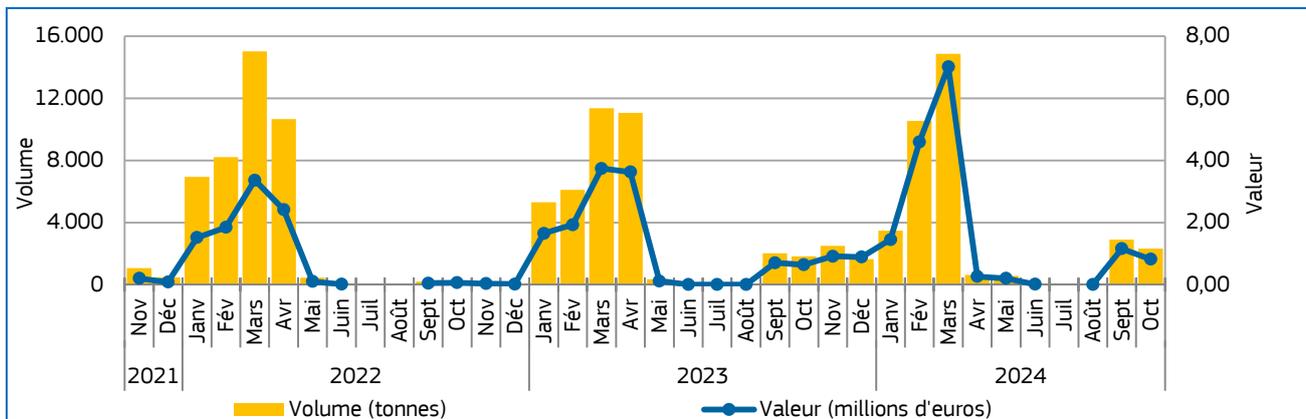


Au **Danemark**, au cours de la période de 36 mois analysée, la valeur la plus élevée des premières ventes de sprat a été enregistrée en septembre 2023, lorsque près de 34.340 tonnes ont été vendues pour 18,1 millions d'euros. Le volume le plus élevé (37.555 tonnes vendues) a été atteint en août 2022.

Graphique 32. **PREMIÈRES VENTES : COMPOSITION DES « PETITS PÉLAGIQUES » (NIVEAU ERS) AU DANEMARK, EN VALEUR ET EN VOLUME, OCTOBRE 2024**

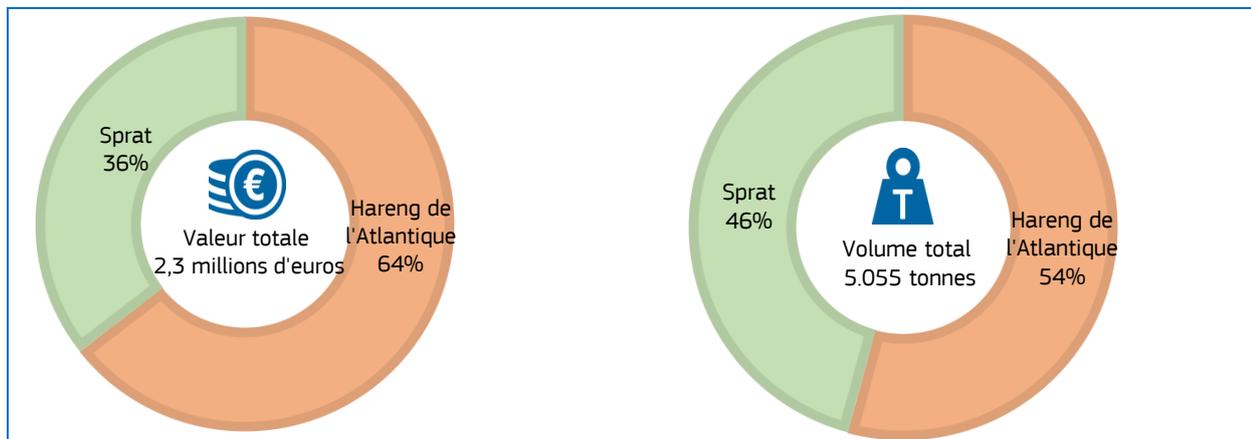


Graphique 33. **SPRAT : PREMIÈRES VENTES EN POLOGNE, NOVEMBRE 2021 - OCTOBRE 2024**

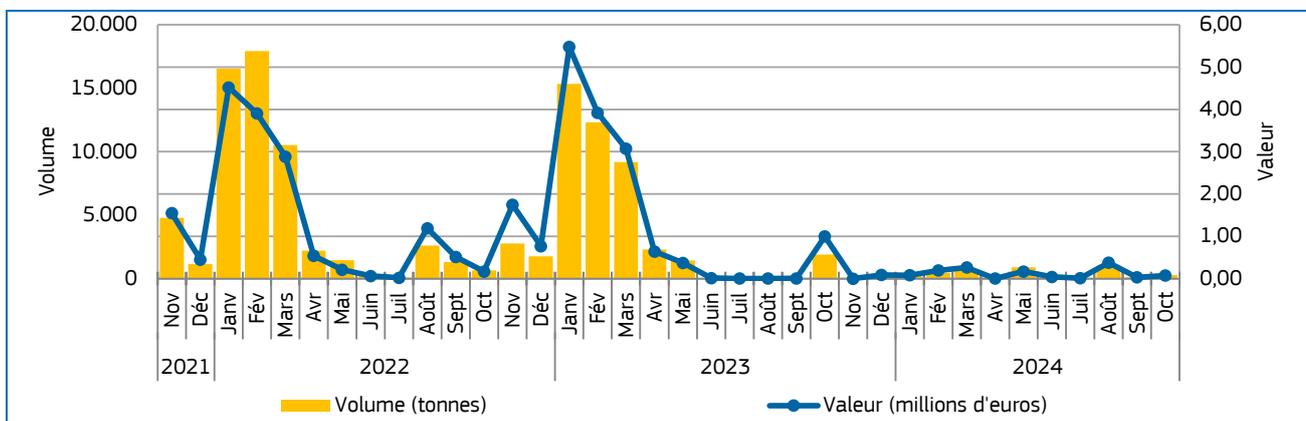


En **Pologne**, au cours de la période de 36 mois étudiée, les premières ventes les plus élevées en valeur et en volume ont été observées en mars. La valeur a plafonné en mars 2024 (7,0 millions d'euros) et le pic de volume s'est produit en mars 2022 (15.027 tonnes).

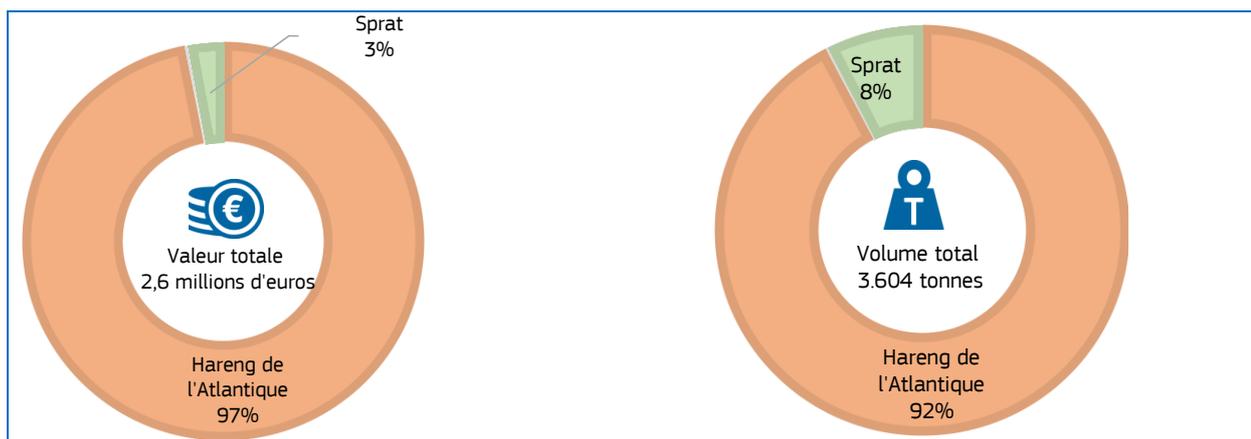
Graphique 34. **PREMIÈRES VENTES : COMPOSITION DES « PETITS PÉLAGIQUES » (NIVEAU ERS) EN POLOGNE, EN VALEUR ET EN VOLUME, OCTOBRE 2024**



Graphique 35. **SPRAT : PREMIÈRES VENTES EN SUÈDE, NOVEMBRE 2021 - OCTOBRE 2024**



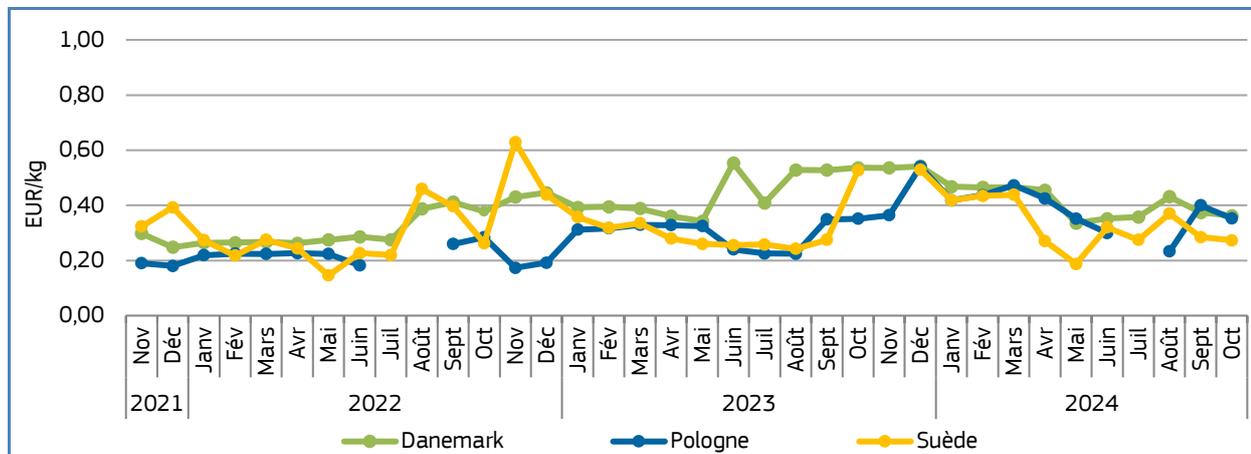
Graphique 36. **PREMIÈRES VENTES : COMPOSITION DES « PETITS PÉLAGIQUES » (NIVEAU ERS) EN SUÈDE, EN VALEUR ET EN VOLUME, OCTOBRE 2024**



En **Suède**, entre novembre 2021 et octobre 2024, la valeur des premières ventes la plus élevée a été recensée en janvier 2023 (5,5 millions d'euros). Le plus grand volume a été enregistré en février 2022 (17.951 tonnes).

Tendances des prix

Graphique 37. **SPRAT : PRIX DE PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS, NOVEMBRE 2021–OCTOBRE 2024**



Au cours de la période de 36 mois analysée (de novembre 2021 à octobre 2024), le prix moyen pondéré de première vente de sprat s'est élevé à 0,40 EUR/kg au **Danemark**, soit 22% de plus qu'en **Pologne** (0,33 EUR/kg) et 27% de plus qu'en **Suède** (0,31 EUR/kg).

Au **Danemark**, en octobre 2024, le prix moyen de première vente de sprat (0,36 EUR/kg) a diminué de 32% par rapport à octobre 2023 et de 4% par rapport à au même mois de 2022. Au cours de la période de 36 mois couverte par cette étude, le prix moyen le plus bas (0,25 EUR/kg pour 8.258 tonnes) a été relevé en décembre 2021, tandis que le prix le plus élevé s'est affiché en juin 2023 : 0,55 EUR/kg pour environ 382 tonnes.

En **Pologne**, en octobre 2024, le prix moyen de première vente de sprat (0,35 EUR/kg) est resté stable par rapport à octobre 2023 et a grimpé d'environ 25% par rapport à octobre 2022. Pendant la période analysée, le prix moyen le plus élevé a été atteint en décembre 2023 (0,54 EUR/kg pour 1.647 tonnes vendues). Le prix plancher a été recensé en novembre 2022 : 0,17 EUR/kg pour 196 tonnes vendues.

En **Suède**, en octobre 2024, le prix moyen de première vente de sprat (0,27 EUR/kg) a chuté de 48% par rapport à octobre 2023 et a augmenté de 4% par rapport à octobre 2022. Au cours de la période de 36 mois analysée, le prix moyen le plus bas (0,15 EUR/kg pour 1.453 tonnes) a été enregistré en mai 2022, tandis que le prix le plus élevé était pratiqué en novembre 2022 : 0,63 EUR/kg pour environ 2.776 tonnes.

L'EUMOFA a également évoqué le **sprat** dans les Faits saillants du mois suivants :

Premières ventes : FSM Février 2013 (Suède), FSM 5/2014 (Lettonie), FSM 3/2015 (Suède), FSM 5/2015 (Lettonie), FSM 5/2016 (Lettonie), FSM 4/2017 (Estonie, Lettonie, Suède), FSM 9/2018 (Estonie, Lettonie, Suède), FSM 11/2020 (Pologne, Pays-Bas, Suède).

2. Importations extra-UE

Les prix hebdomadaires des importations extra-UE (valeurs unitaires moyennes par semaine, en euros par kg) pour neuf espèces différentes sont examinés chaque mois. Les trois espèces les plus importantes en valeur et en volume restent constantes : le saumon atlantique et le saumon du Danube frais ou réfrigérés en provenance de la Norvège, les filets de lieu d'Alaska congelés en provenance de la Chine et les crevettes tropicales congelées (*Penaeus* spp.) en provenance de l'Équateur. Les six autres espèces changent chaque mois. Trois sont choisies dans le groupe de produits du mois, et trois sont choisies au hasard. Le groupe de produits de ce mois est celui des « petits pélagiques »²⁴.

Les données analysées dans la rubrique « Importations extra-UE » sont extraites de l'EUMOFA, recueillies auprès de la Commission européenne²⁵.

Tableau 25. **ÉVOLUTION DU PRIX ET DU VOLUME HEBDOMADAIRES DES TROIS PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE LES PLUS IMPORTÉS DANS L'UE**

Importations extra-UE		Semaine 45/2024	Moyenne des 4 semaines précédentes	Semaine 45/2023	Remarques
Saumon atlantique et saumon du Danube , à l'exclusion des foies et des œufs, importés frais de Norvège ²⁶ (<i>Salmo salar</i> , <i>Hucho hucho</i> , code NC 03021400).	Prix (EUR/kg)	6,56	6,37 (+3%)	6,74 (-3%)	Entre les semaines 46/2021 et 45/2024, les prix ont connu des variations saisonnières en fonction du niveau d'approvisionnement. Des pics ont été enregistrés entre les semaines 10 et 6. Les prix les plus bas ont été recensés entre les semaines 34 et 39. Suivant une tendance légèrement à la baisse, ils ont varié de 5,93 EUR/kg (semaine 39/2024) à 11,28 EUR/kg (semaine 16/2022).
	Volume (tonnes)	14.949	16.827 (-11%)	17.462 (-14%)	Les volumes ont fluctué au gré des saisons, entre 1.309 tonnes (semaine 52/2023 ²⁷) et 22.013 tonnes (semaine 38/2024). Le niveau maximal semble avoir été atteint lors des semaines 35 et 49.
Filets congelés de lieu d'Alaska , importés de Chine (<i>Theragra chalcogramma</i> ; code NC 03047500).	Prix (EUR/kg)	2,43	2,34 (+4%)	2,89 (-16%)	Au cours de la période analysée, les prix ont fluctué en suivant une tendance à la baisse depuis la semaine 41/2022. Ils ont varié de 1,84 EUR/kg (semaine 48/2022) à 4,03 EUR/kg (semaine 41/2022).
	Volume (tonnes)	1.783	1.762 (+1%)	4.179 (-57%)	Entre les semaines 46/2021 et 45/2024, l'approvisionnement semble avoir atteint un pic vers la fin de l'année, entre les semaines 46 et 50. Les volumes hebdomadaires ont varié de 147 tonnes (semaine 25/2022) à 13.785 tonnes (semaine 50/2023).
Crevettes tropicales congelées , importées d' Équateur (<i>genus Penaeus</i> ; code NC 03061792).	Prix (EUR/kg)	5,51	5,14 (+7%)	5,25 (+5%)	Entre les semaines 46/2021 et 45/2024, les prix ont suivi une tendance à la baisse et varié de 4,83 EUR/kg (semaine 07/2024) à 7,19 EUR/kg (semaine 41/2022). Les prix les plus bas sont pratiqués entre les semaines 1 et 8, 26 et 35.
	Volume (tonnes)	4.118	2.822 (+46%)	4.137 (0)	Au cours de la période analysée, les volumes ont oscillé entre 482 tonnes (semaine 25/2022) et 5.523 tonnes (semaine 34/2024). Les volumes ont été sujets à de fortes fluctuations, avec des

²⁴ Les espèces analysées parmi le groupe de produits du mois sont les sardines congelées du Maroc, le maquereau congelé des îles Féroé et la chair congelée de hareng de Norvège. Les trois espèces sélectionnées au hasard ce mois-ci sont l'albacore congelé importé des Seychelles, les préparations ou conserves de listao en provenance de l'Équateur et les filets frais ou réfrigérés de saumon atlantique, du Pacifique et du Danube provenant de Norvège.

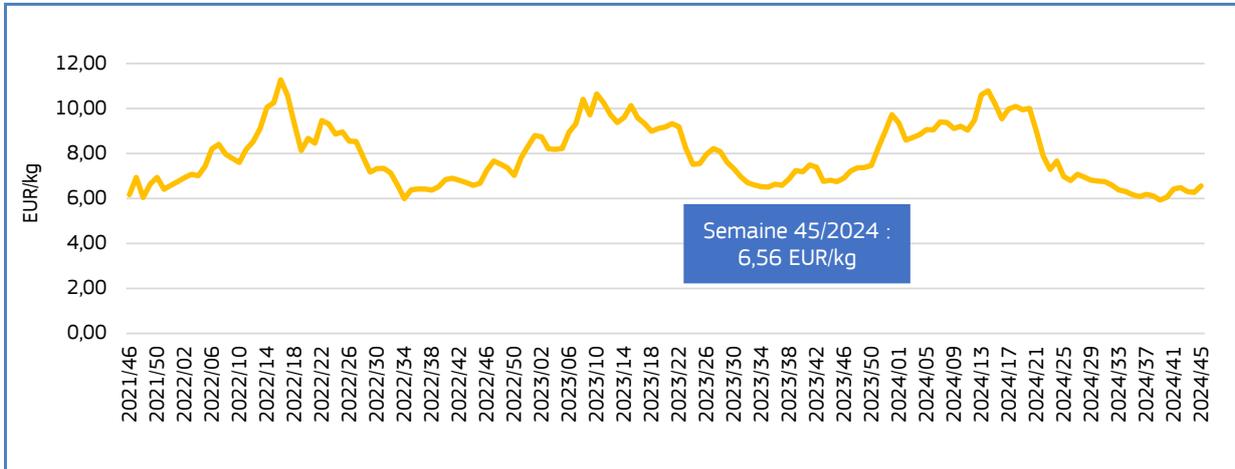
²⁵ Dernière mise à jour : 17- 12- 2024.

²⁶ La Norvège produit et exporte uniquement du saumon atlantique. Elle n'importe pas ni ne réexporte d'autres espèces de saumon.

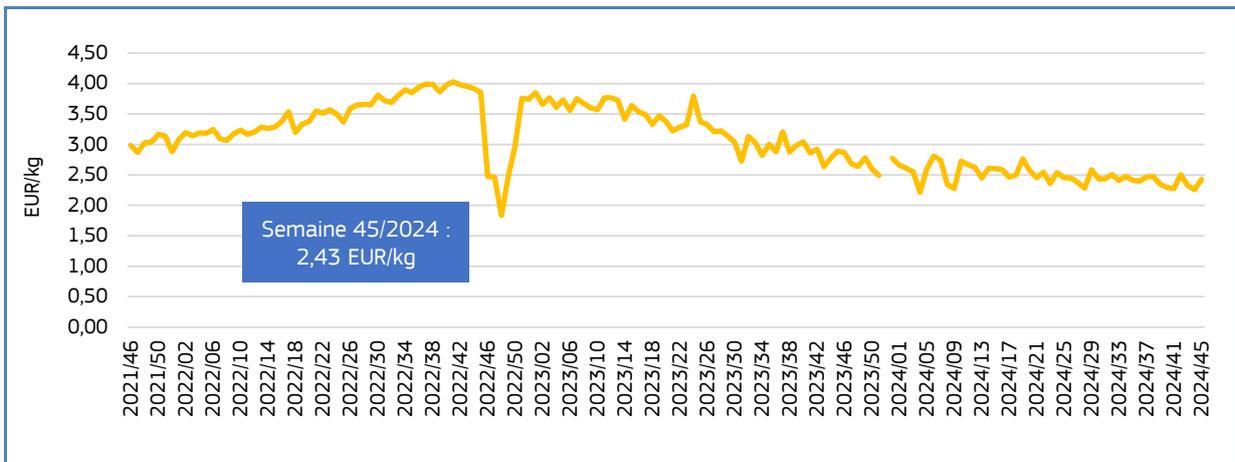
²⁷ L'approvisionnement limité pendant la semaine 52 est due à la réduction de la production lors des fêtes de Noël et à la baisse des activités de transformation qui a suivi au sein de l'UE.

pics se produisant le plus souvent entre les semaines 15/27, 30/34 et 44/46.

Graphique 38. **PRIX À L'IMPORTATION DU SAUMON ATLANTIQUE ET DU SAUMON DU DANUBE EN PROVENANCE DE NORVÈGE, 2021-2024**



Graphique 39. **PRIX À L'IMPORTATION DE FILETS DE LIEU D'ALASKA CONGELÉS EN PROVENANCE DE CHINE, 2021-2024**



Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. L'aquaculture en Afrique | 5. Les algues dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux | 7. Contexte macroéconomique

Graphique 40. **PRIX À L'IMPORTATION DE CREVETTES TROPICALES CONGELÉES EN PROVENANCE DE L'ÉQUATEUR, 2021-2024**

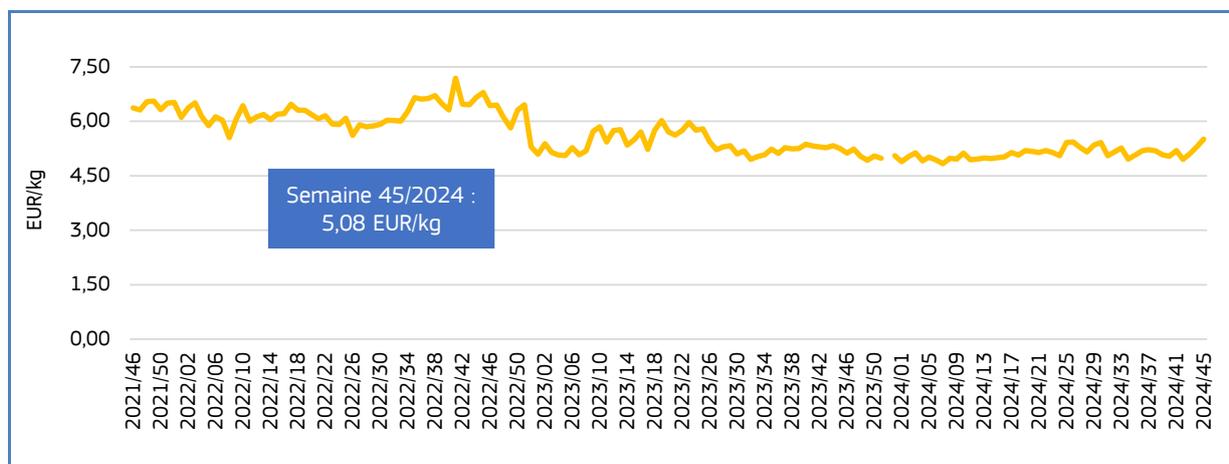


Tableau 26. **ÉVOLUTION DU PRIX ET DU VOLUME HEBDOMADAIRES DES TROIS GROUPES DE PRODUITS, IMPORTÉS DANS L'UE, ANALYSÉS AU COURS DE CE MOIS**

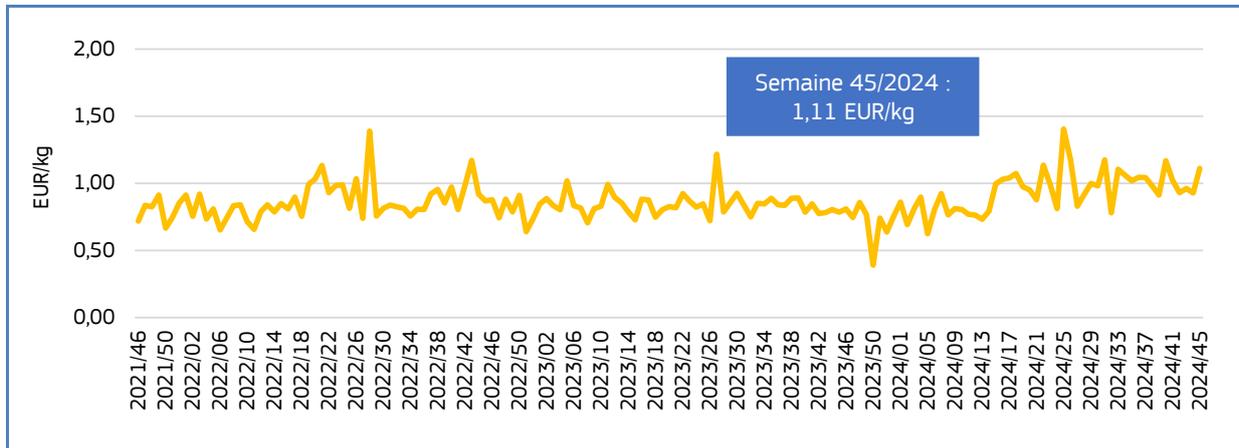
Importations extra-UE		Semaine 45/2024	Moyenne des 4 semaines précédentes	Semaine 45/2023	Remarques
Sardines congelées du Maroc (<i>Sardina pilchardus</i> , code NC 03035310).	Prix (EUR/kg)	1,11	0,96 (+16%)	0,78 (+42%)	Les prix ont connu quelques fluctuations entre les semaines 46/2021 et 45/2024, passant de 0,39 EUR/kg (semaine 50/2023) à 1,40 EUR/kg (semaine 25/2024). 72% des prix hebdomadaires ont oscillé entre 0,80 EUR/kg et 1,00 EUR/kg.
	Volume (tonnes)	679	831 (-18%)	757 (-10%)	Les volumes ont beaucoup fluctué, entre 2 tonnes (semaine 25/2024) et 2.642 tonnes (semaine 35/2022). 58% de l'approvisionnement hebdomadaire a été inférieur à 600 tonnes. Les pics les plus importants ont été enregistrés en 2022.
Maquereau congelé des îles Féroé (<i>Scomber scombrus</i> , <i>Scomber japonicus</i> , code NC 03035410).	Prix (EUR/kg)	2,55	2,30 (+11%)	1,98 (+29%)	Entre les semaines 46/2021 et 45/2024, les prix ont suivi une tendance à la hausse, variant de 1,43 EUR/kg (semaine 22/2023) à 3,11 EUR/kg (semaine 05/2023). 75% des prix hebdomadaires ont oscillé entre 1,50 EUR/kg et 2,00 EUR/kg.
	Volume (tonnes)	468	679 (-31%)	458 (+2%)	Au cours de la période analysée, l'approvisionnement a fluctué et présenté des pics entre les semaines 4 et 29, 39 et 44. Les pics les plus importants ont été enregistrés en 2022. Les volumes ont varié de 17 tonnes (semaine 29/2024) à 2,691 tonnes (semaine 41/2022). 48% de l'approvisionnement hebdomadaire a été inférieur à 300 tonnes.
Chair congelée, même hachée, de hareng (à l'exclusion des filets) en provenance de Norvège (<i>Clupea harengus</i> ,	Prix (EUR/kg)	1,91	1,96 (-3%)	1,85 (+3%)	Entre les semaines 46/2021 et 45/2024, les prix ont fluctué en suivant une tendance à la hausse. Ils ont atteint la valeur minimale de 1,38 EUR/kg lors de la semaine 09/2022 et un pic de 2,12 EUR/kg lors de la semaine 31/2024. Ils ont ensuite grimpé à nouveau. 85% des prix hebdomadaires ont oscillé entre 1,50 EUR/kg et 2,00 EUR/kg.

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

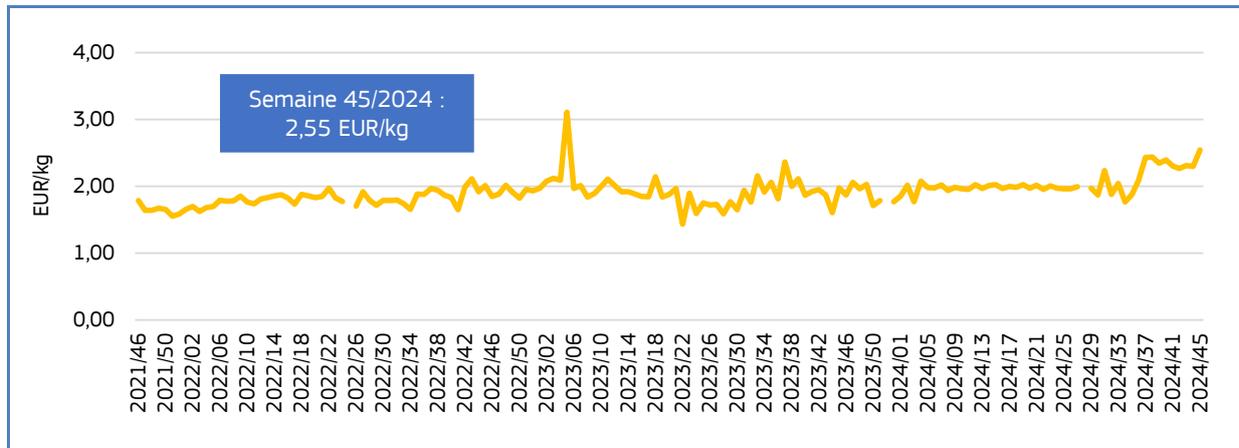
| 4. L'aquaculture en Afrique | 5. Les algues dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux | 7. Contexte macroéconomique

<i>Clupea pallasii</i> , code NC 03049923).	Volume (tonnes)	612	349 (+75%)	1.162 (-47%)	D'importantes fluctuations de l'approvisionnement ont été observées, entre 1 tonne (semaine 25/2022) et 3.357 tonnes (semaine 11/2023). Il a présenté des pics entre les semaines 8 et 13. 42% de l'approvisionnement hebdomadaire était supérieur à 500 tonnes.
---	------------------------	-----	------------	--------------	--

Graphique 41. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA SARDINE CONGELÉE DU MAROC, 2021-2024**



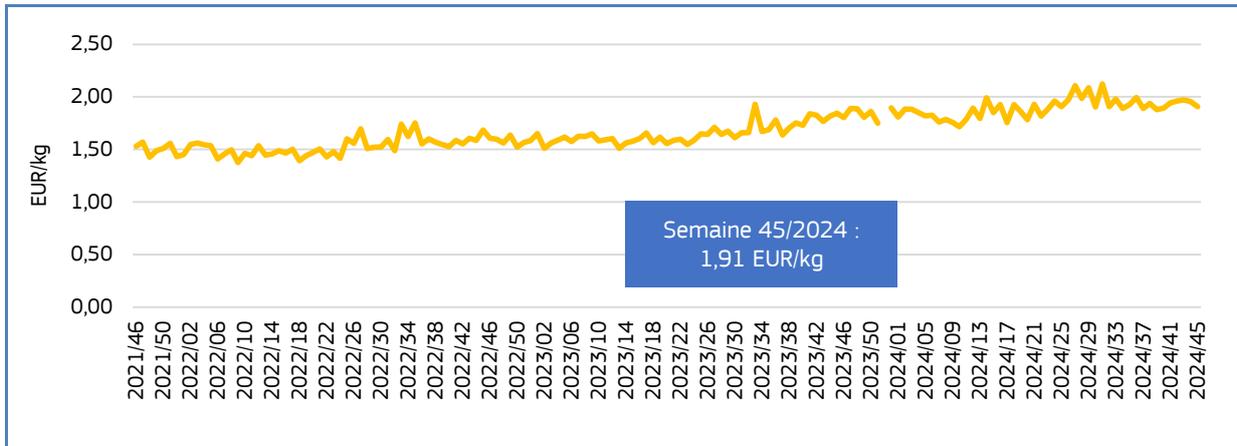
Graphique 42. **PRIX À L'IMPORTATION DU MAQUEREAU CONGELÉ DES ÎLES FÉROÉ, 2021-2024**



Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. L'aquaculture en Afrique | 5. Les algues dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux | 7. Contexte macroéconomique

Graphique 43. **PRIX À L'IMPORTATION DU HARENG CONGELÉ DE NORVÈGE, 2021-2024**



Entre les semaines 01/2024 et 45/2024, le prix de la **sardine** congelée en provenance du **Maroc** a présenté quelques fluctuations en suivant une tendance à la hausse. Il a varié de 0,63 EUR/kg à 1,40 EUR/kg, tandis que le volume a fluctué de 2 tonnes à 981 tonnes.

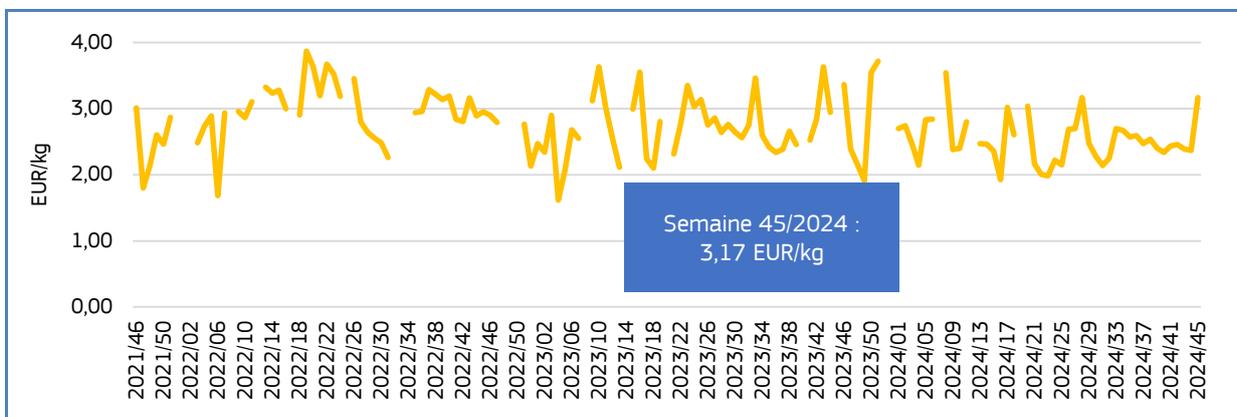
Entre les semaines 01/2024 et 45/2024, le prix du **maquereau** congelé en provenance des **îles Féroé** a augmenté et oscillé entre 1,76 EUR/kg et 2,55 EUR/kg. L'approvisionnement a varié de 17 tonnes à 1.281 tonnes.

En 2024, le prix de la chair congelée de **hareng** en provenance de **Norvège** a fluctué entre 1,72 EUR/kg et 2,12 EUR/kg, tandis que son volume variait de 99 kg à 1.834 tonnes.

Tableau 27. **ÉVOLUTION DU PRIX ET DU VOLUME HEBDOMADAIRES DES IMPORTATIONS DANS L'UE DE TROIS AUTRES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE INTÉRESSANT LE MARCHÉ DE L'UE**

Importations extra-UE	Semaine 45/2024	Moyenne des 4 semaines précédentes	Semaine 45/2023	Remarques	
Albacore congelé (à l'exclusion de l'albacore pour préparations industrielles ou conserves) en provenance des Seychelles (<i>Thunnus albacares</i> , code NC 03034290).	Prix (EUR/kg)	3,17	2,41 (+31%)	n.d.	Entre les semaines 46/2021 et 45/2024, les prix ont fluctué entre 1,62 EUR/kg (semaine 04/2023) et 3,87 EUR/kg (semaine 19/2022). 34% des prix hebdomadaires se sont situés entre 2,50 EUR/kg et 3,00 EUR/kg. L'approvisionnement a fortement varié, oscillant entre 64 kg (semaine 04/2023) et 1.424 tonnes (semaine 20/2022). 36% de l'approvisionnement hebdomadaire a été inférieur à 100 tonnes. Des pics de prix ont été enregistrés en 2022.
	Volume (tonnes)	46	636 (-93%)	n.d.	
Préparations ou conserves de listao , entier ou en morceaux, à l'huile végétale (à l'exclusion des hachés), provenant d' Équateur (code NC 16041421).	Prix (EUR/kg)	4,86	4,71 (+3%)	5,26 (-8%)	Au cours de la période étudiée, les prix ont fluctué à la hausse, passant de 3,61 EUR/kg (semaine 46/2021) à 5,78 EUR/kg (semaine 45/2022). Ils ont ensuite diminué à nouveau. 65% des prix hebdomadaires se sont situés entre 4,00 EUR/kg et 5,00 EUR/kg. Le volume a varié de 220 tonnes (semaine 07/2022) à 2.246 tonnes (semaine 33/2024). Aucune saisonnalité claire ne se dégage, tandis que les pics les plus importants se sont produits en 2024. 51% de l'approvisionnement hebdomadaire était supérieur à 900 tonnes.
	Volume (tonnes)	1.718	881 (+95%)	1.394 (+23%)	
Filets de saumon du Pacifique (<i>Oncorhynchus nerka</i> , <i>Oncorhynchus gorbuscha</i> , <i>Oncorhynchus keta</i> , <i>Oncorhynchus tshawytscha</i> , <i>Oncorhynchus kisutch</i> , <i>Oncorhynchus masou</i> et <i>Oncorhynchus rhodurus</i>), de saumon atlantique (<i>Salmo salar</i>) et de saumon du Danube (<i>Hucho hucho</i>), frais ou réfrigérés, en provenance de Norvège ²⁶ (CN code 03044100).	Prix (EUR/kg)	10,27	10,39 (-1%)	10,68 (-8%)	Entre les semaines 46/2021 et 45/2024, les prix ont varié de 8,72 EUR/kg (semaine 51/2021) à 13,43 EUR/kg (semaine 12/2023). Les prix les plus élevés ont été atteints entre les semaines 12 et 18. 50% des prix hebdomadaires ont oscillé entre 10,00 EUR/kg et 12,00 EUR/kg. Les volumes ont sensiblement fluctué, passant de 92 tonnes (semaine 25/2022) à 1.969 tonnes (semaine 11/2024). 68% de l'approvisionnement hebdomadaire était supérieur à 1,000 tonnes.
	Volume (tonnes)	1.303	1.078 (+21%)	1.063 (+23%)	

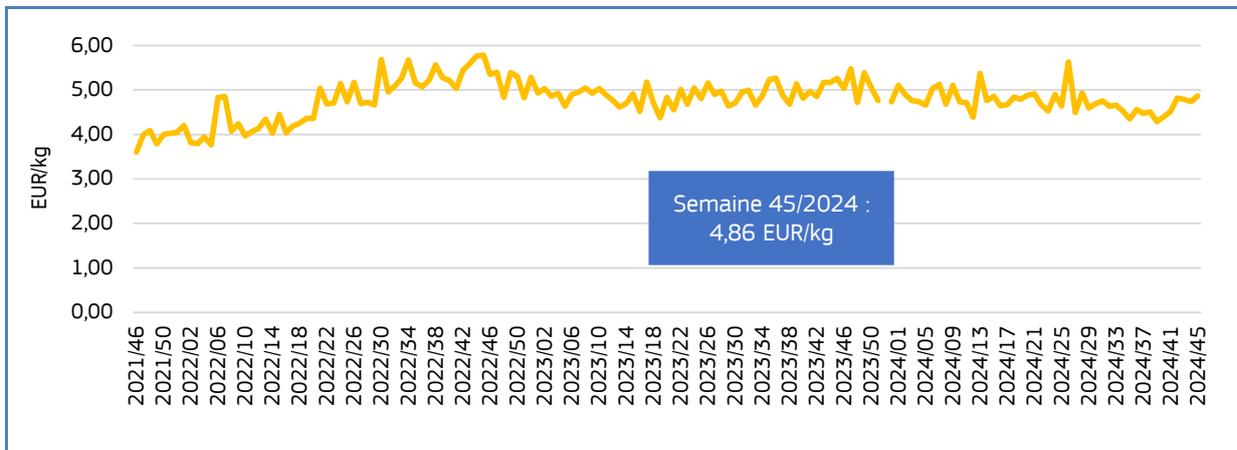
Graphique 44. **PRIX À L'IMPORTATION DE L' ALBACORE CONGELÉ PROVENANT DES SEYCHELLES, 2021-2024**



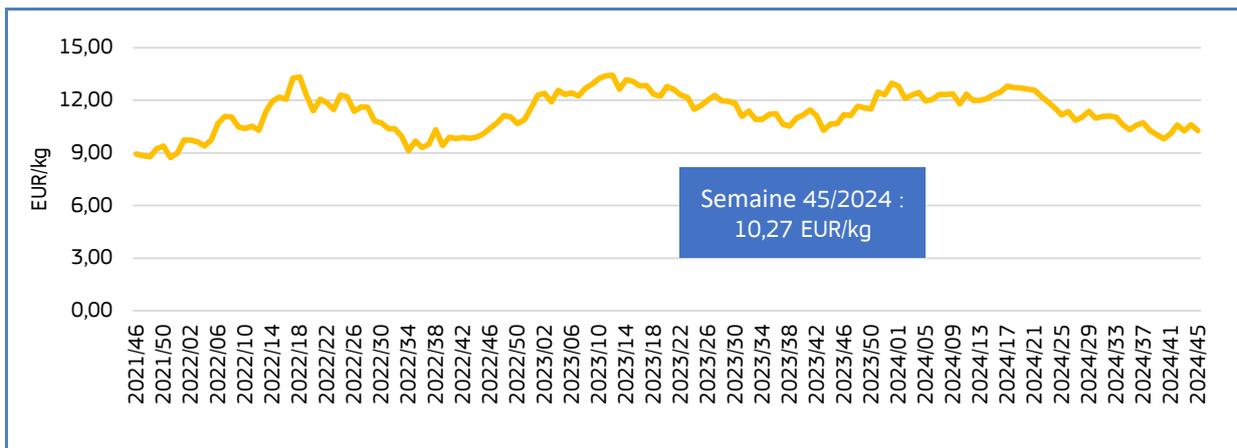
Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. L'aquaculture en Afrique | 5. Les algues dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux | 7. Contexte macroéconomique

Graphique 45. **PRICE À L'IMPORTATION DES PRÉPARATIONS OU CONSERVES DE LISTAO PROVENANT D'ÉQUATEUR, 2021-2024**



Graphique 46. **PRIX À L'IMPORTATION DES FILETS FRAIS OU RÉFRIGÉRÉS DE SAUMON DU PACIFIQUE, DE SAUMON ATLANTIQUE ET DE SAUMON DU DANUBE PROVENANT DE NORVÈGE, 2021-2024**



Entre les semaines 01/2024 et 45/2024, le prix de l'**albacore** congelé en provenance des **Seychelles** a affiché une tendance à la hausse. Il a varié de 1,93 EUR/kg à 3,54 EUR/kg. Le volume a aussi fluctué, passant de 6 tonnes à 1.309 tonnes.

Entre les semaines 01/2024 et 45/2024, le prix des préparations ou conserves de **listao** en provenance d'**Équateur** a fluctué et baissé. Il a varié de 4,29 EUR/kg à 5,63 EUR/kg. L'approvisionnement a oscillé entre 625 tonnes et 2.246 tonnes.

En 2024, le prix des filets frais ou réfrigérés de **saumon** atlantique en provenance de **Norvège** a baissé, oscillant entre 9,80 EUR/kg et 12,81 EUR/kg. De même, le volume a fluctué entre 843 tonnes et 1.969 tonnes.

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. L'aquaculture en Afrique | 5. Les algues dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux | 7. Contexte macroéconomique

3. Consommation

3.1. CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UE

Les données analysées dans la section « Consommation » sont extraites de l'EUMOFA, telles que collectées par l'Europanel²⁸.

Entre octobre 2023 et octobre 2024, le volume et la valeur de la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture ont diminué en Allemagne, en Irlande, en Italie et en Suède, tandis qu'ils augmentaient au Danemark, en France, au Portugal, en Espagne et en Hongrie. C'est dans cette dernière que s'est produite la plus forte hausse : +50% en volume et +26% en valeur. La baisse la plus sensible a été enregistrée en Irlande. Elle est attribuée principalement au maquereau (-55% en volume, -51% en valeur), au merlu (-28% en volume, -27% en valeur) et aux crevettes (-24% en volume, -32% en valeur).

Tableau 28. **APERÇU DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES DE PRODUITS FRAIS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN OCTOBRE DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	Consommation apparente par habitant en 2022 (équivalent poids vif, EPV) kg/habitant/an	Octobre 2022		Octobre 2023		Mai 2024		Octobre 2024		Évolution d'octobre 2023 à octobre 2024	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark*	20,00-25,00	988	18,21	973	18,98	1.160	21,46	1.111	21,21	↑14%	↑12%
France	32,58	17.944	215,20	15.649	200,21	17.014	182,05	16.102	205,69	↑3%	↑3%
Allemagne	12,49	5.405	77,46	4.720	74,47	3.932	69,22	4.443	73,54	↓6%	↓1%
Hongrie	6,73	339	2,42	272	2,60	206	1,99	408	3,28	↑50%	↑26%
Irlande*	20,00	960	15,85	1.006	18,09	988	17,60	794	14,48	↓21%	↓20%
Italie	30,01	18.262	218,83	18.322	216,89	22.929	298,48	16.022	208,34	↓13%	↓4%
Pays-Bas*	18,88	2.299	41,73	2.349	43,41	2.975	55,67	2.268	44,73	↓3%	↑3%
Pologne*	13,68	3.139	24,77	3.376	34,62	2.942	32,89	3.248	36,52	↓4%	↑5%
Portugal	54,54	5.215	39,57	4.675	36,13	4.698	37,78	5.007	40,94	↑7%	↑13%
Espagne	41,92	40.589	379,85	39.126	385,58	39.125	392,32	41.422	432,61	↑6%	↑12%
Suède	22,46	787	11,39	999	14,70	675	10,23	881	12,82	↓12%	↓13%

* Les méthodes d'estimation de la consommation apparente à l'échelle de l'UE et des États membres sont différentes. Dans le premier cas, la méthode repose sur les données et estimations indiquées dans la note méthodologique et, dans le second cas, elle nécessite une adaptation des tendances anormales en raison du plus grand impact de l'évolution des stocks. Dans les cas où les estimations de l'EUMOFA concernant la consommation apparente par habitant continuaient à présenter une volatilité annuelle élevée en dépit de ces adaptations, des points de contact nationaux ont été sollicités afin de confirmer ces estimations ou de fournir leurs propres chiffres. Ceux-ci sont signalés par un *. Dans ce cas-là, les données ont été fournies par les sources nationales suivantes : Office néerlandais de commercialisation du poisson et Institut polonais de l'économie alimentaire et agricole - Institut national de recherche. Les estimations pour le Danemark ont été transmises par l'Université de Copenhague. Enfin, celles relatives à l'Irlande ont été communiquées par l'EUMOFA.

Au cours des trois dernières années, la consommation moyenne de produits frais de la pêche et de l'aquaculture des ménages en octobre, tant en volume qu'en valeur, a été inférieure à la moyenne annuelle en Allemagne, en Hongrie, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas et en Pologne. En revanche, elle a dépassé la moyenne au Danemark (+5% en volume et +4% en valeur) et en Suède (+36% en volume et +31% en valeur).

Les données sur la consommation mensuelle les plus récentes (jusqu'à **octobre 2024**) sont disponibles sur le site de l'EUMOFA et peuvent être consultées [ici](#).

²⁸ Dernière mise à jour : 27-12-2024.

3.2. Calmar frais

Habitat : cette espèce benthopélagique vit habituellement à une profondeur de 20-250 m, allant parfois jusqu'à 500 m. Elle adopte un comportement benthique pendant la saison de frai et reste pélagique le reste du temps (pour chasser, par ex.).

Zones de capture : le calmar peuple les eaux de l'Atlantique Est (de la mer du Nord et des îles britanniques au sud-ouest de l'Afrique) et de la Méditerranée²⁹.

Pays de capture de l'UE : France, Espagne, Italie³⁰.

Méthode de production : capture.

Principaux consommateurs dans l'UE : Italie, Espagne, France.

Présentation : coupé en bandes ou en anneaux.

Conservation : frais, congelé, décongelé et réfrigéré.

3.2.1. Aperçu de la consommation des ménages en Italie

En 2022, selon des estimations de l'EUMOFA, la consommation apparente par habitant de produits de la pêche et de l'aquaculture s'est élevée à 30,15 kg EPV en Italie, soit 28% de plus que la moyenne de l'UE (23,51 kg EPV). L'Italie était alors le cinquième État membre plus grand consommateur de produits de la mer, derrière le Portugal, l'Espagne, la France et le Luxembourg. Sa consommation était 45% inférieure à celle du Portugal (où elle est la plus élevée de l'UE) et 409% plus élevée que celle de la République tchèque (qui affiche le taux de consommation le plus faible).

En octobre 2024, la consommation mensuelle moyenne des ménages italiens en calmar frais/réfrigéré s'est élevée à 585 tonnes, pour un prix moyen de 17,52 EUR/kg. Les plus fortes ventes ont lieu en décembre. En 2023, le volume de calmar consommé en décembre a représenté 19% de la consommation annuelle totale. Ces trois dernières années, la consommation de calmar en Italie a diminué de 44% en volume et le prix moyen a progressé de 35% depuis 2021.

Le calmar a été évoqué dans différentes éditions des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : FSM 1 2024 (NL, ES, FR) ; FSM 1 2022 (ES, IT, PT) ; FSM 1 2020 (IT, PT, ES) ; FSM 1 2017 (IT) ; FSM 10 2015 (UK) ; FSM 1 2015 (FR) ; FSM 1 2014 (UK).

Consommation : FSM 6 2022 (IT) ; FSM 10 2017 (IT) ; FSM 5 2014 (IT, PT, UK).

Importations extra-UE : FSM 2 2024, Maroc ; FSM 1 2024, Chine, Maroc ; FSM 2 2023, îles Falkland ; FSM 8 2022, États-Unis, Maroc ; FSM 7 2022, Maroc ; FSM 5 2022, Inde ; FSM 1 2022, Chine ; FSM 3 2021, Maroc ; FSM 1 2021, Maroc, Inde ; FSM 10 2020, Chine ; FSM 7 2020, États-Unis ; FSM 1 2020, îles Falkland ; FSM 8 2019, Maroc ; FSM 4 2019, États-Unis ; FSM 8 2018, Maroc ; FSM 6 2018, États-Unis.

Sujet du mois : Le calmar FSM 3 2022.

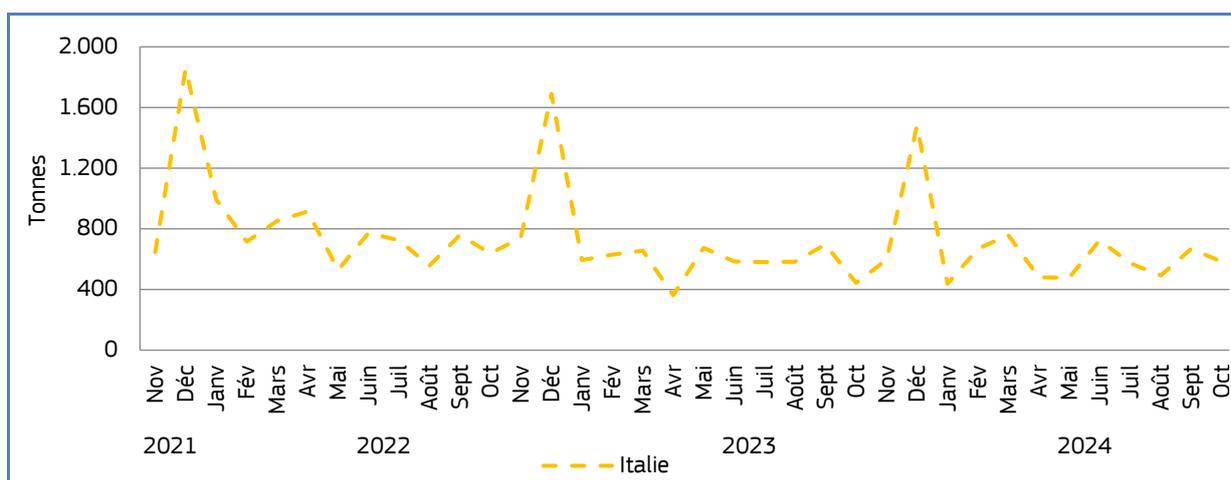
²⁹ <https://www.sealifebase.ca/summary/Loligo-vulgaris.html>

³⁰ <https://eumofa.eu/documents/20124/58117/MH+6+2022.pdf/389182b4-f123-47c6-81e5-b3980a296120?t=1657617605874>

Graphique 47. **PRIX DU CALMAR ACHETÉ PAR LES MÉNAGES ITALIENS**



Graphique 48. **ACHATS DE CALMAR PAR LES MÉNAGES ITALIENS**



3.2.2. Tendances de la consommation des ménages en Italie

Tendance à long terme (de novembre 2021 à octobre 2024) : tendance à la baisse du volume (concentré en décembre) et tendance à la hausse des prix.

Prix moyen annuel : 13,07 EUR/kg (2021), 13,94 EUR/kg (2022), 15,48 EUR/kg (2023).

Consommation annuelle : 13.038 tonnes (2021), 9.881 tonnes (2022), 7.870 tonnes (2023).

Tendance à court terme (de janvier à septembre 2024) : tendance à la baisse du volume et légère évolution à la hausse des prix.

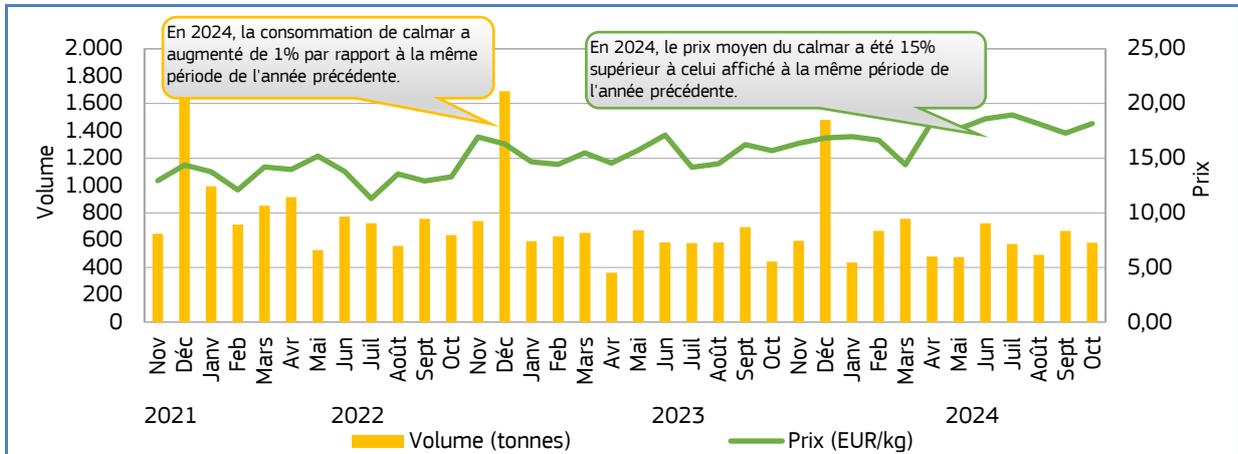
Prix : 17,52 EUR/kg.

Consommation : 5.853 tonnes.

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. L'aquaculture en Afrique | 5. Les algues dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux | 7. Contexte macroéconomique

Graphique 49. **PRIX AU DÉTAIL ET VOLUME DE CALMAR ACHETÉ PAR LES MÉNAGES ITALIENS, NOVEMBRE 2020 – OCTOBRE 2024**



Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

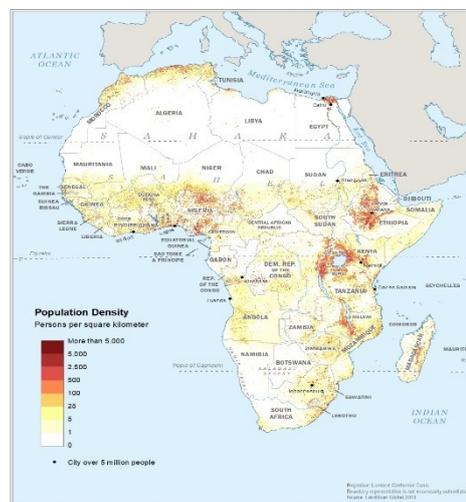
| 4. L'aquaculture en Afrique | 5. Les algues dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux | 7. Contexte macroéconomique

4. Étude de cas : L'aquaculture en Afrique

L'Afrique est le deuxième continent le plus grand et le plus peuplé du monde après l'Asie. Elle compte 54 États souverains³¹. Le continent africain est bordé par la Méditerranée au nord, la plaque arabique et le golfe d'Aqaba au nord-est, l'océan Indien au sud-est et l'océan Atlantique à l'ouest.

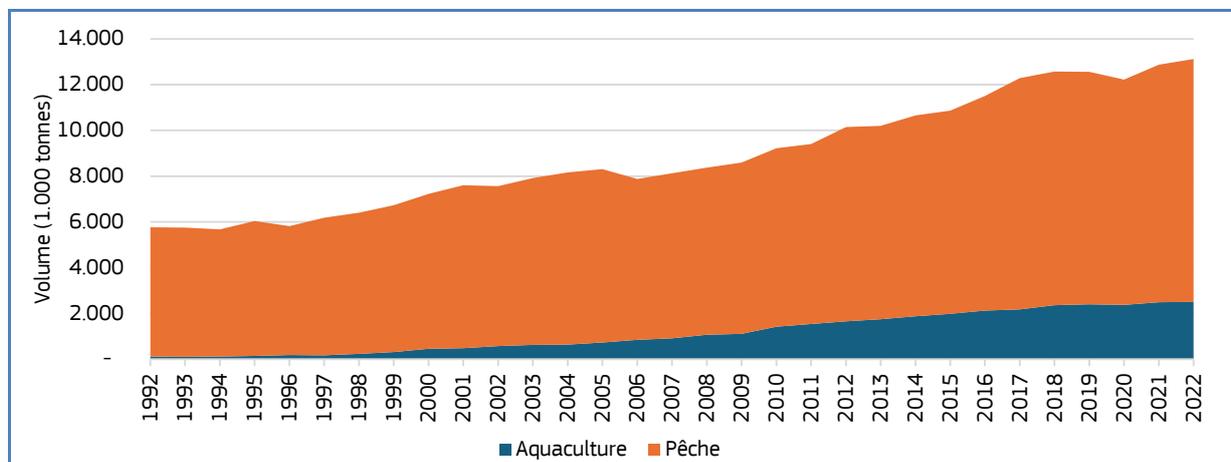
4.1. Production aquacole en Afrique

En 2022, l'Afrique a produit environ 2,5 millions de tonnes d'animaux aquatiques et d'algues, soit 1,9% de la production aquacole mondiale (qui était de l'ordre de 131 millions de tonnes pour une valeur de 355 milliards d'euros³²). Elle se situe loin derrière l'Asie (119 millions de tonnes), l'Amérique (5 millions de tonnes) et l'Europe (3,5 millions de tonnes). Dans les prochaines années, l'approvisionnement provenant des captures marines (10,6 millions de tonnes en 2022) devrait rester relativement stable³³. À l'avenir, la croissance devra donc être assurée par un accroissement de la production aquacole. À cet égard, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que des politiques ciblées, le transfert de technologies, le renforcement des capacités et des investissements responsables sont cruciaux pour atteindre cet objectif. De nombreux pays africains à faible revenu ne mettent pas à profit leur plein potentiel. En revanche, l'Égypte figure parmi les 10 plus grands producteurs d'aquaculture au monde, principalement grâce aux interventions gouvernementales des dernières années et à l'accroissement des investissements du secteur privé³⁴. La Tanzanie et le Rwanda sont des acteurs clés de l'aquaculture commerciale à petite et moyenne échelle. Cela est rendu possible par des modèles d'investissement apparemment viables en Afrique de l'Est, qui profitent d'un cadre politique favorable. Les autres pays performants qui émergent sont notamment le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Mali³⁵.



Source: www.cia.gov/the-world-factbook/maps/world-regional/

Graphique 50. PRODUCTION HALIEUTIQUE ET AQUACOLE TOTALE DE L'AFRIQUE



Source: FAO.

³¹ Les pays africains sont les suivants : Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Cameroun, république centrafricaine, Tchad, Comores, République démocratique du Congo, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, île Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Sud Soudan, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe

³² FAO. *Rapport de la FAO : La production mondiale de pêches et d'aquaculture atteint un nouveau record, un potentiel inexploité demeure en Afrique.* <https://www.fao.org/africa/news-stories/news-detail/fao-report--global-fisheries-and-aquaculture-production-reaches-a-new-record-high--untapped-potential-remains-in-africa/en>

³³ *The Future of Marine Fisheries in the African Blue Economy* | African Development Bank Group

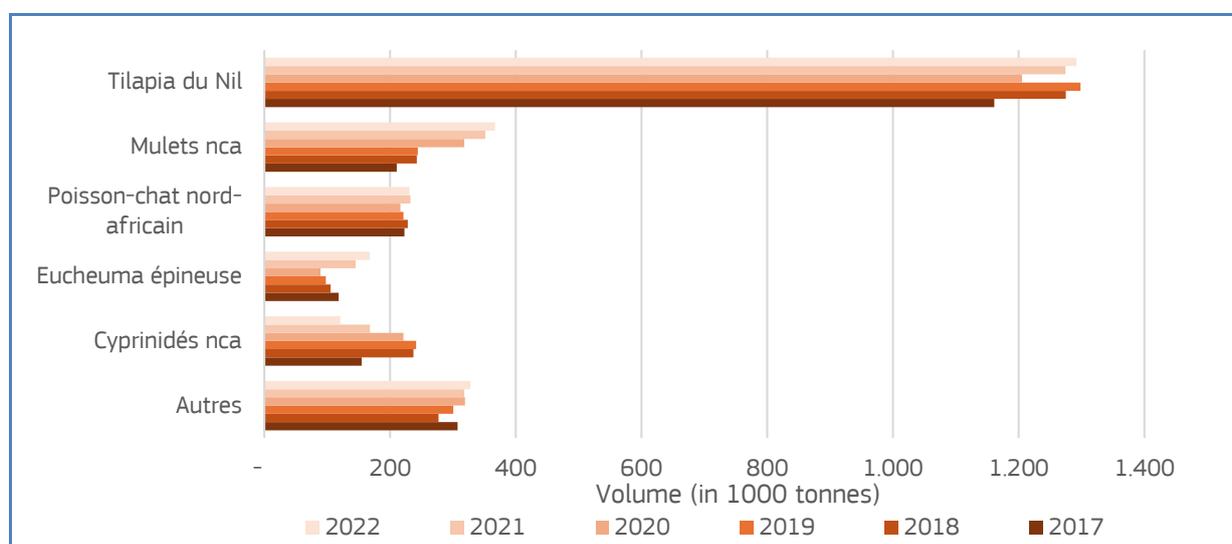
³⁴ <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/23308249.2020.1795615>

³⁵ <https://www.was.org/AC/detail/presidents-column-june-2023.aspx>

En Afrique, la production aquacole a connu une croissance régulière au fil des ans, passant de 120.471 tonnes en 1992 à 2,5 millions de tonnes en 2022 (soit une progression de 1.980%), pour une valeur de 6,3 milliards d'euros. La production totale hors plantes aquatiques s'élève à environ 2,4 millions de tonnes. La production halieutique, en revanche, est passée de 5,6 millions de tonnes en 1992 à 10,6 millions de tonnes en 2022 (+88%). Au cours des sept dernières années, l'approvisionnement des pêcheries s'est ralenti, variant entre 9,3 et 10,6 millions de tonnes.

En 2022, le plus grand groupe de poissons d'élevage en termes de volume était composé de tilapias et d'autres cichlidés (54% de la production aquacole totale de l'Afrique), suivis des poissons côtiers divers (20%), des poissons d'eau douce divers (13%), des algues (7%), des carpes et des barbeaux (5%). D'autres espèces ont compté pour 1% du total. Selon la FAO, la production aquacole continuera de croître dans les principaux pays africains (Égypte, Nigeria, Ghana, etc.) au cours des dix prochaines années. Elle devrait atteindre plus de 2,8 millions de tonnes en 2032³⁶. Ces prévisions à la hausse s'appuient sur le renforcement des capacités d'élevage, mis en place ces dernières années dans le cadre de politiques nationales encourageant l'aquaculture et dans un contexte de demande accrue du marché local. L'Égypte devrait être le principal moteur de cet essor (+19,8%), suivie du Nigeria (+7,5%) et de l'Afrique du Sud (+66,5%).

Graphique 51. **LES CINQ PRINCIPALES ESPÈCES D'ÉLEVAGE EN AFRIQUE PAR VOLUME (TONNES)**



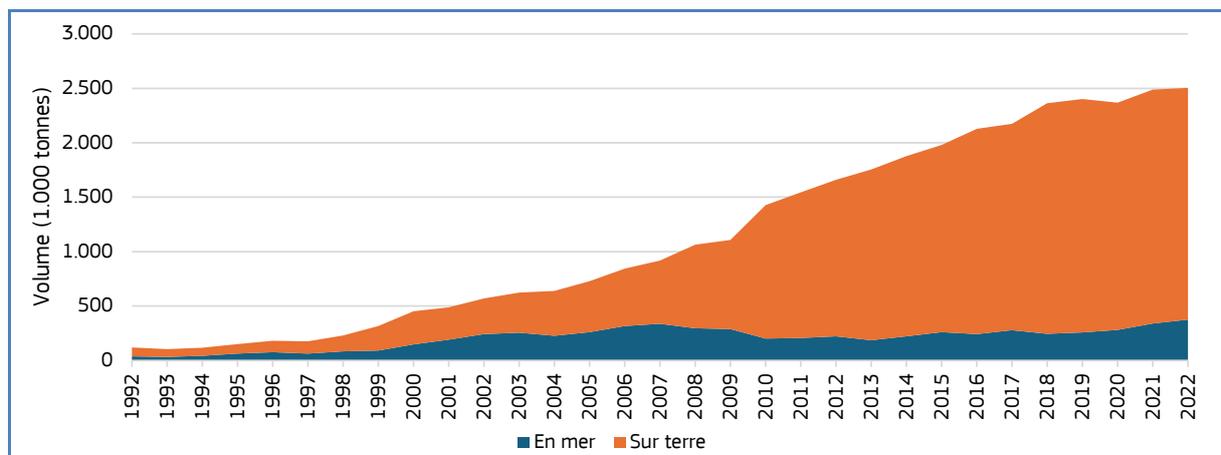
Source: FAO.

Les principales espèces d'élevage en Afrique sont le tilapia du Nil (*Oreochromis niloticus*), les mulets nca³⁷ (*Mugilidae*), le poisson-chat nord-africain (*Clarias gariepinus*), l'eucheuma épineuse (*Eucheuma denticulatum*) et les cyprinidés nca (*Cyprinidae*). En 2022, le volume de production de tilapia du Nil a totalisé près de 1,3 million de tonnes, soit 1% de plus qu'en 2021. De même, la production de mulets a atteint 367.000 tonnes (+4,5% par rapport à 2021) et celle de l'eucheuma épineuse s'est élevée à 167.400 tonnes (+15%). Plusieurs types de mulets sont élevés en Afrique, notamment le mulet à grosse tête (*Mugil cephalus*), le mulet porc (*Liza ramada*), le mulet lippu (*Chelon labrosus*), le mulet errant (*Liza carinata*), le mulet doré (*Liza aurata*), le mulet sauteur (*Liza saliens*) et le mulet à tache bleue (*Valamugil seheli*). Classé au troisième rang, le poisson-chat nord-africain a vu son volume diminuer de 0,6% en 2022, pour un total de 231.000 tonnes. Avec une production de 120.600 tonnes, les cyprinidés, qui constituent le cinquième plus grand groupe, ont affiché une baisse de 28% entre 2021 et 2022. Les cyprinidés les plus produits en Afrique sont la carpe (*Cyprinus carpio*), la carpe herbivore (*Ctenopharyngodon idella*), les carpes nca (*Hypophthalmichthys spp.*) et la carpe de vase (*Cirrhinus molitorella*).

³⁶ FAO. *Fisheries and Aquaculture projections, 2022-2032*. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/66538eba-9c85-4504-8438-c1cf0a0a3903/content/sofia/2024/fisheries-aquaculture-projections.html>

³⁷ Non inclus ailleurs.

Graphique 52. **PRODUCTION AQUACOLE TOTALE SUR TERRE ET EN MER**



Source: FAO.

En Afrique, la plupart des espèces sont cultivées dans des eaux douces à l'intérieur des terres (85% en 2022). Le reste est produit dans des installations marines³⁸. L'eucheuma épineuse, le bar et la dorade sont les espèces les plus produites en mer. Ensemble, elles ont représenté 71% du volume en 2022. L'aquaculture terrestre regroupe principalement le tilapia du Nil, les mullets nca et le poisson-chat nord-africain, dont la production globale s'est élevée à 1,85 million de tonnes en 2022, soit 87% des espèces élevées à l'intérieur des terres. L'Égypte est de loin le principal producteur dans les eaux intérieures. En 2022, ce pays a produit 1,4 million de tonnes, soit 66% du total. Venaient ensuite le Nigeria (12%) et le Ghana (6%). Les plus grands producteurs en milieu marin étaient l'Égypte, Zanzibar et la Tanzanie. Toujours en 2022, 91% de la production égyptienne de poisson était issue des eaux intérieures. Bien que la production aquacole ait augmenté de 62% depuis 2010, les dernières années ont été marquées par une tendance à la baisse. La diminution récente de production de tilapia est due à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. L'Égypte, l'un des principaux importateurs de blé au monde, a subi de plein fouet la hausse des prix et l'instabilité des approvisionnements, ce qui a entraîné une pénurie des matières premières nécessaires à l'élevage du tilapia et, par conséquent, une chute de production³⁹. La croissance rapide observée depuis une dizaine, voir une vingtaine d'années, a été favorisée par le développement technologique du secteur aquacole égyptien. Ainsi davantage et de meilleurs programmes alimentaires sur mesure ont été mis en place, tandis que les systèmes de recirculation de l'eau et les systèmes de gestion aquacole se perfectionnaient. L'accès à de vastes ressources d'eau douce revêt également une grande importance⁴⁰. Le Nigeria produit à petite échelle des siluriformes, des cyprinidés et des tilapias. Cette activité, réalisée avec des ressources limitées par des éleveurs locaux, constitue une source de revenus supplémentaires dans les zones rurales. Grâce à son réseau de voies navigables intérieures et à l'accès à de nombreuses ressources d'eau douce, le Nigeria peut aspirer à se développer et à jouer un rôle de plus en plus important dans ce secteur⁴¹.

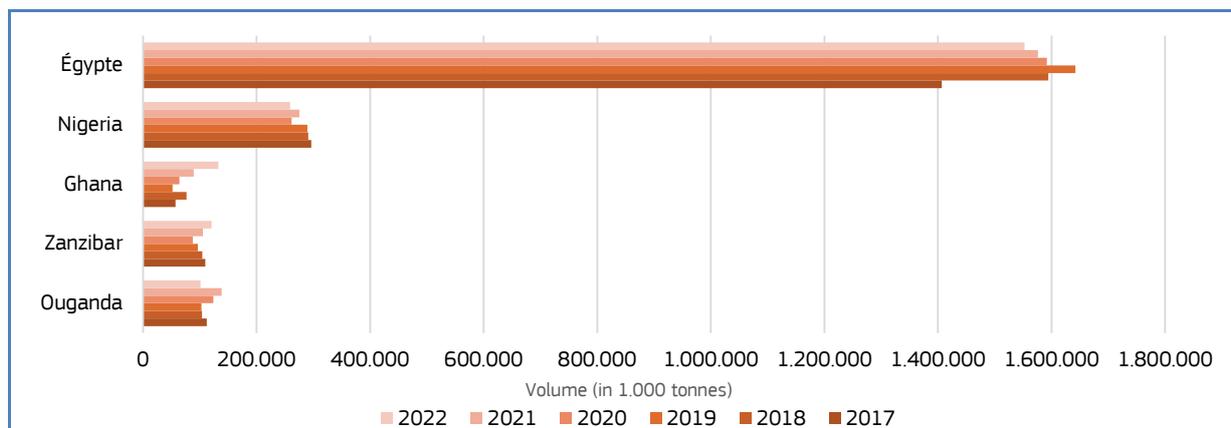
³⁸ FAO. FishStat.

³⁹ IntraFish. Simply not enough foreign exchange to pay for raw material. <https://www.intrafish.com/whitefish/simply-not-enough-foreign-exchange-to-pay-for-raw-material-egyptian-tilapia-production-crashes-as-costs-currency-and-inflation-come-to-a-head/2-1-1530465>

⁴⁰ <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2468550X20301106>

⁴¹ Nigeria's Hidden Aquaculture Boom: How Small-Scale Fish Farming is Transforming Rural Communities

Graphique 53. **LES CINQ PRINCIPAUX PAYS DE PRODUCTION AQUACOLE EN AFRIQUE PAR VOLUME**



Source: FAO.

L'Égypte est le principal pays africain de production aquacole. En 2022, elle a produit plus de 1,55 million de tonnes, soit 1,5% de moins que l'année précédente. Venait ensuite le Nigeria, avec près de 260.000 tonnes (6% de moins qu'en 2021). Ces deux pays figurent parmi les principaux producteurs mondiaux d'aquaculture (l'Égypte figurant parmi les dix premiers et le Nigeria parmi les 25 premiers).

Classé parmi les cinq principaux pays producteurs d'Afrique, le Ghana a affiché la plus forte croissance en 2022, avec près de 133.000 tonnes (+48%). Ce dernier cultive majoritairement le tilapia du Nil et le poisson-chat africain. Les volumes de ces deux espèces ont fortement progressé entre 2021 et 2022. Le quatrième plus grand acteur africain est Zanzibar (Tanzanie), qui a produit un volume de 121.000 tonnes (+14% par rapport à 2021), constitué presque exclusivement d'eucheuma épineuse. En Ouganda, les principales espèces d'élevage aquacole sont le tilapia du Nil et le poisson-chat africain. Leur production a baissé en 2022 par rapport à l'année précédente.

4.2. Consommation de produits de la mer en Afrique

Malgré une hausse de l'approvisionnement en produits de la pêche et de l'aquaculture, la consommation de poisson par habitant est en baisse sur le continent africain. En 2022, la consommation moyenne par habitant s'est élevée à 8 kg. Elle était de 10 kg en 2010. De grandes disparités existent suivant les pays et les régions. Alors que la consommation de poisson est faible à l'intérieur des terres, elle est plus élevée dans les régions côtières. Les habitudes alimentaires locales, la disponibilité des produits, le prix et le pouvoir d'achat sont autant de facteurs déterminant les modes de consommation de poisson.

Les Seychelles présentent le taux de consommation par habitant le plus élevé : plus de 50 kg par personne et par an. Il est aussi relativement élevé dans d'autres îles et des États côtiers peu peuplés, comme l'île Maurice, le Gabon et Sao Tomé-et-Principe (plus de 25 kg par personne). La consommation y est fortement tributaire de la pêche locale et des espèces capturées.

L'Égypte et le Ghana se classent en tête des pays les plus peuplés présentant une forte consommation par habitant : 24 kg et 21 kg par an, respectivement. Tous deux enregistrent une légère progression par rapport à la décennie écoulée. Au Nigeria, le pays le plus peuplé du continent africain (229 millions d'habitants en 2024), la consommation de poisson est très élevée. Outre ses pêcheries côtières, nécessaires au maintien de la sécurité alimentaire, ce pays importe d'importants volumes d'espèces à bas prix du monde entier, dont du maquereau, du hareng et du chinchard. Toutefois, le marché nigérian est sensible aux prix et la population s'accroît rapidement, ce qui entraîne une baisse de la consommation par habitant. Et bien que l'approvisionnement soit appelé à s'élever dans les années à venir, cette hausse ne compensera pas la croissance démographique et ne sera pas suffisante pour maintenir le niveau de consommation par habitant. En général, l'augmentation de la population africaine dépasse le taux de croissance de l'approvisionnement issu de la production et de la pêche intérieures ainsi que des importations de produits de la mer. La plupart de la production aquacole du Nigeria (siluriformes, tilapias, etc.) est consommée localement. Le Ghana fait face à la même situation en termes de consommation : la demande y est largement supérieure à l'approvisionnement intérieur, ce qui conduit à une dépendance accrue vis-à-vis

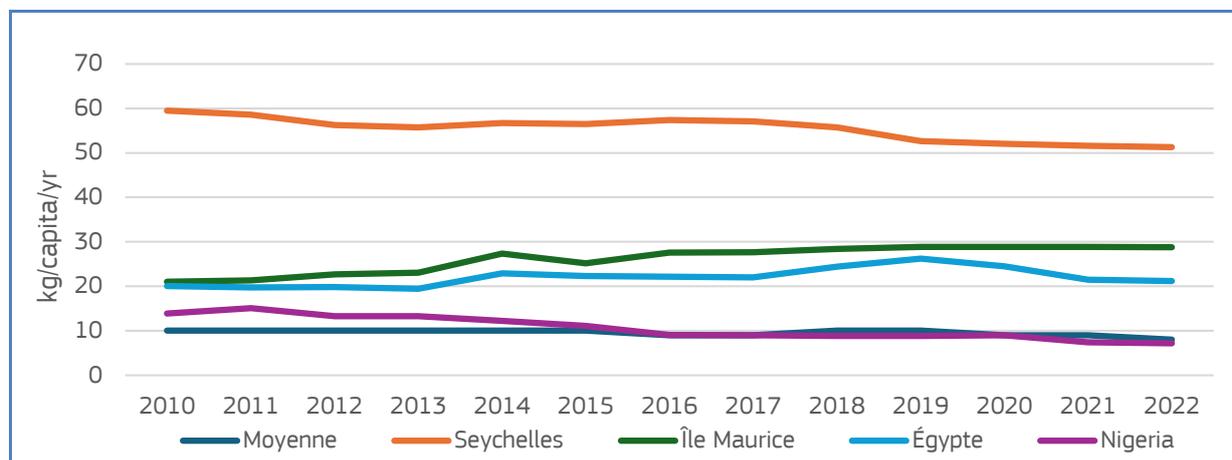
Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. L'aquaculture en Afrique | 5. Les algues dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux | 7. Contexte macroéconomique

des importations. La demande ghanéenne en poisson était d'environ 1,3 million de tonnes en 2022. La production intérieure ne pouvant fournir que 657.000 tonnes métriques, le Ghana a dû importer près de 650.000 tonnes⁴².

Les données sur la consommation de la FAO n'indiquent pas si les produits de la mer proviennent de l'aquaculture ou de la pêche. Elles présentent donc un mélange des deux.

Graphique 54. **CONSOMMATION DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA MER SUR LE CONTINENT AFRICAIN (2010-2022) (KG/HABITANT/AN)**



Source: FAO.

4.3. Commerce international

44 pays d'Afrique sont actuellement membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Neuf y ont un statut d'observateur et deux n'en font pas partie (Algérie, Soudan). Les pays africains qui y siègent comptent pour 27% de l'ensemble des membres. Fondée en 1994, l'OMC remplaça l'ancien Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

En 2023, le continent africain représentait 2,7% des exportations mondiales. Cette part était de 4,8% en 1973. La part de l'Afrique dans les importations mondiales, de l'ordre de 2,9%, est supérieure à celle des exportations⁴³.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est un projet commercial visant à éliminer les obstacles au commerce et à créer un marché unique sur le continent africain. Elle a également pour but de garantir la libre circulation des marchandises et des services entre les pays africains et de renforcer la position de l'Afrique sur le marché mondial. La ZLECAF a été établie en 2019⁴⁴. Aujourd'hui, l'Afrique représente environ 2,7% du commerce mondial. Seulement 17% de ses exportations sont intra-contininentales, contre 59% en Asie et 68% en Europe. Le potentiel de transformation dans toute l'Afrique est donc considérable. La ZLECAF couvre la plus grande zone de libre-échange du monde, mesurée d'après le nombre de pays membres (37 en date d'octobre 2024)⁴⁵.

Exportations africaines de produits de l'aquaculture

En 2023, l'Afrique a exporté 1,14 million de tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture (à l'exclusion des exportations intra-africaines), pour une valeur de 4,3 milliards d'euros. Cela représente une hausse de 6% en volume et de 30% en valeur par rapport à 2018. Un volume significatif fait l'objet d'échanges entre les pays africains. Selon la FAO, le commerce intra-africain de produits de la pêche et de l'aquaculture a totalisé 1,34 million de tonnes en 2022. La farine de poisson⁴⁶ était

⁴² <https://thefishsite.com/articles/ghana-to-fund-10-000-new-fish-farms>

⁴³ <https://african.business/2024/01/trade-investment/its-time-for-african-countries-to-shape-the-wto-not-just-sit-in-it>

⁴⁴ Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)

⁴⁵ <https://au.int/en/treaties/agreement-establishing-african-continental-free-trade-area>

⁴⁶ La PEC « farine de poisson » se compose de farines, poudres et pellets de poissons, crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques.

le principal produit exporté d'Afrique (exportations extra-africaines), avec un volume de 219.068 tonnes. Parmi les autres espèces exportées, mentionnons les petits pélagiques divers⁴⁷, les autres poissons de mer⁴⁸, les thons divers⁴⁹ et le merlu.

Le tilapia a été la principale espèce d'élevage⁵⁰ exportée d'Afrique en 2023 (54.162 tonnes⁵¹). Cela représente une forte hausse par rapport aux 5.618 tonnes de l'année précédente. L'Égypte en a été le principal exportateur (99,95% du total). Une faible quantité de tilapia a également été exportée par l'Afrique du Sud. L'augmentation est due essentiellement à la hausse des exportations égyptiennes de tilapias nca (*Oreochromis spp.*), à l'exclusion des abats de poissons comestibles des n° 0302 91 - 0302 99. Toutefois, la valeur globale des exportations de tilapia s'est réduite, passant de 11,6 millions d'euros en 2022 à 9,1 millions d'euros en 2023. En 2023, les trois principaux marchés d'importation ont été le Koweït (40%), le Qatar (36%) et les Émirats arabes unis (22%).

Les algues⁵² (aptes à la consommation humaine) ont constitué le deuxième groupe d'espèces commerciales. Une partie importante du volume était issue de l'aquaculture à Madagascar. En 2023, les exportations ont atteint 678 tonnes pour une valeur de 592.000 euros. 653 tonnes provenaient de Madagascar, principal exportateur d'algues d'Afrique. Les principaux marchés pour ce produit en 2023 ont été la France (340 tonnes) et le Danemark (182 tonnes). En 2022, selon les statistiques de la FAO, la Tanzanie et Madagascar ont également exporté d'importants volumes d'algues impropres à l'alimentation humaine (10.749 et 2.652 tonnes, respectivement).

Les siluriformes d'eau douce ont représenté le troisième groupe d'espèces commerciales exportées, avec un volume de 140 tonnes et une valeur de 95.000 euros. Les principaux pays exportateurs ont été le Sénégal (80 tonnes), l'Égypte (66 tonnes) et le Ghana (43 tonnes). La plupart des siluriformes d'eau douce ont été exportées vers la Chine (43 tonnes), les Émirats arabes unis (43 tonnes) et le Koweït (20 tonnes).

La dorade arrive en quatrième position : 117 tonnes ont été exportées en 2023, pour une valeur de 733.000 euros. Le Maroc en est le premier fournisseur, avec 116 tonnes exportées en 2023, principalement vers le Portugal (115 tonnes). Bien que les statistiques ne détaillent pas les différentes espèces exportées (se limitant à mentionner la famille des sparidés), la plupart du volume était probablement composé de dorade royale (*Sparus aurata*). Le bar, enfin, a occupé le cinquième rang des espèces exportées (53 tonnes pour une valeur de 370.000 euros). Les statistiques classent ces volumes dans la catégorie des *Dicentrarchus*. Toutes les exportations émanaient du Maroc, principalement à destination du Portugal.

Tableau 29. **EXPORTATIONS AFRICAINES DES PRINCIPAUX PRODUITS DE L'AQUACULTURE, PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (volume en tonnes, valeur en 1.000 euros)**

PEC	2019		2020		2021		2022		2023	
	Volume	Valeur								
Tilapia	7.784	7.541	9.420	7.539	5.020	10.730	5.618	11.560	54.162	9.153
Algues	0	0	696	623	854	507	561	386	678	592
Siluriformes d'eau douce	116	353	162	267	66	215	96	314	140	95
Dorade, autre que la dorade royale	0	10	3	34	1	8	3	26	117	733
Autre bar	25	112	1	18	1	23	1	6	53	370

Source: TDM

⁴⁷ La plus grande partie du volume de petits pélagiques divers était composée de « préparations et conserves de sardines, sardinelles, sprats ou esprots, entiers ou en morceaux, mais non hachés » et de « sardines (*Sardina pilchardus*, *Sardinops spp.*), sardinelles (*Sardinella spp.*), sprats ou esprots (*Sprattus sprattus*), à l'exclusion des abats de poissons comestibles des n° 0303 91 - 0303 99, congelés ».

⁴⁸ La PEC « autres poissons de mer » ont consisté essentiellement en d'autres poissons congelés (à l'exception des n° 0303 11 - 0303 84), à l'exclusion des abats de poissons comestibles des n° 0303 91 - 0303 99.

⁴⁹ La PEC « thons divers » était surtout composée de préparations et de conserves de thons, de listaos et de bonites (*Sarda spp.*), entiers ou en morceaux, mais non hachés.

⁵⁰ Les données n'établissent pas de distinction entre les sources de production (pêche ou aquaculture). Bien que les catégories ci-dessus se réfèrent à des espèces aquacoles habituellement produites en Afrique, il est probable qu'une partie du volume soit un mélange de poissons sauvages et d'élevage.

⁵¹ TDM signale une hausse sensible des exportations de tilapia en 2023 par rapport aux années précédentes. Leur valeur reste toutefois identique, ce qui peut être dû à des divergences entre les données.

⁵² Algues aptes à la consommation humaine.

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. L'aquaculture en Afrique | 5. Les algues dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux | 7. Contexte macroéconomique

4.4. Les produits aquacoles africains dans l'UE

Importations communautaires de produits aquacoles d'Afrique

En 2023, le volume des importations communautaires de produits de la pêche et de l'aquaculture en provenance d'Afrique a totalisé 894.230 tonnes pour une valeur de 4,6 millions d'euros. Cela constitue une hausse de 8% en volume et de 23% en valeur par rapport à 2019. Les principaux groupes d'espèces importées par l'UE provenaient majoritairement de la pêche. Les principales espèces commerciales sont le merlu, la farine de poisson, le poulpe, le listao et la sardine. Les crevettes constituent le principal groupe d'espèces d'élevage importé d'Afrique vers l'Union européenne⁵³. Les importations de crevettes d'Afrique englobent à la fois des espèces d'élevage et, dans une plus large mesure, des espèces capturées à l'état sauvage. Les données d'importation ne précisent pas la provenance des crevettes (aquaculture ou pêche). Elles présentent donc un mélange des deux.

Les espèces d'élevage consistent probablement en un mélange de crevettes à pattes blanches (*L. Vannamei*) et de crevettes géantes tigrées (*P. Monodon*). En 2023, le volume de ces importations a atteint 12.101 tonnes pour une valeur de 163 millions d'euros. En 2023, les principaux États membres d'importation de ces espèces ont été la France (6.009 tonnes), les Pays-Bas (2.655 tonnes) et l'Espagne (1.862 tonnes). Madagascar est de loin le premier fournisseur : 5.340 tonnes exportées pour une valeur de 77 millions d'euros. Il est suivi du Nigeria (2.719 tonnes), du Mozambique (1.281 tonnes), du Maroc (1.155 tonnes) et du Sénégal (1.094 tonnes). Les espèces importées du Maroc sont vraisemblablement des crevettes grises (*Crangon*) réimportées dans l'UE après avoir été exportées vers ce pays en vue de leur transformation. Les algues⁵⁴ forment le deuxième groupe d'espèces importées par l'Union européenne, avec 5.882 tonnes pour une valeur de 6 millions d'euros. Une partie de ce volume émane probablement d'espèces sauvages, étant donné que les données ne distinguent pas entre les différentes sources de production. La Tanzanie est le principal pays d'exportation d'algues (5.282 tonnes), suivie de Madagascar (469 tonnes). La Tanzanie étant l'un des principaux producteurs d'algues d'élevage, la plupart du volume exporté est sans doute issu de l'aquaculture⁵⁵. Le Danemark est le principal importateur d'algues d'Afrique au sein de l'UE. Il en a reçu 5.819 tonnes en 2023, soit plus du double par rapport à 2022 (2.062 tonnes).

La dorade royale et le bar commun sont les troisième et quatrième principales espèces commerciales d'élevage. En 2023, le volume importé par l'Union européenne s'est élevé à 877 et à 63 tonnes, respectivement, en provenance de la Tunisie (215 tonnes) et du Maroc (659 tonnes). Dans l'UE, les principaux importateurs de ces espèces sont l'Italie (600 tonnes en 2023) et l'Espagne (108 tonnes). Le Maroc a fourni la plus grande quantité de bar commun, soit 62 tonnes pour une valeur de 546.000 euros. Le Portugal en a importé 51 tonnes et l'Espagne 11 tonnes. En 2023, la Tanzanie a été le seul pays exportateur de siluriformes d'eau douce (24 tonnes), exclusivement à destination de l'Italie. Bien que le tilapia soit la principale espèce d'élevage en Afrique, il est très peu exporté vers l'UE. En 2023, seule une tonne a été exportée, concrètement par la Mauritanie à destination de la France.

Tableau 30. **IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DES PRINCIPAUX PRODUITS DE L'AQUACULTURE EN PROVENANCE D'AFRIQUE, PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (volume en tonnes, valeur en 1.000 euros)**

PEC	2019		2020		2021		2022		2023	
	Volume	Valeur								
Crevettes d'eau chaude	12.075	144.922	12.343	147.876	13.032	167.295	13.316	174.468	12.101	163.244
Algues	28	124	2	55	1	61	2.064	2.383	5.822	5.995
Dorade royale	320	2.224	173	1.641	304	3.035	118	1.348	877	5.132
Bar commun	226	2.453	229	2.277	331	2.958	5	112	63	562
Siluriformes d'eau douce				0	1	0	0		24	113
Tilapia	1	4	7	17	1	5	1	5	1	4

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

⁵³ crevettes du genre « Penaeus », même fumées, même décortiquées, congelées, y compris les crevettes non décortiquées, cuites à l'eau ou à la vapeur.

⁵⁴ Algues, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées, non destinées à l'alimentation humaine.

⁵⁵ <https://reefresilience.org/case-studies/tanzania-aquaculture/>

5. Étude de cas : Les algues dans l'UE

Les algues⁵⁶ regroupent une grande variété d'espèces marines (algues vertes, rouges ou brunes) et d'eau douce, qui se développent le long des côtes⁵⁷ ou dans des eaux douces. En 2022, la production d'algues (toutes espèces marines confondues) s'est élevée à 37,8 millions de tonnes, issues de l'aquaculture (97%) et de récoltes à l'état sauvage (3%). Les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est (Chine, Indonésie, Corée du Sud) en sont les principaux producteurs. La production de l'UE est dynamique (+17% en volume entre 2014 et 2022) et consiste surtout en des récoltes d'espèces sauvages (99% du volume total). Elle représente 0,25% de la production mondiale. En 2023, l'UE a importé de pays tiers 141.660 tonnes (poids net) d'algues, pour une valeur de 124,4 millions d'euros, avec une augmentation du déficit commercial. 93% de ces importations sont destinées à des fins industrielles ultérieures (notamment leur transformation en ingrédient alimentaire). La consommation directe d'algues suscite toutefois un intérêt croissant. Les principaux pays fournisseurs ont été l'Islande et la Norvège. La plupart des exportations communautaires vers des pays tiers ont été composées d'algues à des fins industrielles (48.174 tonnes pour une valeur de 37,6 millions en 2023). L'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis ont été les principales destinations. Les algues font l'objet d'une demande accrue au sein de l'Union européenne, qui se reflète dans l'augmentation de la production et des importations communautaires, ainsi que dans la prolifération de projets innovateurs fondés sur les algues.

5.1. Caractéristiques biologiques, exploitation et gestion

Les macroalgues marines⁵⁸, ou « algues », sont des plantes aquatiques qui se fixent sur les fonds marins ou d'autres structures solides, à l'aide de crampons ressemblant à des racines. Ces derniers sont de simples appareils fixateurs et n'assurent pas la fonction d'extraction de nutriments comme les racines des plantes supérieures. Plusieurs espèces sont comestibles et revêtent une importance commerciale pour l'être humain^{Erreur. Il segnalibro non è definito.}. Ces ressources biologiques importantes jouent un grand rôle dans le maintien de l'écosystème en fournissant un abri et de la nourriture à la faune et à la flore marines, en captant le carbone de l'atmosphère, en produisant de l'oxygène, en réduisant les dommages provoqués par les tempêtes, en filtrant les polluants toxiques, en améliorant la qualité de l'eau et en suscitant l'intérêt des touristes pour leur riche diversité biologique⁵⁹. Les algues sont exploitées à des fins diverses : alimentation, fourrage, extraction de polysaccharide, biofertilisants, produits cosmétiques et fabrication du papier. On observe également un intérêt croissant pour leur utilisation dans la production de biocarburants⁶⁰.

Les algues marines sont divisées en trois groupes distincts sur une base empirique, suivant la couleur de leur thalle (corps de l'algue) : algues **brunes**, aussi appelées « laminariales » (embranchement *Ochrophyta*, classe *Phaeophyceae*) ; algues **rouges** (embranchement *Rhodophyta*) et algues **vertes** « Bryopsidophyceae » (phylum *Chlorophyta*, classes *Chlorophyceae*, *Dasycladophyceae*, *Prasinophyceae* et *Ulvophyceae*). Les algues rouges et brunes sont presque exclusivement marines, tandis que l'on trouve des algues vertes également dans les eaux douces intérieures, voire sur des supports terrestres tels que des rochers, des murs ou des arbres⁶².

La plupart de la production asiatique repose sur l'élevage aquacole d'algues marines et d'eau douce, tandis que l'Europe dépend largement des récoltes, notamment des espèces suivantes : *Ascophyllum nodosum* (goémon noir), *Laminaria hyperborea* (laminaire nordique) et *Laminaria digitata* (laminaire digitée). Ces espèces, et plus particulièrement les forêts de varech, figurent parmi les habitats les plus divers et dynamiques du monde, aussi bien du point de vue biologique qu'écologique. D'autres types d'algues se trouvent sur la côte atlantique européenne, mais peu ont une valeur commerciale pour le moment. Les espèces les plus importantes du point de vue des débarquements sont la laminaire digitée et la laminaire nordique, qui sont collectées de manière mécanique par des embarcations françaises et norvégiennes.

La récolte mécanique est pratiquée par des navires de pêche, particulièrement en Norvège (de Rogaland à Sør-Trøndelag), en France (Bretagne), en Espagne (Galice et Asturies) et, dans une moindre mesure, au Pays Basque français et en Irlande. La récolte manuelle d'algues marines et la collecte des algues rejetées par les tempêtes sont des activités pratiquées en

⁵⁶ Selon la norme européenne EN 17399:2020, on entend par « algues » un groupe fonctionnel d'organismes composé de microalgues, de macroalgues, de cyanobactéries et de labyrinthulomycètes.

⁵⁷ <https://www.britannica.com/science/seaweed>

⁵⁸ Ce terme englobe plusieurs espèces d'algues marines macroscopiques et multicellulaires, par opposition au phytoplancton (microalgues).

⁵⁹ <https://www.unep.org/topics/ocean-seas-and-coasts/blue-ecosystems/seaweeds-kelp#:~:text=Seaweeds%20play%20a%20crucial%20role%20in%20aquatic%20ecosystems,quality%20and%20attracting%20tourists%20to%20their%20rich%20biodiversity.>

⁶⁰ <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/B9780128027721000038?via%3Dihub>

⁶¹ <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0048969723023355>

⁶² <http://www.seaweed.ie/algae/seaweeds.php>

France, en Irlande, en Espagne et au Portugal. L'algue est collectée à marée basse, détachée de son substrat ou ramassée. La plongée, un autre mode de récolte manuelle de l'algue marine, est surtout pratiquée au Portugal.

Les outils de gestion diffèrent selon les pays, les espèces et les techniques de collecte. La récolte d'algues est réglementée de différentes façons : licences ou autorisations, quotas par zone de collecte, quotas individuels par bateau, volume de la récolte et systèmes de rotation. La biomasse n'est pas suffisamment connue dans la majeure partie des zones intéressées. Plusieurs projets sont actuellement mis en œuvre pour évaluer l'importance de cette ressource et d'adapter l'effort de récolte.

Cependant, la conservation des champs d'algues est menacée ; pour cela, certains pays ont décidé de protéger ces habitats en réduisant les possibilités de récolte mécanique ou en créant des zones protégées aux alentours. Il est reproché à la collecte des algues de nuire à l'écosystème en raison des dommages qu'elle provoque sur le substrat et les habitats de certaines espèces. Ainsi, par exemple, la récolte d'algues a récemment été interdite au pays basque espagnol suite à la création de la zone marine « Natura 2000 »⁶³.

5.2. Production

Captures mondiales

En 2022, les captures mondiales d'algues (toutes espèces confondues) ont atteint 1,3 million de tonnes EPV. La plupart ont été récoltées dans le Pacifique Sud-Est (41% du volume total), l'Atlantique Nord-Est (23%) et le Pacifique Nord-Ouest (21%). Trois grands producteurs sont responsables des deux tiers de la production mondiale : le Chili (37%), la Chine (15%) et la Norvège (14%). Entre 2013 et 2022, le volume a diminué de 4% tout en restant généralement stable (hormis une chute en 2018).

Durant cette décennie, les espèces capturées ont été aussi nombreuses que diverses. Outre une part importante de prises d'algues non spécifiées, les *Lessonia nigrescens* et les laminaires nordiques ont représenté respectivement 16% et 12% de la production mondiale, suivies du goémon noir (6%) et des algues rouges (6%). Les espèces de laminariales ont donc compté pour environ 40% de la production.

Bien que le volume total soit resté relativement stable, les captures ont beaucoup varié d'une espèce à l'autre entre 2013 et 2022. Les récoltes des principales espèces ont diminué (-26% pour les *Lessonia nigrescens*, -62% pour les algues brunes), tandis qu'augmentaient les prises d'espèces moins importantes (+710% pour les laminaires nordiques, +128% pour les algues vertes, +117% pour les *Lessonia trabeculata*). Les captures mondiales d'algues ont atteint 1,2 million de tonnes en moyenne par an. Elles ont diminué jusqu'en 2018 et entamé une remontée depuis. Chacune des espèces énumérées ci-dessous représente plus de 3% des prises mondiales. Les espèces mineures sont regroupées dans la catégorie « Autres ».

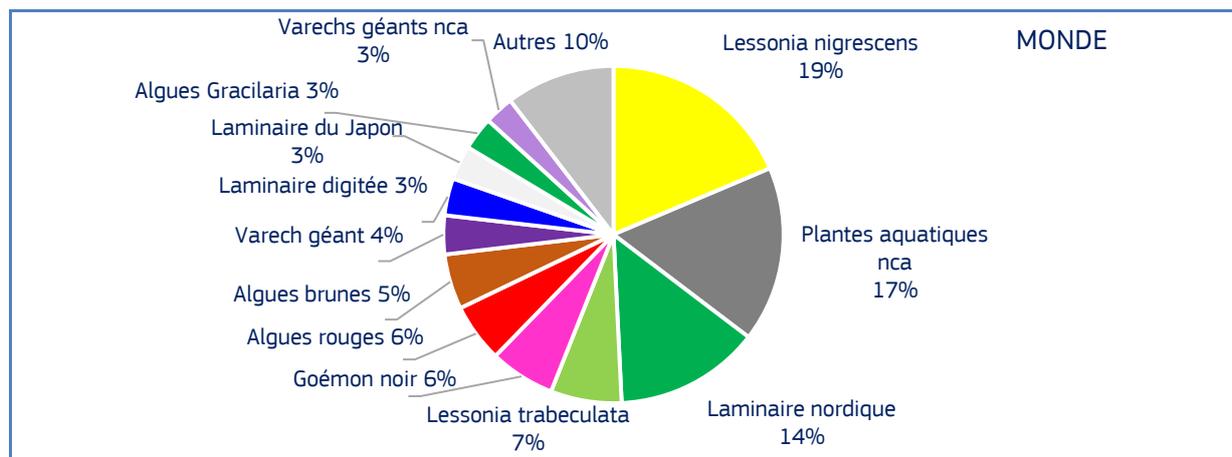
⁶³ Projet Netaglae

Tableau 31. **ÉVOLUTION DES CAPTURES MONDIALES D'ALGUES PAR GROUPE D'ESPÈCES (volume en tonnes EPV)**

Espèce	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Lessonia trabeculata</i>	314.185	220.238	115.452	156.431	211.299	66.436	184.048	189.211	197.088	232.643
Plantes aquatiques nca ⁶⁴	314.189	274.093	285.821	294.951	264.017	226.082	197.231	239.482	222.625	210.693
Laminaire nordique	21.384	30.158	18.192	10.185	10.261	18.993	47.781	151.125	162.028	173.199
<i>Lessonia trabeculata</i>	38.947	60.860	72.317	51.466	73.284	36.562	63.264	68.925	70.471	84.573
Goémon noir	63.149	60.604	55.766	77.819	83.144	89.649	75.746	75.812	78.145	77.948
Algues rouges	53.262	90.843	77.886	85.691	78.780	65.699	67.566	75.283	65.968	70.258
Algues brunes	174.121	174.218	169.152	137.915	134.290	144.462	188.805	79.955	70.051	66.204
Varech géant	20.135	23.932	14.232	28.220	24.899	35.656	32.794	46.253	45.494	46.662
Laminaire digitée	53.590	23.085	33.229	36.380	36.362	31.793	26.576	35.153	42.182	44.559
Laminaire du Japon	56.948	66.766	71.629	58.052	45.526	55.891	46.558	45.060	45.178	40.915
Algues Gracilaria	46.053	32.352	45.344	26.423	47.653	58.167	53.955	46.265	42.256	39.710
Varechs géants nca	30.612	25.714	28.620	31.911	29.948	32.886	34.053	42.961	36.612	35.058
Autres	123.167	112.695	117.016	98.477	82.781	85.256	110.251	107.594	96.460	129.876
Total	1.309.742	1.195.558	1.104.656	1.093.921	1.122.244	947.533	1.128.628	1.203.078	1.174.558	1.252.297

Source : FAO.

Graphique 55. **CAPTURES MONDIALES D'ALGUES PAR ESPÈCE EN 2022 (% DU VOLUME)**



Source : FAO.

En 2022, le Chili, la Chine et la Norvège ont représenté 66% des captures mondiales, dans un contexte d'émergence de nouveaux pays au cours des dix dernières années. D'autres pays moins importants ont connu de fortes hausses. C'est le cas de l'Inde (+137%), du Pérou (+130%) et, surtout, de l'Indonésie (+426%), qui est passée du dixième au cinquième rang mondial entre 2013 et 2022. Les principaux producteurs ont connu des évolutions diverses (Chili : -10% ; Chine : -31% ; Norvège : +11%). Chacun des pays figurant dans le tableau ci-dessous représente plus de 1% des récoltes mondiales. Les pays de moindre importance sont regroupés dans la catégorie « Autres ».

⁶⁴ « Non inclus ailleurs » : lorsqu'il s'avère impossible d'identifier l'espèce et que plus d'une espèce est incluse dans le même groupe.

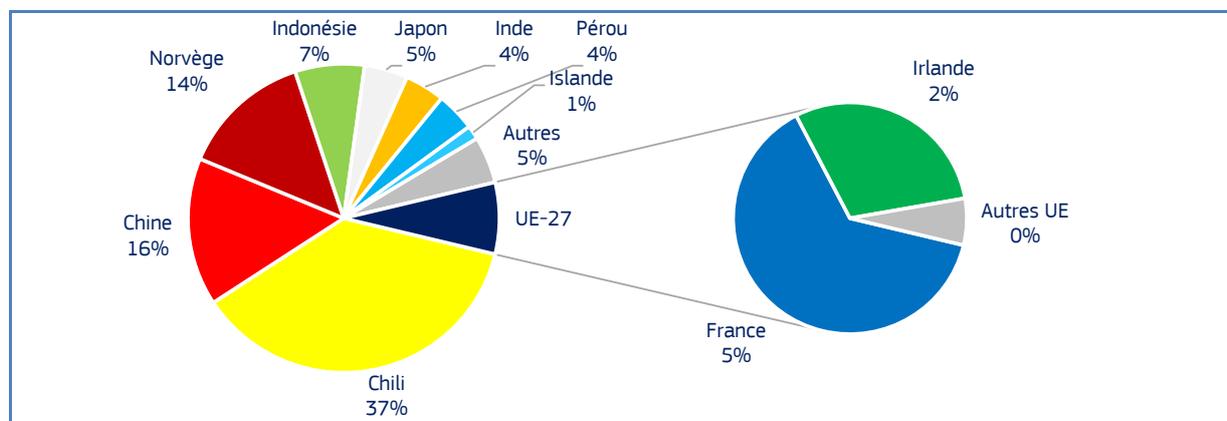
Tableau 32. PRINCIPAUX PAYS RÉCOLTANTS D'ALGUES AU NIVEAU MONDIAL (volume en tonnes EPV)

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Chili	517.929	417.331	345.704	329.707	415.463	247.025	404.926	409.258	394.860	464.024
Chine	283.010	245.550	261.770	231.707	203.490	183.490	174.450	219.780	204.380	193.980
Norvège	154.150	154.322	147.391	169.407	164.550	170.693	163.545	152.810	160.432	171.142
UE-27	102.129	80.470	80.324	78.640	78.578	74.475	68.972	81.911	90.787	93.774
Indonésie	17.136	70.514	48.740	41.194	42.000	42.000	109.483	106.030	89.357	90.111
Japon	84.498	91.601	94.084	80.721	69.970	78.901	66.842	63.394	61.780	56.600
Inde	22.000	18.890	18.650	20.576	19.640	15.930	18.400	28.545	33.345	52.107
Pérou	22.146	25.682	19.810	31.773	27.779	38.592	37.859	50.424	49.491	50.896
Islande	17.168	18.427	16.830	17.985	21.546	20.501	17.533	15.725	16.407	18.300
Autres	89.576	72.771	71.353	92.211	79.228	75.926	66.618	75.200	73.720	61.364
Total	1.309.742	1.195.558	1.104.656	1.093.921	1.122.244	947.533	1.128.628	1.203.078	1.174.558	1.252.297

Source : FAO.

Les espèces cultivées d'un pays à l'autre présentent des caractéristiques propres aux productions nationales. En fonction de leurs écosystèmes très étendus, ces pays ont, dans l'ensemble, récolté des espèces déterminées et similaires ces dix dernières années, à l'exception de l'Indonésie, qui est passée d'une production monospécifique (100% d'algues rouges) à la culture d'autres espèces, à savoir les algues brunes, depuis 2019 (52% en 2022). En règle générale, cependant, la plupart des pays restent fidèles à des récoltes spécifiques : *Lessonia trabeculata* au Chili (50% en 2022) ; laminaire digitée (45%) et goémon noir (30%) dans l'UE-27 ; laminaire du Japon dans le pays homonyme (72%) et varech géant au Pérou (92%).

Graphique 56. RÉCOLTES MONDIALES D'ALGUES PAR PAYS EN 2022 (% DU VOLUME)



Source : FAO.

Production de l'UE

En 2022, les récoltes communautaires d'algues, de l'ordre de 93.774 tonnes, ont représenté 7% du total au niveau mondial, soit une baisse de 8% par rapport à 2013. Ces récoltes ont toutefois compté pour 99% de la production en 2022, tout en augmentant de volume entre 2019 et 2022. Presque toutes ont eu lieu dans l'Atlantique Nord-Est (99% en 2022 et de 98% à 99% chaque année), rarement en Méditerranée (de 1 à 2%). La France et l'Irlande ont été les principaux producteurs (63% et 31%, respectivement). Ensemble, ils ont représenté 94% du total des captures de l'UE. Malgré une réduction considérable des collectes de 2013 à 2019 (-32%), ces dernières ont bien rebondi par la suite (+36% en 2022). La France est la principale responsable de cette reprise. Sa production est la plus importante de l'UE-27, représentant plus de la moitié des captures chaque année (à l'exception de 2019). Son taux de croissance était de 5% en 2022.

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. L'aquaculture en Afrique | 5. Les algues dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux | 7. Contexte macroéconomique

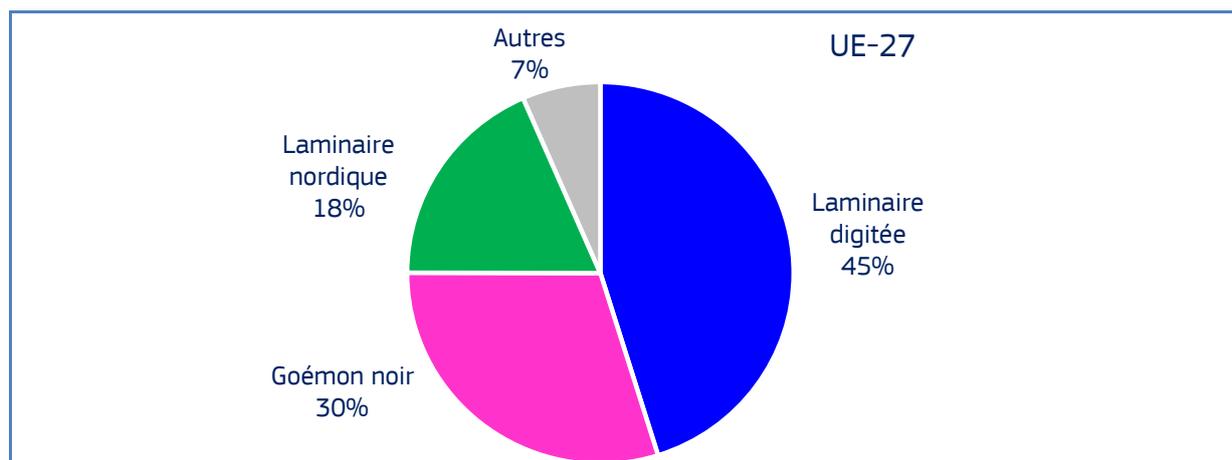
Tableau 33. **RÉCOLTES COMMUNAUTAIRES D'ALGUES (volume en tonnes, poids vif)**

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
France	69.126	46.211	45.251	41.771	41.570	38.672	33.948	47.435	57.037	59.670
Irlande	29.500	29.500	29.500	29.500	29.500	29.500	29.500	29.500	28.000	28.000
Espagne	1.215	2.151	2.386	3.493	3.415	3.255	3.152	2.402	2.603	3.316
Portugal	839	782	1.574	2.328	2.857	1.848	1.111	1.175	1.766	1.207
Italie	1.200	1.200	1.200	1.200	1.200	1.200	1.200	1.200	1.200	1.200
Estonie	249	626	413	348	36	0	60	200	181	381
Total	102.129	80.470	80.324	78.640	78.578	74.475	68.972	81.911	90.787	93.774

Source : FAO.⁶⁵

Les trois principales espèces collectées au sein de l'UE-27 ont été les suivantes en 2022 : laminaire digitée (45%), goémon noir (30%) et laminaire nordique (18%). La France s'est spécialisée dans la récolte de laminaire digitée (*Laminaria digitata* ; 71% en 2022) et de laminaire nordique (*Laminaria hyperborea* ; 29%), tandis que l'Irlande capture surtout du goémon noir (*Ascophyllum nodosum* ; 100% en 2022). D'autres pays moins producteurs tendent également à se spécialiser (le Portugal et l'Estonie produisent exclusivement des algues rouges et l'Italie 67% d'algues vertes). Au total, en 2022, les récoltes de l'UE-27 étaient composées de laminaire digitée (45%) de goémon noir (30%), de laminaire nordique (18%) et d'autres espèces (7%).

Graphique 57. **RÉCOLTES D'ALGUES DE L'UE-27 PAR ESPÈCE EN 2022 (% DU VOLUME)**



Source : FAO.

Production aquacole mondiale

La production aquacole d'algues dépasse de loin les récoltes d'espèces sauvages (avec des volumes 29 fois supérieurs à ceux issus des captures en 2022). Elle a fait l'objet d'une croissance soutenue et régulière, de l'ordre de 30%, entre 2013 et 2022 (ce taux était de 4% en 2022). Les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est en sont les principaux producteurs. (>99% en 2022). Entre 2013 à 2022, la Chine et la Corée du Sud ont vu leur secteur aquacole se développer à très grande vitesse (+53% et +52%, respectivement).

⁶⁵ FAO. Fishstat, dataset 'Global capture production - Quantity (1950-2022)'. Species filter: seaweed

Tableau 34. **PRODUCTION AQUACOLE MONDIALE D'ALGUES PAR PAYS (volume en milliers de tonnes EPV)**

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Chine	14.690	15.022	15.619	16.501	17.534	18.575	20.177	20.863	21.584	22.504
Indonésie	9.298	10.077	11.269	11.050	10.548	10.320	9.776	9.618	8.957	9.220
Corée du Sud	1.131	1.087	1.197	1.351	1.762	1.711	1.813	1.762	1.852	1.730
Philippines	1.558	1.550	1.566	1.405	1.415	1.478	1.500	1.469	1.344	1.545
Corée du Nord	446	502	502	553	553	603	603	603	603	603
Japon	418	374	400	391	408	391	346	398	336	325
Malaisie	269	245	261	206	203	174	188	182	179	308
Tanzanie	117	140	174	119	118	106	98	89	145	167
Autres	63	70	75	65	64	70	80	89	97	103
Total	27.993	29.067	31.064	31.641	32.603	33.428	34.582	35.073	35.097	36.505

Source : FAO

En 2022, les algues ont été principalement cultivées en eau de mer (95%), dans le Pacifique Nord-Ouest (69%) et dans le Pacifique occidental et central (30%). Huit espèces d'algues ont constitué 98% de la production aquacole mondiale (voir ci-dessous). La croissance observée entre 2013 à 2022 a été stimulée par une production accrue d'algues *Gracilaria* (126%), de laminaire du Japon (46%) et de nori (100%). Certaines espèces sont privilégiées par certains pays : l'eucheuma en Indonésie (84% de l'ensemble de la production nationale en 2022), l'eucheuma épineuse en Tanzanie (99%), le nori au Japon (71%), la grande algue rouge *Kappaphycus alvarezii* aux Philippines (96%) et en Malaisie (100%) ainsi que la laminaire du Japon en Corée du Nord (99%). La production est plus diversifiée en Chine et en Corée du Sud, avec une préférence pour la laminaire du Japon (43% en Chine, 32% en Corée du Sud), et le wakamé (34% en Corée du Sud). En conclusion, les trois principales espèces d'élevage sont la laminaire du Japon (10,9 millions de tonnes EPV en 2022), l'eucheuma (7,8 millions de tonnes) et les algues *Gracilaria* (7,6 millions de tonnes) (source : FAO).

Production aquacole de l'UE

La production aquacole de l'UE-27 s'est élevée à 1.019 tonnes en 2022, soit moins de 0,01% du volume mondial. Bien qu'elle ait connu une chute de 50% ces dix dernières années (sous l'effet d'une baisse de production au Danemark, en particulier), la croissance annuelle en 2022 (47%), notamment sous l'impulsion de l'Irlande et de la France. L'aquaculture est pratiquée en eau de mer (67%) et en eau douce (31%) le long de l'océan Atlantique (69%) ou à l'intérieur des terres (11%). Aucune espèce n'est cultivée en Méditerranée. En 2022, les principaux producteurs étaient encore l'Irlande (48% du total de l'UE-27) et la France, île de La Réunion comprise (41%). Ces deux pays ont le plus contribué à la hausse de production de l'Union européenne. Traditionnellement l'un des plus grands producteurs au sein de cette dernière, le Danemark a vu sa production régresser depuis 2014.

Tableau 35. **PRODUCTION AQUACOLE D'ALGUES DE L'UE (volume en milliers de tonnes EPV)**

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Irlande	42	100	70	50	41	40	42	42	214	493
France	100	100	100	100	100	367	383	343	353	416
Grèce	93	126	148	96	103	130	142	92	62	58
Espagne	2	3	1	4	9	17	17	35	30	23
Portugal	0	4	2	2	33	35	35	17	17	17
Danemark	1.800	100	101	100	10	12	0	22	9	8
Bulgarie	0	0	0	8	4	1	3	5	10	5
Total	2.036	433	422	360	301	602	622	556	695	1.019

Source: FAO

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. L'aquaculture en Afrique | 5. Les algues dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux | 7. Contexte macroéconomique

L'aquaculture communautaire s'est diversifiée entre 2013 et 2022. Elle est passée d'une production pratiquement monospécifique, axée sur des algues brunes cultivées au Danemark (mais avec un volume si faible en 2022 qu'il a été classé dans la catégorie « Autres »), à l'élevage de nouvelles espèces dans différents pays (voir ci-dessus), avec des résultats inégaux. En 2022, la spirulina était la principale espèce produite en Grèce (100%), en Bulgarie (100%), en Espagne (78%) et en France (57%). Elle a représenté 74% de la production totale de l'UE.

Tableau 36. **PRODUCTION AQUACOLE D'ALGUES DE L'UE, PAR ESPÈCE (volume en milliers de tonnes EPV)**

Espèce	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Algues nca	2	1	71	52	48	48	119	99	268	547
Spirulina nca	93	126	148	97	104	390	353	348	323	315
Wakamé	0	0	0	0	0	68	105	70	78	133
Autres	1.942	305	202	211	149	96	45	39	26	24
Total	2.036	433	422	360	301	602	622	556	695	1.019

Source: FAO

5.3. Transformation

Plus de 400 entreprises sont impliquées dans la production et la transformation de la biomasse algale au sein de l'UE. La production communautaire est issue principalement de récoltes à l'état sauvage, pratiquées manuellement voire, dans une moindre mesure, suivant des procédés mécaniques (10% des entreprises de macroalgues)⁶⁶. L'aquaculture est pratiquée dans des exploitations côtières et en haute mer (68% des entreprises) et, de façon plus limitée, dans des installations terrestres. Les entreprises de production et de transformation sont situées le long du littoral, près des zones de récolte ou des infrastructures aquacoles, de façon à limiter la détérioration des algues entre la collecte et la transformation. En France, 28 entreprises de macroalgues sont situées en Bretagne, à l'exception d'une exploitation située sur la côte sud de la Méditerranée⁶⁷. En Irlande, 27 sociétés produisent des macroalgues, établies pour la plupart sur la côte ouest, tout comme en Espagne et au Portugal.

En 2023, 78% du volume cultivé en Europe a été utilisé à des fins industrielles. L'industrie est classée en deux catégories : la transformation des algues à des fins alimentaires (ingrédients et compléments alimentaires) et, à un moindre niveau, la transformation à d'autres fins industrielles (produits cosmétiques, engrais et biostimulants). L'utilisation de ces espèces à des fins industrielles ultérieures repose sur l'extraction de composés spécifiques : les alginates (biopolymères extraites des algues brunes, utilisées comme suit dans l'industrie alimentaire : en tant qu'agents épaississants et stabilisateurs dans les produits laitiers ; amélioration de la texture des produits de confiserie grâce à leurs propriétés gélifiantes ; stabilisation et rétention d'eau dans les produits alimentaires transformés ; compléments alimentaires), l'agar-agar (biopolymère extraite des algues rouges aux propriétés gélifiantes, utilisée dans l'industrie alimentaire et la microbiologie en tant que milieu de culture cellulaire) et carraghénanes (biopolymères extraites des algues rouges, aux propriétés gélifiantes, épaississantes et stabilisatrices, utilisées dans l'industrie alimentaire).

Bien que ce secteur soit de petite taille et limité à certains pays côtiers de l'UE, il est à noter que les algues sont exploitées et consommées par l'être humain depuis des décennies en France, en Espagne (Galice) et en Irlande. De nouveaux types d'industrie se sont développés récemment pour répondre à la demande croissante de consommateurs européens avides d'une nourriture plus saine et durable. Toutes les algues comestibles (consommées directement sans extraction de composés spécifiques) sont collectées et séchées manuellement. En 2024, plus de vingt types d'algues ont été ajoutés au **catalogue des nouveaux aliments de l'UE**. Consommées traditionnellement dans les États membres, ces espèces peuvent désormais être commercialisées sous forme d'aliments ou de compléments alimentaires sans faire l'objet d'une autorisation préalable en tant que nouvel aliment.

En outre, grâce à leurs caractéristiques biologiques, les algues conviennent à des usages très divers dans toute sorte de domaines, comme la pharmacie et la cosmétique, ainsi que dans des secteurs émergents tels que l'industrie alimentaire

⁶⁶ Vazquez Calderon, F. and Sanchez Lopez, J., An overview of the algae industry in Europe, Guillen Garcia, J. and Avraamides, M. editor(s), Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2022

⁶⁷ Vazquez Calderon, F. and Sanchez Lopez, J., An overview of the algae industry in Europe, Guillen Garcia, J. and Avraamides, M. editor(s), Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2022

animale, les biocarburants et le plastique biosourcé⁶⁸. À noter cependant que les exigences du marché constituent encore un défi important à relever.

L'industrie des algues, qui constitue une ressource durable et renouvelable en Europe, bénéficie désormais du soutien de la Commission, ce qui assure la cohérence entre les activités et les mesures mises en œuvre et favorise le développement et l'expansion de ce domaine prometteur pour la bioéconomie bleue de l'UE⁶⁹. Parmi les actions envisagées figurent l'amélioration du cadre de gouvernance et de la législation, l'optimisation de l'environnement des entreprises (en renforçant le soutien aux PME innovantes et aux projets novateurs grâce notamment aux actions de plus grande envergure de la **plateforme BlueInvest**) et le rapprochement des acteurs du secteur (par la mise en place, par exemple, du **Forum bleu européen** des usagers de la mer, qui permettra d'approfondir les discussions entre les parties prenantes et les scientifiques). Par le biais du programme « Horizon Europe » et d'autres projets de recherche visant à rassembler les chercheurs et les différents intervenants, la Commission européenne soutient le développement de nouvelles méthodes de production et de transformation, et entend traiter les problèmes technologiques et systémiques liés aux biocarburants à base d'algues. Parmi les initiatives lancées, mentionnons le **projet ALG-AD**, financé par Interreg North-West Europe, qui vise à fabriquer des aliments pour animaux et des produits à valeur ajoutée en produisant de la biomasse algale à partir de déchets alimentaires et de sous-produits d'élevage. Citons également la **plateforme EU4Algae**, qui a pour but d'accélérer le développement d'une industrie européenne des algues en donnant l'occasion aux parties prenantes de se rencontrer.

5. 4. Importations – Exportations

Depuis 2012, la nomenclature combinée utilisée pour enregistrer les données relatives aux importations et exportations de l'UE a établi une distinction entre, d'une part, les algues⁷⁰ aptes à la consommation humaine (consommation directe des macroalgues) et, d'autre part, celles impropres à l'alimentation humaine et destinées à des fins industrielles ultérieures, dont la production d'ingrédients alimentaires, d'engrais ou de substances entrant dans la composition de produits cosmétiques. En 2023, le **déficit commercial** de l'UE s'est élevé à 36,4 millions d'euros pour les algues **aptes à la consommation humaine directe** et à 50,2 millions d'euros pour celles **destinées à des fins industrielles**. Depuis 2015, ces déficits ont augmenté respectivement de 195% (13 millions d'euros) et 31% (40 millions d'euros), probablement en raison de la hausse des importations de macroalgues pour le secteur de transformation (+143% en volume entre 2014 et 2023, majoritairement du Chili et d'Islande) et de la part relativement faible de la production européenne destinée à la consommation humaine directe.

En 2023, les **importations extra-UE-27** d'algues ont atteint 141.660 tonnes (poids net), pour une valeur de 124,4 millions d'euros. Les algues destinées à des fins industrielles ont représenté 65% de la valeur totale et 93% du volume total de ces importations. En 2023, les principaux fournisseurs extra-UE d'algues en vue du secteur industriel ont été l'Islande (61.346 tonnes d'une valeur de 13,3 millions d'euros) et la Norvège (41.179 tonnes d'une valeur de 6,1 millions d'euros). Toujours en 2023, celles destinées à la consommation humaine directe ont principalement été exportées par la Tanzanie (5.282 tonnes d'une valeur de 4,9 millions d'euros), le Chili (1.957 tonnes d'une valeur de 9,4 millions d'euros) et la Chine (1.049 tonnes d'une valeur de 12,3 millions d'euros). De 2014 à 2023, les importations extra-UE ont augmenté de 117% en volume et de 70% en valeur (+80% en volume entre 2017 et 2020), notamment grâce à l'accroissement des importations d'algues à des fins industrielles (+143% en volume et +89% en valeur). Étant donné que la production communautaire d'algues a également progressé ces dernières années (+19,3% entre 2017 et 2022, bien que toujours en dessous du niveau de 2014), la forte tendance à la hausse observée depuis 2017 peut être due à une demande accrue au sein de l'UE, que la production locale n'est pas à même de satisfaire.

Les flux commerciaux intra-UE s'appliquent aux deux types d'usage. En 2023, l'Irlande et la France ont été les principaux exportateurs intra-UE d'algues à des fins industrielles (7.788 tonnes et 3.499 tonnes, respectivement), à destination de l'Italie, de la Pologne, des Pays-Bas, de la Belgique et de l'Espagne, en particulier. Cette même année, le Danemark a exporté la plupart des algues destinées à la consommation humaine directe (9.086 tonnes), essentiellement vers l'Espagne (8.796 tonnes).

⁶⁸ Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, *Vers un secteur des algues de l'UE fort et durable*, 2022.

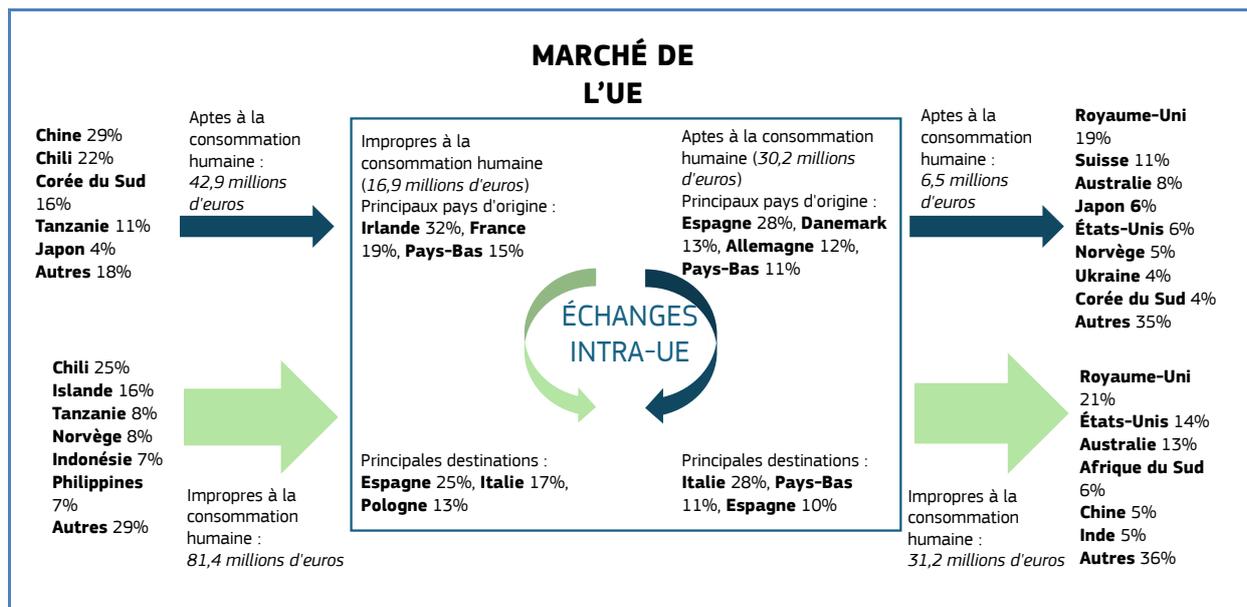
⁶⁹ Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, *Vers un secteur des algues de l'UE fort et durable*, 2022.

⁷⁰12122100 : algues, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées, destinées à l'alimentation humaine.

12122900 : algues, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées, non destinées à l'alimentation humaine.

En 2023, les **exportations extra-UE** ont totalisé 48.174 tonnes pour une valeur de 37,6 millions d'euros. Les exportations d'algues en vue de la consommation humaine directe sont assez limitées (574 tonnes d'une valeur de 6,5 millions d'euros en 2023) et ont chuté de 62% depuis 2014, sous l'effet d'une baisse des exportations de l'Irlande (-95%). Toujours en 2023, les principales destinations ont été le Royaume-Uni (150 tonnes) et la Corée du Sud (80 tonnes). La Turquie, principal pays de destination des exportations d'algues de l'UE en 2014 (1.100 tonnes), n'en a importé aucune en 2023. Les exportations communautaires d'algues destinées à des fins industrielles ont totalisé 47.600 tonnes pour une valeur de 31,1 millions d'euros en 2023. L'Irlande a exporté la quasi-totalité de ce volume (43.542 tonnes d'une valeur de 25,6 millions d'euros) vers l'Australie (10.715 tonnes), le Royaume-Uni (8.281 tonnes), les États-Unis (6.819 tonnes) et l'Afrique du Sud (4.262 tonnes).

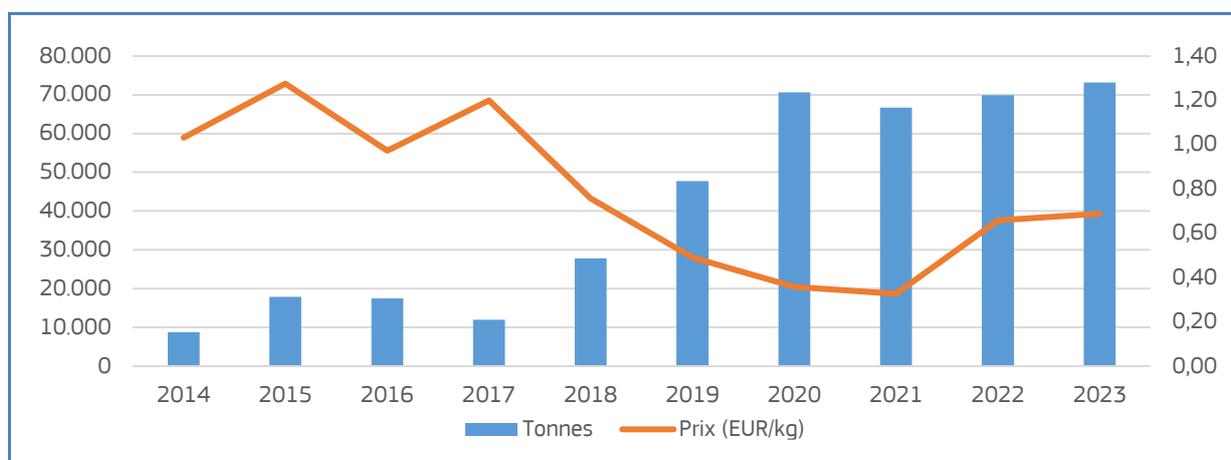
Graphique 58. **LE MARCHÉ COMMERCIAL DES ALGUES EN 2023 (VALEUR)**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

La France, principal producteur et transformateur au sein de l'Union européenne, a augmenté de 705% ses importations d'algues à des fins industrielles entre 2014 et 2020. Ces dernières sont restées relativement stables depuis cette date. Leur valeur a également progressé, bien que dans une moindre mesure (+457% entre 2014 et 2023), ce qui explique la chute du prix des algues (-33%) pendant cette période, passant de 1,03 EUR/kg en 2014 à 0,69 EUR/kg en 2023.

Graphique 59. **IMPORTATIONS FRANÇAISES D'ALGUES À DES FINS INDUSTRIELLES**



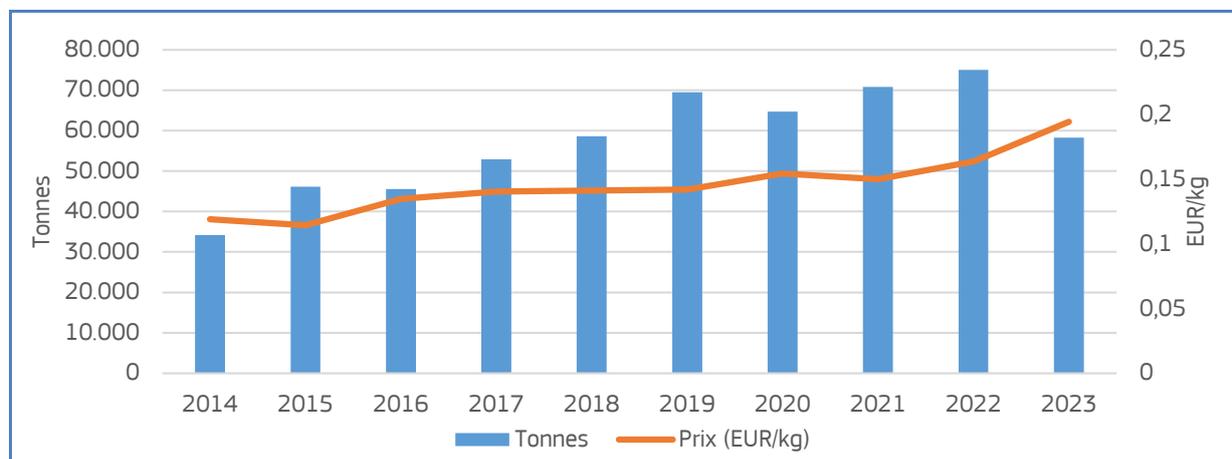
Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. L'aquaculture en Afrique | 5. Les algues dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux | 7. Contexte macroéconomique

L'Irlande est le deuxième producteur et transformateur d'algues de l'UE. Ses importations à des fins industrielles ont augmenté progressivement depuis 2014, atteignant 75.020 tonnes en 2022. Dans l'ensemble, son volume d'importation a grimpé de 71% entre 2014 et 2023, malgré un recul de 22% au cours de la dernière année. Leur valeur a augmenté de 178%. Le prix a donc suivi une évolution similaire, avec une hausse globale de 63% au cours des dix dernières années, passant de 0,12 EUR/kg en 2014 à 0,19 EUR/kg en 2023.

Graphique 60. **IMPORTATIONS IRLANDAISES D'ALGUES À DES FINS INDUSTRIELLES**

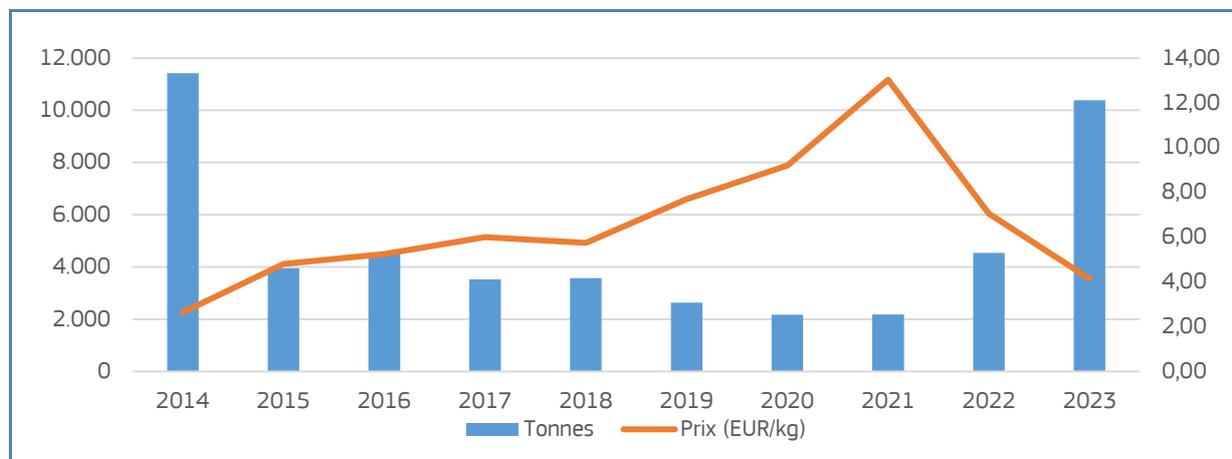


Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

Il aurait été logique que la baisse de production française et irlandaise entre 2014 et 2019 soit compensée par une hausse des importations d'algues à des fins industrielles. Or le niveau des importations est resté relativement stable pendant cette période. Elles ont augmenté depuis 2019 dans les deux pays, parallèlement à une augmentation de la production. Ceci peut s'expliquer par le dynamisme du secteur et par une plus forte demande du marché, que l'offre locale ne peut pas satisfaire entièrement.

Les importations communautaires d'algues destinées à la consommation humaine directe ont fortement diminué de 2014 à 2021 (passant de 11.425 tonnes à 2.184 tonnes), avant d'entamer une relance et d'atteindre 10.379 tonnes en 2023. Dans l'ensemble, les volumes importés ont chuté de 9%. Au cours de cette période, toutefois, les prix ont considérablement grimpé, passant de 2,64 à 4,14 EUR/kg (avec un pic de 13,04 EUR/kg en 2021). La hausse des importations observée depuis 2021 semble indiquer une plus forte demande de consommation directe au sein de l'UE, face à laquelle la production locale demeure insuffisante.

Graphique 61. **IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES D'ALGUES DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE DIRECTE**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. L'aquaculture en Afrique | 5. Les algues dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux | 7. Contexte macroéconomique

5.5. Consommation

De tout temps, la consommation humaine d'algues a revêtu une importance particulière dans les pays asiatiques, notamment au Japon et en Chine, qui pratiquent un élevage intensif. Mais c'est aussi une tradition dans certaines communautés côtières d'Europe (en France, en Norvège, au Pays de Galles et en Irlande, entre autres).

Les principales espèces asiatiques comestibles sont le nori (du genre *Porphyra*), le kombu (du genre *Laminaria* et *Saccharina*) et le wakamé (*Undaria pinnatifida*). Le nori entre dans la composition de nombreux plats de sushi, ainsi que dans des boules de riz, des potages, des plats de nouilles et autres.

Outre les restaurants asiatiques qui les proposent dans leur menu, les algues suscitent un intérêt grandissant chez les consommateurs européens. Ces derniers, en effet, apprécient leur teneur en protéines et en minéraux et considèrent qu'il s'agit d'aliments sains et naturels⁷¹.

⁷¹ https://www.seaweed.ie/uses_general/humanfood.php

6. Faits saillants mondiaux

UE / Aquaculture : la Commission européenne a publié trois documents de travail pour promouvoir l'aquaculture durable dans l'Union européenne. Ces documents sont axés sur l'**accès à l'espace et à l'eau pour l'aquaculture en eau douce et terrestre, l'adaptation au changement climatique et la transition énergétique**. Ils fournissent des orientations, des bonnes pratiques et des exemples de projets que l'UE finance afin d'élaborer des plans d'adaptation au changement climatique et de stimuler les efforts de décarbonation dans le secteur. Élaborées en collaboration avec les parties prenantes, ces publications développent les orientations stratégiques pour une aquaculture européenne plus durable et compétitive⁷².



UE / Bulgarie : considérée au départ comme une nuisance et une espèce envahissante, la *Rapana venosa* (« rapane veiné » ou « murex de la mer Noire ») est devenue une spécialité culinaire raffinée et un produit d'exportation grâce aux efforts d'une entreprise familiale en Bulgarie, qui a reçu un financement du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA). En investissant dans des installations de transformation, des technologies de congélation rapide et des points de vente locaux, l'entreprise a donné un nouvel élan à l'économie locale et a créé un marché durable tout en atténuant l'impact des espèces envahissantes sur les écosystèmes autochtones de la mer Noire. La réussite de cette société, qui a transformé plus de 750 tonnes de produits de la mer, a motivé d'autres entreprises de la région à explorer le potentiel innovant des espèces marines sous-utilisées tout en promouvant la durabilité environnementale⁷³.

UE / Mer Baltique : l'UE a adopté une législation visant à rendre plus sélective la pêche de poissons plats dans la mer Baltique, à réduire les captures accidentelles de cabillaud (un stock en danger d'épuisement) d'au moins 55 % dans les sous-divisions 22 à 26 du CIEM. Parmi les mesures contraignantes figure l'utilisation d'engins plus sélectifs, dont des dispositifs sans embout fermé et des filets pourvus de mailles plus larges, de sorte que le cabillaud puisse s'échapper sans entraver la pêche de poissons plats. Les opérateurs ont jusqu'au 9 avril 2025 pour adapter leurs engins de pêche aux nouvelles règles. À cette fin, ils pourront bénéficier du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)⁷⁴.

UE / Échanges commerciaux : la Commission européenne répond à l'initiative citoyenne européenne (ICE) « Stop Finning - Stop the Trade » (Stop à la pêche aux ailerons - Stop au commerce) en renforçant la surveillance du commerce des produits à base de requin. Ainsi, en janvier 2025, elle a mis en place 13 nouveaux codes tarifaires qui permettront de mieux suivre les espèces de requins et leurs nageoires. Suite à une consultation menée en 2024, qui a confirmé le large soutien du public à un renforcement des mesures de protection des requins, la Commission a achevé la première étape de son analyse d'impact relative à une interdiction du commerce des ailerons détachés et à une série de mesures alternatives. Alors que d'autres évaluations et une étude externe sont prévues pour 2025, la Commission poursuit ses efforts afin de faire appliquer les mesures existantes et d'améliorer la traçabilité. Elle cherche également à mettre en œuvre des mesures de conservation et une interdiction de l'enlèvement des nageoires de requin au niveau mondial⁷⁵.

UE / Groenland / APSF : l'Union européenne et le Groenland ont signé le protocole renouvelé mettant en œuvre l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD), qui permettra aux navires de l'UE de pêcher des espèces comme le cabillaud, le rouget et la crevette au Groenland entre 2025 et 2030. Cet accord, fondé sur des avis scientifiques, prévoit des ajustements de quotas pour renforcer la durabilité. Les quotas de cabillaud et de rouget sont augmentés, tandis que ceux du flétan occidental et de la crevette orientale sont réduits. La contribution annuelle de l'UE passe à 17,3 millions d'euros. Ce montant comprend 3,2 millions d'euros destinés au développement de la pêche au Groenland. Le nouveau protocole s'appliquera à titre provisoire à compter de la date de sa signature. Il entrera en vigueur dès que le processus de ratification par les deux parties sera achevé⁷⁶.

UE / Durabilité : les États membres de l'UE sont convenus de nouveaux objectifs ambitieux en vue du déploiement des énergies renouvelables en haute mer. Ainsi la puissance installée devrait atteindre environ 111 GW d'ici à 2030, soit près du double du niveau précédent. Ces objectifs sont adaptés à chacun des cinq bassins maritimes de l'UE. Des étapes intermédiaires sont également prévues

⁷² https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-releases-recommendations-and-good-practices-sustainable-aquaculture-2024-12-17_en

⁷³ https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/invasive-innovative-delicious-sea-snails-black-sea-2024-12-12_en

⁷⁴ https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/new-selective-gears-baltic-help-rebuild-cod-stocks-2024-12-13_en

⁷⁵ https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-improves-shark-trade-monitoring-part-follow-european-citizens-initiative-2024-12-16_en

⁷⁶ https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/european-union-and-greenland-renew-their-sustainable-fisheries-partnership-2024-12-12_en



pour 2030 et 2040. Cet accord souligne l'engagement de l'Union européenne en faveur du développement de l'énergie durable et de l'atténuation du changement climatique⁷⁷.

Islande / Pêche : en novembre, les captures de poisson ont atteint près de 94.000 tonnes, soit une augmentation annuelle de 7%. Les espèces démersales (dont 19.000 tonnes de cabillaud) ont représenté plus de 32.000 tonnes du total. Les prises de poissons pélagiques (hareng et merlan bleu, principalement) ont totalisé près de 60.000 tonnes (+24%). Au cours des 12 derniers mois, les captures totales se sont élevées à 979.000 tonnes, soit 29% de moins que l'année précédente, essentiellement en raison de l'absence de prises de capelans⁷⁸.

⁷⁷ <https://thefishingdaily.com/eu-fishing-industry-news/eu-member-states-agree-on-ambitious-offshore-renewable-energy-expansion/>

⁷⁸ <https://statice.is/publications/news-archive/fisheries/fish-catch-in-november-2024/>

7. Contexte macroéconomique

7.1. Carburant maritime

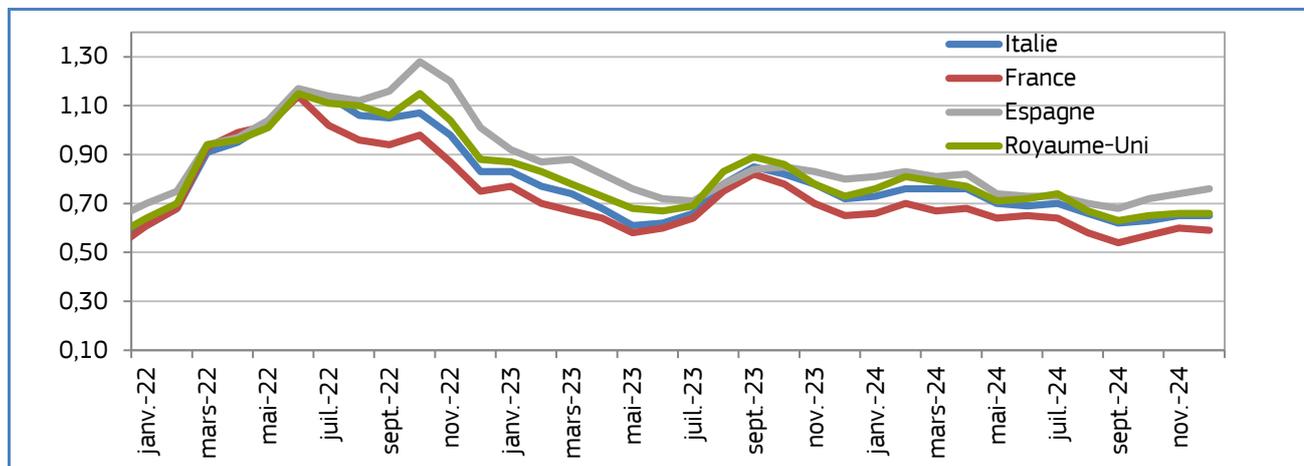
En **décembre 2024**, les prix moyens du carburant maritime se situaient entre 0,59 et 0,76 EUR/litre dans les ports de **France**, d'**Italie**, d'**Espagne** et du **Royaume-Uni**. Les prix ont augmenté de 0,4%, en moyenne, par rapport au mois précédent et ont baissé de 8,3%, en moyenne, par rapport au même mois de 2023.

Tableau 37. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN FRANCE, EN ITALIE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/litre)**

État membre	Nov 2024	Évolution par rapport à oct 2024	Évolution par rapport à nov 2023
France <i>(ports de Lorient et Boulogne)</i>	0,59	-2%	-9%
Italie <i>(ports d'Ancone et de Livourne)</i>	0,65	0%	-10%
Espagne <i>(ports de La Corogne et de Vigo)</i>	0,76	3%	-5%
Royaume-Uni <i>(ports de Grimsby et d'Aberdeen)</i>	0,66	0%	-10%

Source: Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France; MABUX.

Graphique 62. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/litre)**



Source: Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France; MABUX.

7.2. Prix à la consommation

Le taux d'inflation annuel de l'UE a atteint 2,5% en novembre 2024, contre 2,3% en octobre 2024. En 2023, le taux était de 3,1%.

Inflation : taux les plus bas en octobre 2024, par rapport à octobre 2024.



Inflation : taux les plus élevés en octobre 2024, par rapport à octobre 2024.



Vue d'ensemble | 1. Premières ventes en Europe | 2. Importations extra-UE | 3. Consommation

| 4. L'aquaculture en Afrique | 5. Les algues dans l'UE | 6. Faits saillants mondiaux | 7. Contexte macroéconomique

Tableau 38. INDICE HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION DANS L'UE (2015 = 100)

	Nov 2022	Nov 2023	Oct. 2024	Nov 2024	Évolution par rapport à octobre 2024		Évolution par rapport à Nov 2023	
Nourriture et boissons non alcooliques	132,33	141,29	144,41	144,82	↑	0,3%	↑	2,5%
Poissons et produits de la mer	131,65	139,33	141,45	141,23	↓	-0,2%	↑	1,4%

Source: Eurostat.

7.3. Taux de change

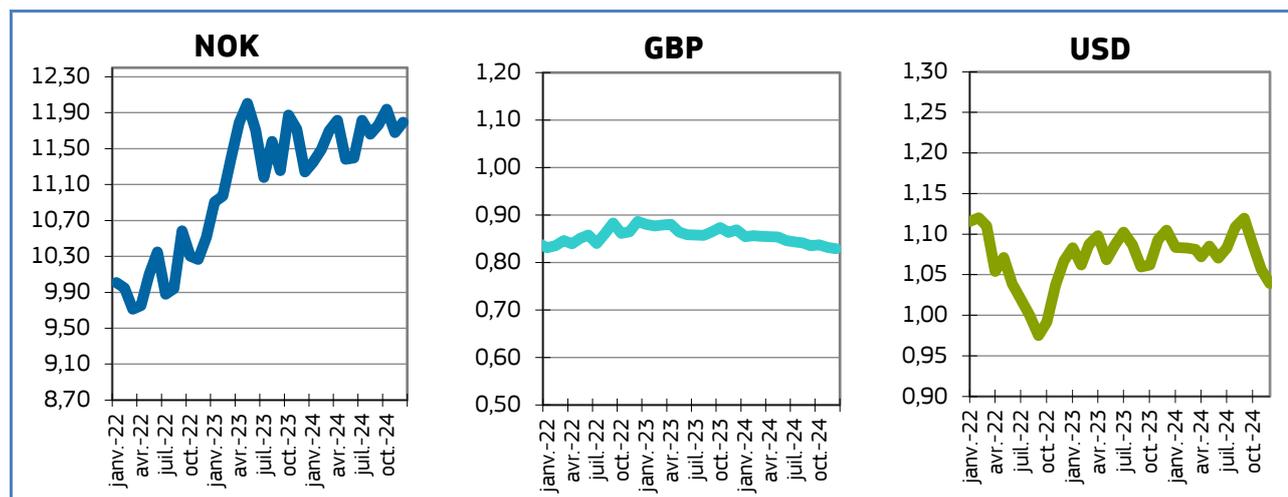
Tableau 39. TAUX DE CHANGE DE L'EURO POUR LES DEVICES SÉLECTIONNÉES

Devise	Déc 2022	Déc 2023	Nov 2024	Déc 2024
NOK	10,5138	11,2405	11,6805	11,7950
GBP	0,8869	0,8691	0,8321	0,8292
USD	1,0666	1,1050	1,0562	1,0389

Source: Banque centrale européenne.

En décembre 2024, par rapport au mois précédent, l'euro s'est apprécié par rapport à la couronne norvégienne (+1,0%) et s'est déprécié par rapport au dollar américain (-1,6%) et à la livre sterling (-0,3%). Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,0824 par rapport au dollar américain. Par rapport à décembre 2023, l'euro s'est apprécié de 4,9% par rapport à la couronne norvégienne. En revanche, il s'est déprécié de 4,6% par rapport à la livre sterling et de 6,0% par rapport au dollar américain.

Graphique 63. ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source: Banque centrale européenne.

Rapport achevé en janvier 2025.

La Commission européenne n'est pas responsable des conséquences découlant de la réutilisation de cette publication.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2025

© Union européenne, 2025



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 juin 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf indication contraire, la réutilisation de ce document est autorisée sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée à condition que le crédit approprié soit donné et que toute modification soit indiquée.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement aux titulaires des droits respectifs. L'Union européenne ne possède pas les droits d'auteur relatifs aux éléments suivants :

Images : Photo de couverture, pages 19, 54 © Eurofish, page 23 © Scandinavian Fishing Year Book, page 37 © The World Factbook.

PDF ISSN : 2363-409X KL-01-25-019-FR-N

ISBN : 978-92-68-24110-3 DOI :10.2771/1886821

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR VOS COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Adresse électronique : contact-us@eumofa.eu

Ce rapport a été élaboré à partir des données de l'EUMOFA et des sources suivantes :

Premières ventes : CIEM, CGPM, FAO, fishsource.org, EUR-lex, DG MARE (Commission européenne).

Consommation : FishBase.

Études de cas : Taylor & Francis Group, African Development Bank Group, The World Aquaculture Society, FAO, IntraFish, The African Union Commission, Science Direct, The Fish Site, African Business, World Fish Center, Reef Resilience Network, Eurostat COMEXT, European Commission Communication, Britannica, UNEP, Seaweed.ie, projet Netalgae.

Faits saillants mondiaux : Oceans and fisheries, The Fishing Daily, Statistics Iceland.

Contexte macroéconomique EUROSTAT, Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : ARVI, Espagne: MABUX, Banque centrale européenne.

Les données de premières ventes figurent dans une annexe disponible sur le site web de l'EUMOFA. Les analyses sont effectuées au niveau agrégé (principales espèces commerciales) et selon le système d'enregistrement et de rapport électronique de l'UE (ERS).

Dans le cadre de ce rapport mensuel, les analyses sont conduites en prix courants et exprimées en valeurs nominales.

L'**Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA)** a été développé par la Commission européenne, représentant un des outils de la nouvelle politique de marché dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

En tant qu'**outil d'information sur le marché**, EUMOFA fournit régulièrement des prix hebdomadaires, des tendances mensuelles du marché et des données structurelles annuelles tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

La base de données est fondée sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site web de l'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : www.eumofa.eu.

EUMOFA **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**



Office des publications
de l'Union européenne